

Société interaméricaine d'investissement

Rapport annuel 2005



Pays membres :

Allemagne

Argentine

Autriche

Bahamas

Barbade

Belgique

Belize

Bolivie

Brésil

Chili

Colombie

Corée, République de

Costa Rica

Danemark

El Salvador

Équateur

Espagne

États-Unis

Finlande

France

Guatemala

Guyana

Haïti

Honduras

Israël

Italie

Jamaïque

Japon

Mexique

Nicaragua

Norvège

Panama

Paraguay

Pays-Bas

Pérou

Portugal

République dominicaine

Suède

Suisse

Suriname

Trinité-et-Tobago

Uruguay

Venezuela

Société interaméricaine d'investissement



Rapport annuel 2005

Table des matières

Lettre du Président du Conseil d'administration	iv
Lettre du Directeur général	v
Nouvelle étape, résultats positifs.	1
La SII : faits et chiffres	7
Bilan de l'exercice	13
Points saillants 2005	13
Additionnalité et impact sur le développement	13
Résultats d'exploitation	13
Résultats financiers	13
Le partenariat grandit	13
Autres événements.	13
Affaires institutionnelles.	14
Assemblée annuelle	14
Conseil d'administration	16
Objectifs de la Déclaration de Nuevo León.	16
Décentralisation	18
Souplesse et nouveaux produits	18
Coopération avec le Groupe de la BID	18
Programmes spéciaux	20
Gouvernance et politiques clés	25
Investir dans le développement, 2005	29
Sommaire des investissements de l'année au service du développement	29
Opérations directes	29
Prêts octroyés par le biais d'intermédiaires financiers locaux.	41
Rapport des auditeurs indépendants.	42
États financiers	42
Bilan	42
Compte de résultat et des bénéfices non distribués	43
État des flux de trésorerie	44
Notes sur les états financiers	45
Annexes	66
L'Amérique latine et les Caraïbes en 2005 : perspectives économiques	66
Gouverneurs et Gouverneurs suppléants	67
Administrateurs et Administrateurs suppléants	68
Voies de communication	69

Encadrés

Korean Trust Fund	22
Programme italien de développement des petites et moyennes entreprises	23
Comités permanents	24
Politique de divulgation de l'information	25
Sources de financement	29

Tableaux et graphiques

Projets d'infrastructure financés par la CIFI	2
Actionnaires de la CIFI	2
Indicateurs financiers de base de la SII	7
Indicateurs opérationnels clés pour 2005	8
Composition des actifs de la SII	9
Ventilation du montant total des approbations	9
Répartition du portefeuille actif approuvé net par produit financier—nombre de projets	9
Répartition du portefeuille actif approuvé net par produit financier—financement approuvé	10
Répartition du portefeuille actif approuvé net par groupe de pays—nombre de projets	10
Répartition du portefeuille actif approuvé net par groupe de pays—financement approuvé	10
Répartition par secteur en 2005—nombre de projets actifs	11
Répartition par secteur en 2005—financement approuvé en cours	11
Décaissements par le biais de fonds d'affectation spéciale	11
Approbations cumulées par pays, déduction faite des abandons et annulations	15
Approbations cumulées par secteur, déduction faite des abandons et annulations	15
Opérations approuvées en 2005	17
Approbations, décaissements et encours	19
Pays d'origine et montant total des marchés, 1989–2005	21
Fonds d'affectation spéciale d'assistance technique SII/BID–2005	27
Prêts octroyés par le biais d'intermédiaires financiers en 2005	41

Lettre du Président du Conseil d'Administration

Le 10 février 2006
Monsieur le Président de l'Assemblée des Gouverneurs
Société interaméricaine d'investissement
Washington, D.C.

Monsieur le Président,

Conformément à la Section 9(a) de l'Article IV de l'Accord constitutif de la Société interaméricaine d'investissement, j'ai l'honneur de vous faire parvenir le Rapport annuel 2005 de la Société, ainsi que ses états financiers vérifiés, dont le bilan, l'état des recettes et des bénéfices non distribués et l'état de trésorerie pour l'exercice clos au 31 décembre 2005.

Ce rapport présente un récapitulatif des principaux résultats de l'année et des événements clés de l'exercice.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'assurance de ma considération distinguée.

Luis Alberto Moreno
Président du Conseil d'administration
Société interaméricaine d'investissement

Lettre du Directeur général

La trajectoire et les résultats de la Société en 2005 marquent une phase originale dans notre mission visant à répondre aux besoins de développement du secteur privé en Amérique latine et dans les Caraïbes, et tout particulièrement de notre clientèle de petites et moyennes entreprises.

Le présent rapport met en lumière les réussites de la Société en 2005 dans une conjoncture économique régionale en cours d'amélioration marquée par des tendances positives vers la croissance. Ces résultats sont plus significatifs si on les replace dans le contexte des crises financières de 2002 et 2003 qui ont eu un impact sur le climat des affaires et des investissements dans plusieurs pays de la région et ont contribué à des résultats financiers négatifs pour la SII. Si les meilleurs résultats financiers enregistrés par la Société ces trois derniers exercices peuvent être, dans une large mesure, attribués aux efforts conjoints de la Direction et du Conseil d'administration dans leur mise en œuvre des politiques et initiatives opérationnelles introduites à compter de 2002, l'impact d'une conjoncture économique allant en s'améliorant a également joué un rôle fondamental. Dans la mesure où les actifs et les revenus de la Société proviennent principalement de son mandat au service du développement, les meilleures performances financières de la SII sont un reflet positif de la santé économique de la région.

La mise en œuvre du plan d'affaires biennal de la Société a été couronnée de succès comme en témoigne le placement réussi de sa première émission obligataire—libellée en monnaie locale—effectuée par la SII et rétrocédée en prêts en monnaie locale en Colombie. La portée de la première émission obligataire de la Société—la première de ce type parmi les institutions multilatérales opérant en Amérique latine et dans les Caraïbes—est à trois volets. Tout d'abord, elle fournit à la Société une méthode novatrice pour lever des capitaux de développement à des conditions très compétitives. Deuxièmement, le produit de l'émission obligataire a été simultanément réinjecté dans l'économie locale, sous forme de financement en monnaie locale pour soutenir le crédit-bail de biens d'équipement en faveur de petites et moyennes entreprises. Enfin, cette opération vise à accroître la disponibilité d'instruments de placements pour les investisseurs locaux ce qui a pour effet de promouvoir le développement des marchés de capitaux locaux, contribuant ainsi à relever le niveau de l'épargne intérieure, ce qui constitue une condition pour la croissance solide des investissements. En nous fondant sur la réussite de cette première opération, nous chercherons à effectuer des opérations comparables dans d'autres pays là où les conditions le permettront.

Une autre initiative importante a été lancée à l'incitation des chefs d'État et de gouvernement de notre hémisphère lorsqu'ils ont adopté la Déclaration de Nuevo León. En ce qui concerne la Société, l'objectif énoncé dans la Déclaration est d'étendre sensiblement les financements en faveur des petites et moyennes entreprises par l'entremise des intermédiaires financiers, ce qui nous a amené à lancer un nouveau programme destiné à tripler ce type de financement d'ici 2007. En outre, par suite de cette initiative, la Société a examiné les programmes de prêts aux institutions financières des autres institutions multilatérales pour

incorporer leurs meilleures pratiques dans des programmes ciblant les micro-entreprises ainsi que les petites et moyennes entreprises. En communiquant les résultats des programmes cette année, nous avons entrepris d'harmoniser notre méthodologie pour mieux nous conformer à la pratique adoptée par nos homologues opérant sur le même terrain, fournissant ainsi un compte-rendu plus complet de son impact.

C'est de ce point de vue que je vous invite à lire notre Rapport annuel 2005.

Jacques Rogozinski
Directeur général
Société interaméricaine d'investissement

Nouvelle étape, résultats positifs

Les résultats financiers et l'efficacité au service du développement auxquels est parvenue la Société après avoir atteint une nouvelle étape dans ses opérations, s'améliorent progressivement. Grâce à sa souplesse accrue et à son approche novatrice dans le cadre d'efforts entrepris conjointement avec son Conseil d'administration, la Société a enregistré un bénéfice pour le troisième exercice consécutif. Il a été nécessaire pour cela d'élargir la gamme des produits et services financiers que la Société met au service des petites et moyennes entreprises privées d'Amérique latine et des Caraïbes. Ces efforts conjoints ont eu sur le développement l'impact suivant :

- Financement local pour le développement local. L'émission d'obligations en pesos colombiens d'un montant équivalent à 66 millions de dollars a fait de la SII la première institution multilatérale opérant en Amérique latine à réserver le produit d'une émission à des projets de développement dans le pays d'émission au lieu de procéder à un échange et de rapatrier les fonds pour les ajouter à ses propres liquidités.
- Plus de 500 000 prêts d'un montant total de 3 milliards de dollars ces cinq dernières années.¹
- 18 projets d'infrastructure d'un coût total de plus de 2,248 milliards de dollars.
- 4 900 opérations de crédit-bail.
- Plus de 131 000 micro et petits prêts inférieurs à 1 000 dollars chacun.

La SII réalise une première en matière de financement en monnaie locale

La compréhension des caractéristiques et des besoins de financement des petites et moyennes entreprises a permis à la SII d'élaborer un programme novateur de financement pour les plus petites entreprises de Colombie. La plupart des petites et moyennes entreprises n'exportent pas et n'ont pas d'autres options pour couvrir le risque d'un prêt en devises. Emprunter en monnaie locale est l'option préférée de ces entreprises lors de l'acquisition d'actifs à long terme. En décembre 2005, en Colombie, la SII a mené à bien sa première émission obligataire et en a utilisé le produit pour financer des prêts en faveur des petites et moyennes entreprises colombiennes par le biais de sociétés de crédit-bail.

C'est la première fois qu'une organisation multilatérale opérant en Amérique latine obtient du financement en monnaie

Première émission d'obligations de la SII

Une première en Amérique latine : une multinationale ne swape pas le produit d'une émission d'obligations en monnaie locale

Monnaie nationale pour le développement : 150 milliards de pesos colombiens canalisés vers les PME

¹ Suivant en cela la méthodologie de présentation des rapports des autres institutions financières de développement international.

locale, rétrocède les fonds dans le pays d'émission et les réserve à des opérations visant à promouvoir le développement local. Le produit de cette émission obligataire a été immédiatement placé auprès de cinq sociétés colombiennes de crédit-bail qui ont à leur tour mis en place des crédits-bails libellés en pesos colombiens pour des montants allant de 170 000 à 1 million de dollars en faveur d'au moins 1 000 petites et moyennes entreprises, leur offrant ainsi un financement à long terme en monnaie locale à un taux compétitif.

Cette opération aidera la Société à atteindre les objectifs énoncés dans son plan d'affaires 2005–2006 et dans la Déclaration de Nuevo León. Cette opération d'avant-garde pourrait être reproduite dans d'autres pays de la région, tant par la SII que par d'autres institutions multilatérales.

La SII crée un organisme prêteur spécialisé en infrastructure

Même les projets d'infrastructure à petite échelle requièrent un financement à grande échelle dont l'ampleur dépasse les ressources financières propres de la SII. En réponse à la demande croissante de financement à long terme pour des projets d'infrastructure, la SII a participé en 2001 à la création de la Corporación Interamericana para el Financiamiento de Infraestructura (CIFI). La SII est actionnaire fondateur de la CIFI, aux côtés de Caja Madrid.

La SII et la CIFI ont financé vingt-deux projets d'infrastructure dans quatorze pays

Projets d'infrastructure financés par la CIFI

Pays	Secteur	Coût du projet
Argentine	Transports	55 millions de dollars
Belize	Énergie	46 millions de dollars
Bolivie	Gaz	220 millions de dollars
Brésil	Énergie	416 millions de dollars
Brésil	Services liés à l'infrastructure	400 millions de dollars
Brésil	Services liés à l'infrastructure	280 millions de dollars
Costa Rica	Énergie	75 millions de dollars
El Salvador	Énergie	85 millions de dollars
Équateur	Énergie	35 millions de dollars
Équateur	Énergie	31 millions de dollars
Guatemala	Énergie	90 millions de dollars
Guatemala	Énergie	82 millions de dollars
Guatemala	Énergie	75 millions de dollars
Honduras	Énergie	40 millions de dollars
Nicaragua	Télécommunications	87 millions de dollars
Panama	Énergie	361 millions de dollars
Panama	Infrastructure sociale	15 millions de dollars
Pérou	Énergie	16 millions de dollars
Pérou	Transports	21 millions de dollars
République dominicaine	Ports	282 millions de dollars
République dominicaine	Transports	48 millions de dollars
Trinité-et-Tobago	Alimentation en eau	148 millions de dollars

Par l'entremise de cette institution novatrice sous forme de co-entreprise, la SII a mobilisé ses propres ressources pour aider à construire un partenariat d'investissement unique composé d'institutions financières de développement et d'institutions commerciales privées

Actionnaires de la CIFI

Société interaméricaine d'investissement	18.52%
Caja Madrid (Espagne)	18.52%
Banque centraméricaine d'intégration économique	9.26%
Primer Banco del Istmo (Panama)	9.26%
NORFUND (Norvège)	9.26%
Caixa Banco de Investimento (Portugal)	7.41%
Banque de développement des Caraïbes	5.56%
FINNFUND (Finlande)	5.56%
Banco Pichincha (Équateur)	4.63%
Republic Bank (Trinité-et-Tobago)	1.85%
Banco Galicia y Buenos Aires (Argentine)	0.93%

d'Europe et d'Amérique latine. À ce jour, la CIFI a fourni plus de 100 millions de dollars de financement pour dix-huit projets d'infrastructure dans quatorze pays d'Amérique latine et des Caraïbes d'un coût supérieur à 2 milliards de dollars.

La SII assure la promotion d'une infrastructure durable

Consciente de l'impact qu'ont les projets d'infrastructure sur le développement, la Société a depuis sa création financé des projets d'infrastructure à petite échelle. La SII a principalement ciblé des projets d'énergie renouvelable à petite échelle.

La Société est le premier membre du Groupe de la BID à financer des projets d'énergie renouvelable qui remplissent les conditions requises pour les crédits carbone. Le Protocole de Kyoto qui vise à réduire les émissions de gaz à effet de serre comporte un mécanisme novateur de financement pour des projets d'énergie renouvelable dans les pays moins industrialisés. Le Mécanisme de développement propre permet aux projets remplissant les conditions requises d'obtenir des crédits de réduction d'émissions lorsqu'ils réduisent les gaz à l'origine du réchauffement de la planète, créant ainsi une nouvelle source de revenus pour les projets d'énergie renouvelable en Amérique latine et dans les Caraïbes.

En Équateur, la SII finance la construction de la centrale hydroélectrique Hidroabanico dans le bassin du fleuve Amazone. L'électricité générée par le projet délogera environ 800 000 tonnes d'émissions de gaz à effet de serre sur une période de six ans. En décembre 2004, l'Unité Financement du carbone de la Banque mondiale a signé un contrat d'achat des crédits carbone pour le projet Hidroabanico dans le cadre du Protocole de Kyoto. La SII a décaissé des fonds de l'Evergreen Trust Fund de la U.S. Trade and Development Agency pour apporter l'assistance technique nécessaire pour superviser ce projet.

Au Pérou, la SII a apporté son assistance technique à Sindicato Energético, S.A. (SINERSA) par l'entremise de l'Austrian Technical Assistance Trust Fund de la SII, pour soutenir SINERSA dans le processus de vérification et de certification de ses réductions d'émission de gaz à effet de serre, condition nécessaire pour recevoir des paiements annuels au titre des crédits carbone comme le prévoit le Protocole de Kyoto. SINERSA et la Banque mondiale ont signé en 2004 le premier contrat d'achat de réduction d'émissions au Pérou pour la centrale Hidroeléctrica Poechos 1. La centrale hydroélectrique SINERSA a été construite en 2002 grâce à un financement de la SII.

La SII offre du financement souple aux micro-entreprises et aux petites et moyennes entreprises

En travaillant en collaboration avec des intermédiaires financiers partenaires, la SII a été en mesure d'offrir depuis 2000 du financement à plus de 500 000 micro-entreprises et petites et moyennes entreprises. Il y a une énorme diversité dans les instruments financiers et les mécanismes d'exécution dont se sert la SII pour atteindre les plus petites entreprises. Pour harmoniser la présentation des données et faciliter la comparaison avec d'autres institutions financières de développement, la SII

Le coût total des projets d'infrastructure financés directement et par le biais de la CIFI s'élève à 3,39 milliards de dollars

La SII est le premier membre du Groupe de la BID à financer des projets d'énergie renouvelable donnant droit à des crédits carbone

modifie la manière dont elle fait part de l'impact de ses activités de prêt et d'investissement avec les institutions financières.

Investissements en biens d'équipement financés grâce au crédit-bail

La SII fournit un niveau croissant de financement pour le crédit-bail car il y a un accroissement de la demande dans la région pour cette option de financement. Le crédit-bail est avantageux pour les petites et moyennes entreprises car il ne requiert pas de dépenser des ressources en capital limitées et rend possible la mise à niveau de l'équipement productif sans se préoccuper de son obsolescence. Le crédit-bail donne un effet multiplicateur aux ressources de la SII ; lorsque le crédit-bail est entièrement payé, la société de leasing en utilise le produit pour offrir du crédit-bail à d'autres entreprises. Depuis 2000, cet outil au service du développement a rendu possible le financement de 4 900 opérations² de crédit-bail qui ont bénéficié aux petites et moyennes entreprises de la région.

Expansion des capacités de prêts avec des capitaux propres

Pour pouvoir atteindre les plus petites entreprises, il est nécessaire d'avoir recours à des institutions financières et des instruments spécialisés. La SII cherche continuellement à identifier de nouveaux partenaires financiers avec qui travailler pour répondre aux besoins de ce marché très vivant. En 2001, la SII a investi 10 millions de dollars dans la Banco de Desarrollo qui se spécialise dans le secteur des micro et petites entreprises au Chili. Depuis lors, la Banco de Desarrollo a prêté l'équivalent de 2,55 milliards de dollars à plus de 213 000 micro et petites entreprises. Le montant moyen des prêts aux petites entreprises est de 29 000 dollars ; pour les micro-entreprises, il est de 900 dollars.

Financement en faveur des petits exploitants agricoles

Les petits exploitants agricoles génèrent des emplois et sont essentiels au développement durable. Pour prêter aux producteurs agricoles, il faut avoir recours à des produits et des services financiers spécifiques qui répondent aux besoins uniques des petits exploitants agricoles. Un prêt de 10 millions de dollars de la SII en faveur d'Almacenadora Mercader S.A. (Almer), entreprise mexicaine de stockage de céréales, a permis à Almer d'octroyer du financement à de petits producteurs locaux de maïs, de blé et de sorgho dans le cadre d'accords de rachat de quarante-cinq jours. Grâce à ce mécanisme de la SII, approuvé en 2000, Almer a financé plus de 96,4 millions de dollars dans plus de 180 000 transactions en faveur de petits exploitants agricoles. Ce mécanisme a permis à ce jour de multiplier le financement fourni par la SII par un facteur supérieur à neuf.

Création de nouvelles options de financement avec des partenaires

En travaillant en collaboration avec la Rabobank au Brésil, la SII a participé au financement d'une structure novatrice permettant

4 900 opérations de crédit-bail au profit des PME par le biais des intermédiaires financiers

Financement par le biais des intermédiaires financiers — Banco de Desarrollo : 213 000 prêts pour un montant de 2,55 milliards de dollars

Financement par le biais d'un intermédiaire financier spécialisé — Almer : 180 000 prêts pour un montant de 96 millions de dollars

² Non comprises les opérations en pesos réalisées par les entreprises colombiennes de crédit-bail.

de titriser les créances des petites et moyennes entreprises. Avant 2003, la SII a approuvé deux opérations de 100 millions de dollars pour Banco Rabobank International Brasil S.A. visant à financer la titrisation de créances. Les deux opérations étaient cofinancées avec Rabobank Curaçao N.V. Le produit de ces opérations a servi à financer l'acquisition par Rabobank de quotas privilégiés du Fundo de Investimento em Direitos Creditórios (FDIC), fonds d'investissement brésilien de créances. Le FDIC a été créé par la Comissão de Valores Mobiliários (l'équivalent brésilien de la Securities and Exchange Commission des États-Unis d'Amérique) en tant que mécanisme par le biais duquel les entreprises peuvent transférer la propriété de créances à un FDIC. Les fonds ont été établis pour racheter des escomptes de créances émis par certaines sociétés qui financent de petites et moyennes entreprises. Depuis ses débuts, le produit de ce mécanisme combiné de 200 millions de dollars a servi à financer 140 825 petites et moyennes entreprises avec un montant moyen par entreprise d'environ 1 500 dollars.³

Financement par le biais des intermédiaires financiers—Rabobank : Financement pour plus de 140 000 entreprises

La SII octroie du financement à un secteur clé, l'éducation

L'enseignement privé est un secteur économique qui est essentiel au développement car il crée le fondement d'une main-d'œuvre qualifiée capable d'ajouter de la valeur et de s'adapter à l'innovation et à l'évolution des technologies. Les prêts en faveur d'établissements d'enseignement privé, tout particulièrement ceux qui appartiennent à des fondations ou des entités sans but lucratif, comportent des facteurs de risques juridiques et autres qui ont découragé le financement par les institutions financières de la région. En réponse à l'absence d'autres sources de financement et d'une demande croissante d'établissements d'enseignement plus grands et plus modernes, la SII a développé son expertise et sa présence sur le marché dans ce secteur.

La SII investit dans le capital humain grâce à des financements dans l'éducation

La SII contribue à la synergie novatrice au sein du Groupe de la BID

L'expertise du secteur privé et l'innovation au service du développement de la SII contribuent au succès d'autres activités du secteur privé au sein du Groupe de la BID.

Coordination avec la BID

Consolidation des marchés financiers

En 2000, la SII a innové lorsqu'elle a signé avec Brazilian Securities Companhia de Securitização un accord de souscription de titres adossés à des créances immobilières. Il s'agissait là des premiers titres adossés à des créances immobilières de catégorie investissement émis sur le marché financier brésilien qui ont ensuite été vendus aux investisseurs institutionnels. Alors que la demande de titres adossés à des créances immobilières augmentait, la SII a octroyé à Brazilian Securities Companhia de Securitização, en 2001, un mécanisme d'achat pour l'acquisition et le montage financier d'obligations nanties par des hypothèques.

³ Le nombre de clients recevant du financement par l'intermédiaire de la Rabobank est fondé sur les numéros d'identification fiscale des clients.

Grâce à ce mécanisme de la SII, Brazilian Securities Companhia de Securitização a pu acquérir de gros volumes de créances immobilières pour titrisation ultérieure, améliorant ainsi la consolidation d'un marché hypothécaire secondaire liquide au Brésil. La demande de titres adossés à des créances immobilières développée avec le soutien financier de la SII a augmenté au-delà de la capacité de la SII à offrir le financement dont avait besoin Brazilian Securities. En travaillant avec le Département Secteur privé de la BID, la SII a aidé Brazilian Securities à obtenir une facilité de crédit renouvelable avec nantissement pour le montage financier des instruments hypothécaires. En tant que membre du Groupe de la BID, la SII a été en mesure de mobiliser une nouvelle source de financement plus importante pour Brazilian Securities au sein du Groupe de la BID qui viendra renforcer le travail d'avant-garde financé par la SII sur le marché hypothécaire brésilien.

Expansion du financement pour les institutions de microfinance

En collaboration avec le Fonds multilatéral d'investissement (MIF), leader des prêts et des investissements en microfinance dans la région, en 2005, la SII a octroyé des prêts à quatre organismes prêteurs de microfinance en Bolivie, à El Salvador, en Équateur et au Nicaragua. Ces prêts étaient les premiers financements consentis conjointement par la SII et le MIF en faveur d'institutions de microfinance. L'expertise de la SII en matière de prêts à des institutions financières réglementées et la compréhension par le MIF des prêts microfinanciers ont été combinées pour offrir une solution globale de financement à ce réseau de banque microfinancières contrôlées par Internationale Micro Investitionen Aktiengesellschaft (IMI) d'Allemagne.

Ces quatre projets font partie des efforts du Groupe de la BID visant à répondre aux objectifs de développement énoncés dans la Déclaration de Nuevo León, à savoir l'utilisation du secteur bancaire pour canaliser des prêts en faveur des micro et petites et moyennes entreprises privées d'Amérique latine et des Caraïbes.

Promotion du logement à faible coût

Une recommandation faite par Caja Madrid a amené la SII, DEG Deutsche Investitions- und Entwicklungsgesellschaft mbH et FMO Nederlandse Financierings-Maatschappij voor Ontwikkelingslanden N.V. à consentir un prêt à Hipotecaria Su Casita, S.A. de C.V. SOFOL pour le financement de logements à faible coût au Mexique.

Cette opération de la SII vient en complément d'un prêt du MIF et d'un financement de coopération technique non remboursable pour un projet pilote avec Hipotecaria Su Casita comme organisme d'exécution. Le projet MIF vise à diriger l'épargne des Mexicains qui vivent aux États-Unis vers l'achat de logements au Mexique et d'améliorer ainsi l'impact sur le développement des envois de fonds des travailleurs. Le projet de la SII vient également en complément d'une opération que le Département Secteur privé de la BID est en train d'examiner avec Su Casita. L'opération de la BID consisterait en une garantie partielle de crédit pour un montage financier adossé à des prêts hypothécaires nouvellement montés, dont Su Casita utiliserait le produit pour augmenter sa capacité de montage de prêts hypothécaires résidentiels.

**Microfinance
avec le MIF**

**Les membres du Groupe
de la BID soutiennent
le secteur du logement**

La SII : faits et chiffres

La SII est une institution financière multilatérale qui comprend quarante-trois pays membres et fait partie du Groupe de la BID. Son Accord constitutif stipule qu'elle a pour fonction de stimuler le développement économique de ses pays membres régionaux en développement, en encourageant la création, l'expansion et la modernisation d'entreprises privées, de préférence petites et moyennes, de façon à compléter les activités de la BID.

Afin de s'acquitter de sa mission, la SII offre toute une gamme de produits et services financiers, soit directement (comme par exemple des prêts à long terme, des garanties, des prises de participation et des garanties d'émission), soit indirectement au moyen de lignes de crédit par le biais d'intermédiaires financiers locaux destinées à financer des placements de sociétés, des refinancements et des fonds de roulement ainsi que des mécanismes

de garantie, de crédit-bail et de location-exploitation. La SII offre également du financement pour des fonds de souscription privée ainsi que des prêts structurés et des prêts pour des programmes de soutien des chaînes d'approvisionnement.

Tous les clients de la SII sont des entreprises privées—de préférence mais non exclusivement des petites et moyennes entreprises. Grâce à l'ingénierie financière, la SII peut adapter ses produits financiers aux besoins spécifiques de ses clients en matière de financement.

La SII travaille **directement** avec le secteur privé grâce à divers outils tels que les suivants :

- Prêts à court terme d'au maximum deux ans (financement du fond de roulement ou des opérations commerciales).
- Prêts à moyen terme d'au maximum cinq ans (financement du fond de roulement, prêts généraux ou financement de projets).
- Prêts à long terme d'au maximum dix ans (prêts généraux ou financement de projets).
- Prêts subordonnés.
- Prises de participations et investissements assimilables à des prises de participation.
- Garanties de crédit pour prêts et instruments d'emprunt.

Indicateurs financiers de base de la SII *

Début des opérations	1989
Pays membres	43
Capital social autorisé	703,7 millions de dollars
Capital libéré	500,9 millions de dollars
Encours du portefeuille	510,7 millions de dollars
Prêts accordés, montant cumulé	1,9 milliards de dollars
Effectifs autorisés	100 employés

* Chiffres arrondis. Voir états financiers pour plus de détails. arios

Indirectement, la SII met du financement à la disposition des entreprises privées :

- En prenant des participations au capital de fonds de souscription privée qui effectuent des prises de participations ou des investissements assimilables à des prises de participation.
- En apportant le financement nécessaire à des intermédiaires financiers privés (lignes de crédit, crédit-bail, affacturage).
- En octroyant des délégations de crédit à des partenaires tiers.
- En mettant du financement à disposition des organismes de développement par le biais de mécanismes de cofinancement et de financement des chaînes d'approvisionnement.

À l'avenir, la SII tient à accroître sa présence dans la région et à établir des relations à long terme avec ses clients en les accompagnant dans leur croissance et leur diversification, en les aidant à contribuer de manière durable à l'économie locale et à améliorer la vie des habitants de la région. Les résultats obtenus jusqu'à ce jour et les objectifs de la SII pour l'avenir sont expliqués plus en détail dans le présent Rapport annuel.

Les graphiques ci-après donnent un aperçu des opérations de la SII et montrent par quel facteur important leur impact sur le développement est multiplié du fait que la SII travaille par l'entremise d'institutions financières locales et d'autres intermédiaires.

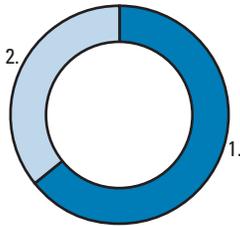
Indicateurs opérationnels clés en 2005

Approbations inférieures à 3 millions de dollars	9
Approbations comprises entre 3 millions et 10 millions de dollars	14
Approbations supérieures à 10 millions de dollars	14
Financement moyen approuvé en faveur des entreprises	3,7 milliards de dollars
Financement moyen approuvé en faveur des intermédiaires financiers	11 millions de dollars
Financement moyen par l'entremise des intermédiaires financiers avec les ressources de la SII	4 900 dollars
Nombre moyen de mois nécessaires pour l'approbation des opérations avec des intermédiaires financiers	2 mois
Nombre moyen de mois nécessaires pour l'approbation des opérations avec des entreprises, des programmes et des chaînes d'approvisionnement	3 mois
Total des passations par pertes et profits/total des décaissements de prêts et prises de participation (total au 31/12/05)	4,22 %
Provisions/ portefeuille de prêts et de prises de participation (décembre 2005)	11,19 %
Nombre d'entreprises qui demandent du financement auprès de la SII	932
Nombre de projets et de programmes approuvés	37
Nombre de projets sous supervision	153
Nombre de prêts par le biais d'intermédiaires financiers et de fonds d'investissement	23

Présentation harmonisée *

Nombre de prêts accordés par le biais d'intermédiaires financiers et de fonds d'investissement	548 712
--	---------

* montant cumulé depuis 2000

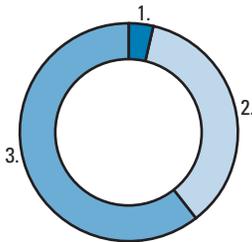


67 % des avoirs de la SII sont placés dans le secteur privé

Composition des actifs de la SII

(Au 31 décembre 2005)

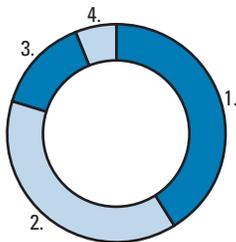
- | | |
|---|-------------|
| 1. Prêts et prises de participations en faveur du secteur privé : | 67 % |
| 2. Autres avoirs : | 33 % |



Ventilation du montant total des approbations

(Au 31 décembre 2005)

- | | |
|--|---------------|
| 1. Approbations inférieures à 3 millions de dollars : | 3,8 % |
| 2. Approbations comprises entre 3 millions et 10 millions de dollars : | 35,9 % |
| 3. Approbations supérieures à 10 millions de dollars : | 60,3 % |



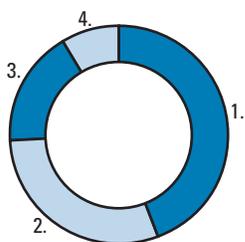
41,1 % des projets actifs du portefeuille sont des projet directs

Répartition du portefeuille actif approuvé net par produit financier

(Au 31 décembre 2005)

Nombre de projets

- | | |
|-------------------------------|-----------|
| 1. Projets directs : | 63 |
| 2. Institutions financières : | 59 |
| 3. Fonds de placement : | 22 |
| 4. Délégations de crédit : | 9 |

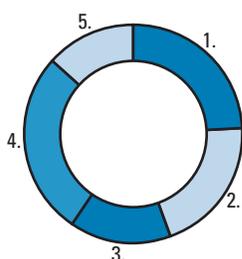


Répartition du portefeuille actif approuvé net par produit financier

(Au 31 décembre 2005)

Financement approuvé

1. Institutions financières :	44,4%
2. Projets directs :	29,9%
3. Délégations de crédit :	17,1%
4. Fonds de placement :	8,6%



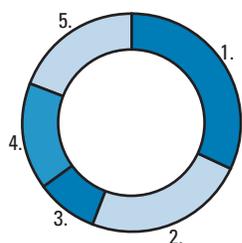
Répartition du portefeuille actif approuvé net par groupe de pays

(Au 31 décembre 2005)

Nombre de projets

1. Groupe A :	37
2. Groupe B :	31
3. Groupe C :	22
4. Groupe D :	42
5. Régional :	21

41,8 % des projets
sont situés dans
les pays C et D



Répartition du portefeuille actif approuvé net par groupe de pays

(Au 31 décembre 2005)

Financement approuvé

1. Groupe A :	34,4%
2. Groupe B :	25,0%
3. Groupe C :	7,3%
4. Groupe D :	12,8%
5. Régional :	20,5%

20,1 % des
financements
approuvés ont été
destinés aux pays C et D

Répartition par secteur en 2005— Nombre de projets actifs

(Au 31 décembre 2005)

Secteur	%
Services financiers	40,0%
Fonds de placement	16,9%
Agriculture et agro-industrie	11,5%
Services publics et infrastructure	5,4%
Aquaculture et pêche	3,8%
Éducation	3,1%
Produits manufacturés généraux	3,1%
Alimentation, mise en bouteille et boissons	2,3%
Bois, pâte et papier	2,3%
Produits chimiques et plastiques	2,3%
Tourisme et hôtellerie	2,3%
Bétail et aviculture	1,5%
Textiles, habillement et cuirs	1,5%
Zones de traitement industriel	1,5%
Pétrole et exploitation minière	0,8%
Services non financiers	0,8%
Transports et stockage	0,8%

Répartition par secteur en 2005— Financement approuvé en cours

(Au 31 décembre 2005)

Nom de l'investissement	Secteur %
Services financiers	52,9%
Fonds d'investissement	10,6%
Agriculture et agro-industrie	9,7%
Aquaculture et pêche	3,9%
Services publics et infrastructure	3,3%
Éducation	2,7%
Produits chimiques et plastiques	2,5%
Bois, pâte et papier	2,4%
Bétail et aviculture	2,1%
Produits manufacturés généraux	2,0%
Alimentation, mise en bouteille et boissons	1,8%
Zones de traitement industriel	1,5%
Tourisme et hôtellerie	1,4%
Textiles, habillement et cuirs	0,9%
Services non financiers	0,9%
Transports et stockage	0,8%
Pétrole et exploitation minière	0,7%

Décassements par le biais de fonds d'affectation spéciale

Austrian Fund	10 000 dollars
Danish Trust Fund	37 800 dollars
Italian Fund	470 218 dollars
United States Trade and Development Agency	50 000 dollars

Bilan de l'exercice

Points saillants 2005

Additionnalité et impact sur le développement

Les approbations de l'exercice 2005 devraient permettre de créer plus de 66 000 emplois. Les 341,7 millions de dollars approuvés en 2005 financeront la mise en place de projets d'un coût total de 537,1 millions de dollars. Pour chaque dollar réservé par la Société aux opérations approuvées en 2005, 2,70 dollars seront mobilisés auprès d'autres sources.

En ce qui concerne les engagements de prises de participations de la SII, 95 % étaient intégralement décaissés au 31 décembre 2005.

Résultats d'exploitation

Cette année, le Conseil d'administration de la SII a approuvé trente-sept projets et programmes dans quinze pays -auxquels s'ajoutent trois projets régionaux-soit un total de 341,65 millions de dollars. Le montant moyen par opération était de 9,2 millions de dollars, répartis comme suit :

- Douze opérations directes en faveur de sociétés d'un montant moyen de 3,8 millions de dollars.
- Dix-neuf opérations avec des intermédiaires financiers d'un montant moyen de 11 millions de dollars, pour financer des petites et moyennes entreprises.
- Deux programmes de cofinancement et autres accords d'un montant moyen de 15 millions de dollars, pour canaliser des prêts vers les petits producteurs.

Deux des prêts de l'exercice seront cofinancés, mobilisant ainsi 100 millions de dollars de financement auprès de banques et autres sources. Le montant total des ressources canalisées par la SII en 2005 est de 441,7 millions de dollars.

Les projets approuvés cette année ont suivi l'identification de 932 projets potentiels dans vingt-cinq pays ; 801 n'ont pas été retenus parce qu'ils ne satisfaisaient pas aux critères de base de la SII en ce qui concerne, entre autres, la taille, l'additionnalité ou le risque perçu. Les 131 projets restants sont passés à la phase suivante. Trente-sept transactions ont été soumises au Conseil d'administration pour examen et approbation.

Résultats financiers

Les recettes totales de la SII, toutes sources confondues, se sont montées en 2005 à 37,6 millions de dollars. Les opérations de prêts ont rapporté au total 24,1 millions de dollars (22,3 millions de dollars d'intérêts et 1,8 million de dollars de commissions). Les plus-values et dividendes du portefeuille de participations ont totalisé 2,2 millions de dollars pour l'exercice. Le total des dépenses s'est monté à 18,7 millions de dollars dégageant un bénéfice net de 13,7 millions de dollars.

Le bénéfice net est passé de 3,5 millions de dollars en 2004 à 13,7 millions de dollars en 2005. L'amélioration du bénéfice net tient aux facteurs suivants :

- Engagements et décaissements d'actifs de meilleure qualité.
- Augmentation du revenu d'intérêts sur les prêts à taux variable du fait de la hausse des taux d'intérêt.
- Poursuite des recouvrements sur les investissements à problème.
- Modération continue des conditions macroéconomiques dans les régions précédemment déprimées.

Le partenariat grandit

La République de Corée est devenue début 2005 le quarante-troisième pays membre de la SII. La République de Corée contribuera à un fonds d'affectation spéciale par le biais duquel elle soutiendra de façon ciblée la mission et les opérations de la Société dans les pays membres en développement de la région, la préférence étant donnée aux économies moins développées et plus petites. Se reporter à la partie consacrée aux fonds spéciaux pour obtenir plus de détails sur ce fonds d'affectation spéciale.

Autres événements

Assemblée annuelle de la Fédération latino-américaine des banques

La SII faisait partie des sponsors de la trentième assemblée annuelle de la Fédération latino-américaine des banques (FELABAN) qui s'est tenue fin novembre 2005. Les membres de FELABAN sont des associations de banque

et d'autres organisations de dix-neuf pays d'Amérique centrale et du Sud, soit en tout plus de 700 banques et institutions financières. L'assemblée annuelle des banques latino-américaines est la plus grande assemblée de ce type. Un millier de banquiers de la région ont assisté à l'assemblée, ainsi qu'une centaine de délégués des principales banques européennes, canadiennes et américaines qui commercent avec l'Amérique latine. La SII a saisi l'occasion de cette manifestation pour renforcer ses relations existantes et établir de nouveaux contacts. La SII y disposait également d'un stand où elle montrait des vidéos promotionnelles et distribuait des brochures sur la Société en tant qu'organisation cherchant à travailler avec les entreprises de la région et à leur offrir des solutions financières

Cours sur l'environnement pour les intermédiaires financiers

La SII a organisé du 25 au 27 mai 2005 son neuvième atelier sur la façon d'améliorer la gestion environnementale des entreprises à l'intention des représentants des institutions financières d'Amérique latine et des Caraïbes. Cet atelier, intitulé Avantage commercial compétitif, avait pour objet : La gestion environnementale dans le secteur financier, avec pour but de former les institutions financières à l'élaboration de stratégies environnementales pour leurs programmes de financement des petites et moyennes entreprises privées, ainsi que de sensibiliser les participants aux avantages comparés que comportent ces programmes. Ont participé à l'atelier, organisé sous l'égide conjointe de la Société Financière Internationale (SFI), membre du Groupe de la Banque mondiale, et du PRI de la BID, quarante-six personnes représentant trente institutions financières de dix-sept pays d'Amérique latine et des Caraïbes.

Les trois journées de présentations et les sessions des groupes de travail ont couvert les systèmes de gestion de la durabilité écologique, ont examiné comment incorporer l'analyse environnementale dans le processus du crédit et ont débattu de la façon d'identifier les problèmes et opportunités potentiels au niveau de l'environnement. Deux des banques qui assistaient au séminaire et qui avaient déjà mis en place des systèmes de gestion durable ont pu faire part de leur expérience.

Caja Madrid

Lors de l'Assemblée annuelle des Gouverneurs qui s'est tenue à Okinawa au Japon, la SII a signé une convention de crédit avec la Caja de Ahorros y Monte de Piedad de Madrid en vertu d'un arrangement de financement structuré à hauteur de 50 millions de dollars que la Caja Madrid a octroyé à la SII.

Japan Bank for International Cooperation

Également lors de l'Assemblée annuelle, la SII a signé un protocole d'accord avec la Japan Bank for International Cooperation (JBIC, www.jbic.go.jp) qui servira de cadre général pour faciliter la coopération entre JBIC et la SII afin de proposer et de mettre en place des initiatives financières aux niveaux régional, national et sectoriel et de soutenir les contacts entre institutions et le renforcement des capacités dans le domaine financier.

JBIC a été créée pour contribuer au développement sain du Japon, par le biais d'exportations et d'importations japonaises et d'activités économiques japonaises à l'étranger ainsi que pour appuyer le développement économique et social et la stabilité économique dans les zones en développement.

WUB International

La SII a signé un protocole d'accord avec WUB International, association initialement constituée entre des hommes d'affaires de Hawaï et d'Okinawa pour édifier un réseau commercial dans le monde entier.

Le protocole d'accord a pour objectif principal de promouvoir les investissements et d'identifier des opérations dans les pays membres d'Amérique latine et des Caraïbes de la SII dans lesquelles WUB International serait intéressée à participer.

Affaires institutionnelles

Session annuelle

La vingtième annuelle Session de l'Assemblée des Gouverneurs de la SII s'est tenue à Okinawa au Japon du 10 au 12 avril 2005 en conjonction avec la quarante-sixième annuelle de l'Assemblée des Gouverneurs de la BID. Au cours de cette assemblée, les Gouverneurs ont approuvé les états financiers pour l'exercice clos au 31 décembre 2004 et le rapport annuel de la Société.

Approbations cumulées par pays, déduction faite des abandons et annulations

(Au 31 décembre 2005)

Pays	%
Argentine	7,30%
Bahamas	0,27%
Barbade	0,31%
Belize	0,04%
Bolivie	2,82%
Bésil	12,84%
Chili	4,77%
Colombie	9,28%
Costa Rica	2,92%
El Salvador	0,95%
Équateur	3,60%
Guatemala	2,73%
Guyana	0,16%
Haïti	0,04%
Honduras	3,00%
Jamaïque	1,81%
Mexique	10,83%
Nicaragua	2,24%
Panama	1,41%
Paraguay	1,36%
Pérou	6,08%
République dominicaine	2,68%
Trinité-et-Tobago	0,90%
Uruguay	3,76%
Venezuela	2,81%
Régional A/B uniquement	3,15%
Régional A/B/C et D	5,47%
Régional C/D uniquement	6,46%

Approbations cumulées par secteur, déduction faite des abandons et annulations

(Au 31 décembre 2005)

Secteur	%
Agriculture et agro-industrie	8,15%
Alimentation, mise en bouteille et boissons	1,64%
Aquaculture et pêche	3,01%
Bétail et aviculture	1,01%
Bois, pâte et papier	1,34%
Délégations de crédit	10,36%
Éducation	1,09%
Fonds de placement	9,65%
Marchés financiers	1,13%
Pétrole et exploitation minière	2,06%
Produits chimiques et plastiques	2,88%
Produits manufacturés généraux	3,18%
Programme de petits prêts	0,89%
Santé	0,66%
Services financiers	38,15%
Services non financiers	0,85%
Services publics et infrastructure	3,40%
Technologie, télécoms et nouvelle économie	1,22%
Textiles, habillement et cuirs	1,15%
Tourisme et hôtellerie	2,92%
Transports et stockage	1,99%
Zones de traitement industriel	1,65%
Divers	1,64%

Conseil d'administration

Parmi les questions examinées en 2005 par le Conseil d'administration de la Société, on peut citer les suivantes :

- Le plan d'affaires 2005-06.
- Rapport oral de situation sur les souscriptions au capital.
- Proposition de prêt pour le programme des institutions financières avec pour but d'atteindre les objectifs de la Déclaration de Nuevo León.
- Deux rapports du Bureau de l'évaluation et de la supervision (OVE) de la BID : Troisième rapport d'évaluation indépendante et Plan d'action pour accentuer l'évaluabilité des Initiatives de programmes et des Plans d'entreprise de la SII.
- Rapport sur le déménagement du siège de la SII au 1350 New York Avenue.
- Modification de la politique de divulgation de l'information de la SII.
- Rapport de la SII sur son expérience des fonds de placement.

Les développements clés relatifs aux questions soumises au Conseil d'administration sont examinés ailleurs dans le présent rapport annuel.

Objectifs de la Déclaration de Nuevo León

Au début de 2004, à Monterrey, au Mexique, les présidents et les premiers ministres de trente-quatre pays de l'hémisphère occidental ont tenu un sommet spécial en vue « d'avancer sur la voie de la mise en œuvre des mesures visant à combattre la pauvreté, d'encourager le développement social, de parvenir à une croissance économique caractérisée par l'équité et de renforcer la gouvernance de nos démocraties ». La Déclaration de Nuevo León énonce les principes directeurs et les objectifs généraux devant être suivis par les gouvernements des États qui ont participé à ce sommet et fait référence en particulier au rôle que joue l'entreprise privée dans le développement :

Nous soulignons l'importance de la participation du secteur privé à la réalisation de nos objectifs. Nous reconnaissons que les micro-entreprises ainsi que les petites et moyennes entreprises sont une composante

fondamentale de la croissance économique, de la création d'emplois et de la réduction de la pauvreté dans nos pays. Nous appuierons les micro-entreprises ainsi que les petites et moyennes entreprises au moyen de politiques et programmes qui facilitent leur consolidation et leur reconnaissance officielle, permettent leur accès effectif aux marchés et aux appels d'offres du secteur public et, entre autres, encouragent la formation des ressources humaines et facilitent l'accès au crédit et aux services de développement des entreprises et aux nouvelles technologies afin de réduire les coûts administratifs. De même, nous stimulerons une intensification de la coopération internationale en vue d'encourager le partage de pratiques optimales visant le développement des micro-entreprises ainsi que des petites et moyennes entreprises.

Au nombre des mesures mentionnées à cette fin, figure le fait de tripler les « prêts à travers le système bancaire aux micro-entreprises et aux petites et moyennes entreprises, en essayant d'apporter des bénéfices à tous les pays qui participent au processus des Sommets des Amériques ». L'accent mis par la Déclaration sur l'expansion du financement à ces entreprises a été validé par le Plan d'action du G8 sur l'application de l'esprit d'entreprise à l'éradication de la pauvreté, approuvé lors du Sommet de Sea Island en juin 2004.

La SII a pris des dispositions pour atteindre cet objectif de la Déclaration de Nuevo León, à savoir de tripler d'ici la fin de 2007 son portefeuille de petites et moyennes entreprises financé par le biais des institutions financières d'Amérique latine et des Caraïbes. La SII espère atteindre ces objectifs en offrant du financement à court terme et du financement d'opérations commerciales; en fixant de nouvelles limites de crédit qui permettent d'avoir une part de risque plus élevée sur de grandes institutions financières de bonne solvabilité ; en augmentant le nombre de prêts B aux institutions financières ; en encourageant, en collaboration avec le MIF, le financement des petites et moyennes entreprises par les institutions financières d'Amérique latine et des Caraïbes ; en approuvant plus rapidement en interne les plus petites opérations ; en offrant des options de financement à taux fixe

Opérations approuvées en 2005

(Millions de dollars EU—au 31 décembre 2005)

Pays	Nom du secteur	Nom de l'investissement	Prêt brut et prise de participation approuvés	Coût total
Bolivie	Textiles, habillement et cuirs	Altifibers	0,4	1,5
Brésil	Délégations de crédit	RABOBANK III	15,0	15,0
	Services financiers	Banco Itaú	30,0	100,0
		Unibanco	10,0	40,0
	Divers	Sofisa Guarantee	2,4	2,4
Chili	Agriculture et agro-industrie	Ben David	3,0	7,0
	Services financiers	FACTORLINE II	2,0	2,0
Colombie	Services financiers	Bancóldex	30,0	30,0
		FNG	10,0	10,0
		Leasing Colombia (Pesos)	20,0	20,0
		Leasing Bolívar (Pesos)	9,0	9,0
		Leasing de Crédito (Pesos)	10,0	10,0
		Leasing Occidente (Pesos)	20,0	20,0
		Leasing del Valle (Pesos)	11,0	11,0
Costa Rica	Services financiers	Multivalores	1,0	1,0
		IMPROSA - GARANTIA	3,5	3,5
Équateur	Services financiers	Bolivariano II	7,0	7,0
	Services publics et infrastructure	Abanico II	4,0	12,0
Guatemala	Services financiers	Banco de Occidente II	10,0	10,0
Honduras	Textiles, habillement et cuirs	Caracol III	3,8	15,6
Mexique	Agriculture et agro-industrie	ALMER II	10,0	10,0
	Délégations de crédit	GB NAFIN CII	30,0	68,0
	Services financiers	Su Casita	20,0	100,0
Nicaragua	Agriculture et agro-industrie	Café Soluble III	7,0	14,2
	Bétail et aviculture	La Estrella	4,2	4,2
	Services financiers	BDF	5,0	5,0
Panama	Services publics et infrastructure	Ternor II	1,9	9,4
Paraguay	Agriculture et agro-industrie	Agrofértil	2,0	2,0
	Délégations de crédit	Banco Regional II	1,0	1,0
	Services financiers	Financiera Familiar	1,0	1,0
Pérou	Agriculture et agro-industrie	Green Peru	1,5	4,5
République dominicaine	Services financiers	BHD	5,0	5,0
Uruguay	Alimentation, mise en bouteille et boissons	CONAPROLE	5,0	5,0
	Délégations de crédit	CU Agency Line	5,0	10,0
Régional A/B/C/D	Délégations de crédit	LAAD II	6,0	12,0
		CAF	30,0	60,0
Régional C/D uniquement	Services financiers	Interfin Regional	5,0	10,0
Total		37	341,7	635,3

et flottant ; en accordant des améliorations de la cote de crédit aux émissions en monnaie locale afin de réduire leurs coûts et d'en prolonger la durée ; et en offrant des garanties aux institutions financières locales pour des projets en monnaie locale en faveur des petites et moyennes entreprises. Une grande partie de ceci sera effectué par le biais du Programme des intermédiaires financiers que le Conseil d'administration a approuvé cette année.

Parmi les mesures internes que la SII a prises pour renforcer ses efforts visant à atteindre les objectifs de la Déclaration de Nuevo León, on peut citer la création d'une unité des institutions financières; la création d'un mécanisme SII/MIF de financement des petites et moyennes entreprises pour allier l'assistance technique du MIF au crédit et aux garanties de la SII au profit des institutions financières afin d'augmenter les prêts aux petites et moyennes entreprises ; la modification des directives de risque afin d'offrir des prêts plus importants aux institutions financières habilitées pour la rétrocession de ces prêts aux petites et moyennes entreprises ; l'extension des attributions de la SII au financement d'opérations à court terme ; l'obtention d'une dérogation temporaire de la limite de la SII applicable au secteur des institutions financières; et la conception d'une convention de crédit standard pour les institutions financières afin de rationaliser les opérations.

Décentralisation

Pour servir ses clients de manière plus efficace, la SII a continué à augmenter le nombre de ses agents basés dans la région et à élargir le nombre de pays où travaille son personnel. En 2005, le nombre des membres du personnel régional de la SII est passé à vingt, répartis dans huit bureaux situés dans huit pays, alors qu'il était de quinze dans trois pays en 2002.

La décentralisation du processus d'introduction des projets et de supervision du portefeuille contribue à accroître le volume des nouvelles opportunités commerciales et à faire en sorte que les interactions avec les clients existants soient plus fréquentes et interviennent dans de meilleurs délais. Le processus de décentralisation continuera d'être un des grands axes de la stratégie de la SII dans les années qui viennent.

Souplesse et Nouveaux produits

La SII a élargi la gamme de ses produits pour y inclure un plus vaste panachage d'options de financement. Au nombre de ces dernières, on note des prêts à court et à moyen terme pour diverses fins dont le financement des opérations commerciales et du fonds de roulement. Cette souplesse accrue et ces nouveaux produits ont en partie pour objet d'améliorer la performance financière de la SII mais surtout de répondre aux besoins financiers non satisfaits du marché cible des la SII et d'accroître les activités de prêt et d'investissement de la SII dans les plus petites économies de la région.

Les effets financiers et de développement attendus de cette plus grande souplesse se sont fait sentir en 2005. Les nouveaux produits ont représenté 30 % du nombre des approbations de projets de l'exercice. Les transactions avec les institutions financières, autre grand axe des nouvelles activités commerciales en 2005, se sont montées à environ 209,5 millions de dollars, soit 61 % du volume et du nombre des projets approuvés pendant l'année. Grâce à ses opérations de prêts cofinancés, la SII sera aussi en mesure de mobiliser 100 millions de dollars supplémentaires pour les institutions financières.

Coopération au sein du Groupe de la BID

L'action combinée des différentes institutions qui forment le Groupe de la BID peut constituer un formidable agent de développement en Amérique latine et dans les Caraïbes. La SII travaille en collaboration avec la BID au développement du volet secteur privé de la programmation et des stratégies-pays de la BID. À cette fin, le Comité de crédit de la SII fait office de facto de « comité d'investissement » pour les opérations du MIF dans le cadre du processus d'examen des prises de participation et des prêts de ce dernier.

Secteur privé

La SII est activement impliquée dans le processus d'élaboration des stratégies de développement du secteur privé pour tout le Groupe de la BID. Ce processus qui fonctionne au niveau de chaque pays constitue un cadre commun permettant d'assurer la coordination au niveau pays entre la SII, le MIF et le PRI. Si la SII et le PRI fournissent tous deux des financements pour des projets d'infrastructure, la structure des coûts du PRI ne lui permet pas d'opérer de manière rentable lorsque les opérations

Approbations, décaissements et encours

(au 31 décembre 2005—en millions de dollars)

Pays	Approbations brutes			Décaissements			Encours		
	Prêt/autre	Prise de part.	Total	Prêt/autre	Prise de part.	Total	Prêt/autre	Prise de part.	Total
Argentine	153,74	10,97	164,71	124,32	9,41	133,73	20,03	0,61	20,64
Bahamas	6,00	0,00	6,00	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
Barbade	3,00	4,00	7,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Belize	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
Bolivie	61,75	1,93	63,68	53,32	1,33	54,65	9,33	0,00	9,33
Brésil	271,20	18,50	289,70	177,43	13,03	190,46	82,28	2,76	85,04
Chili	77,35	30,33	107,67	58,55	24,08	82,63	29,10	14,97	44,07
Colombie	196,37	12,88	209,25	125,39	9,51	134,89	91,01	0,92	91,93
Costa Rica	64,45	1,50	65,95	53,25	0,50	53,75	17,72	0,00	17,72
Équateur	78,78	2,50	81,28	46,70	1,80	48,50	25,38	0,00	25,38
El Salvador	16,88	4,50	21,38	16,40	2,00	18,40	10,96	0,00	10,96
Guatemala	61,05	0,50	61,55	18,88	0,00	18,88	0,46	0,00	0,46
Guyana	3,30	0,20	3,50	0,80	0,00	0,80	0,00	0,00	0,00
Haïti	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Honduras	66,60	1,00	67,60	32,70	0,00	32,70	12,28	0,00	12,28
Jamaïque	39,30	1,52	40,82	9,03	0,00	9,03	2,53	0,00	2,53
Mexique	195,99	48,25	244,24	62,94	25,06	87,99	19,03	10,18	29,21
Nicaragua	49,15	1,40	50,55	34,85	0,90	35,75	17,33	0,00	17,33
Panama	31,88	0,00	31,88	31,88	0,00	31,88	6,60	0,00	6,60
Paraguay	30,60	0,00	30,60	23,94	0,00	23,94	4,89	0,00	4,89
Pérou	126,25	10,83	137,08	76,14	4,48	80,62	20,48	0,00	20,48
République dominicaine	60,55	0,00	60,55	26,92	0,00	26,92	0,00	0,00	0,00
Trinité-et-Tobago	17,50	2,80	20,30	9,61	0,60	10,20	0,16	0,60	0,76
Uruguay	78,59	6,20	84,79	47,66	6,05	53,70	20,14	0,25	20,39
Venezuela	58,75	4,74	63,49	29,50	0,00	29,50	11,56	0,00	11,56
Régional A/B uniquement	0,00	71,00	71,00	0,00	53,84	53,84	0,00	21,99	21,99
Régional A/B/C/D	111,18	34,50	145,68	33,13	17,73	50,86	22,80	12,50	35,31
Régional C/D uniquement	76,00	47,50	123,50	10,00	26,69	36,69	8,18	13,66	21,84
Total	1 938,18	317,55	2 255,73	1 105,33	197,00	1 302,33	432,7	78,31	510,68

sont inférieures à 25 millions de dollars. La SII participe à des groupes de travail et à des missions—dont plusieurs en Amérique centrale et dans les Caraïbes en 2005—pour mettre en œuvre cette stratégie. L'Initiative pour l'amélioration du climat des affaires que la BID est actuellement en train de mettre en place permettra à la SII d'apporter ses connaissances et son expérience du secteur des petites et moyennes entreprises.

Fonds multilatéral d'investissement

Le MIF a été créé en 1992 pour promouvoir la viabilité économique et sociale des économies de marché en Amérique latine et dans les Caraïbes. Le MIF est géré par la BID et retient les services de la SII pour certaines prestations. De plus, le Comité de crédit de la SII sert de Comité de crédit élargi pour les opérations du MIF concernant des fonds d'investissement en faveur des micro-entreprises.

La SII fournit des services-conseils au MIF depuis de nombreuses années et la coordination entre les deux organisations est efficace et fluide. En tant que nouvelle ramification de leur programme conjoint avec les institutions financières, la SII et le MIF ont élaboré une stratégie commune de travail avec les institutions de microfinance et travaillent ensemble sur des initiatives appuyant les efforts du Groupe de la BID pour réaliser les objectifs en matière de prêts établis par la Déclaration de Nuevo León.

En 2004, la SII et la BID, en sa qualité d'administrateur du MIF, ont conclu un protocole d'accord pour poursuivre leur collaboration et mettre en place de nouveaux mécanismes permettant d'apporter assistance technique et financement aux petites et moyennes entreprises. Elles sont convenues de collaborer à la recherche d'institutions financières désireuses d'engager leurs propres ressources humaines et financières pour le développement de programmes de financement spécifiques pour les petites et moyennes entreprises, qui pourraient bénéficier de la combinaison de l'assistance technique du MIF et du financement de la SII pour renforcer leur capacité de travail avec le secteur des petites et moyennes entreprises.

Le Mécanisme SII/MIF de financement des petites et moyennes entreprises qui en est résulté vise à aider les institutions financières à répondre aux questions de financement, de coût d'opération et de gestion des risques qui

limitent leur capacité de prêt aux petites et moyennes entreprises. Ce mécanisme est conçu de manière à venir en complément des efforts de la BID visant à améliorer l'environnement pour les transactions sécurisées et à éliminer d'autres entraves structurelles par l'entremise de l'Initiative pour l'amélioration du climat des affaires. Il s'inscrit également dans le cadre de la stratégie approuvée du secteur privé du Groupe de la BID, qui requiert une meilleure coordination entre les diverses branches du secteur privé du Groupe de la BID et le développement de partenariats stratégiques destinés à mobiliser des ressources supplémentaires.

À ce jour, les prêts et participations de la SII dans le cadre du mécanisme conjoint se montent à 9,6 millions de dollars et, combinés avec les prêts, les participations et l'assistance technique du MIF devraient atteindre plus de 101 000 micro-entreprises et petites et moyennes entreprises. La SII et le MIF montent en puissance la commercialisation de ce mécanisme de financement. De nouvelles propositions de prêts et de coopération technique vont vraisemblablement être axées sur les prêts aux petites et moyennes entreprises et sur de nouveaux instruments tels que l'affacturage. En 2005, la Société a également supervisé plusieurs projets pour le MIF, a participé au montage et à l'examen préliminaire de fonds d'investissements dans de petites entreprises, et a assuré la supervision de la préparation de nouveaux investissements du MIF.

Programmes spéciaux

Programme des institutions financières

Le Programme des institutions financières qui a été approuvé cette année est conçu pour apporter jusqu'à 160 millions de dollars par an de crédit supplémentaires aux petites et moyennes entreprises par le biais d'intermédiaires financiers locaux. Ce financement sera mis à la disposition de ces entreprises par le biais des modalités de financement que la SII est autorisée à offrir, à savoir crédit-bail, affacturage, prêts de fond de roulement, crédits documentaires, prêts pré et post exportation, et financement pour expansion à moyen et long terme. Ce programme a été approuvé pour une durée initiale de trois ans de 2005 à 2007. Le Conseil d'administration de la Société évaluera les performances du programme à intervalles réguliers pour décider s'il doit être poursuivi au-delà de la période initiale de trois ans. Les performances du

Pays d'origine et montant total des marchés, 1989–2005

(au 31 décembre 2005—en milliers de dollars)

Allemagne	78 559
Argentine	289 188
Autriche	358
Bahamas	2 612
Barbade	3 000
Belgique	272
Bolivie	12 142
Brésil	186 519
Chili	135 458
Colombie	32 755
Corée, République de	43
Costa Rica	72 169
Danemark	8 038
El Salvador	15 921
Équateur	21 893
Espagne	21 857
États-Unis	405 137
Finlande	2 240
France	15 757
Guatemala	49 657
Guyana	600
Honduras	57 498
Israël	13 367
Italie	45 747
Jamaïque	4 940
Japon	18 170
Mexique	99 254
Nicaragua	23 593
Norvège	7 551
Panama	13 913
Paraguay	5 890
Pays-Bas	36 807
Pérou	72 813
République dominicaine	30 043
Suède	677
Suisse	11 897
Trinité-et-Tobago	1 000
Uruguay	69 698
Venezuela	37 281
Régional	18 530
Total	1 922 844

Korean Trust Fund

Dans le contexte de l'admission de la République de Corée en tant que quarante-troisième pays membre de la Société fin 2004, la République de Corée et la Société ont conclu un accord pour la création du Korea-IIC SME Development Trust Fund. Au titre de cet accord, la République de Corée s'engageait à provisionner le fonds à hauteur de 40 millions de dollars. À la fin décembre 2005, elle avait versé une contribution de 11,4 millions de dollars en liquide, comme prévu. Le Fonds fiduciaire coréen, le plus important constitué à la SII à ce jour, va faciliter la réalisation du mandat de développement de la Société.

Le fonds a pour objet général de financer de l'assistance technique et d'autres activités non remboursables à l'appui de la mission et des opérations de la SII dans les pays membres en développement de la région, de préférence les

économies plus petites et moins développées. Le fonds apportera son soutien à des initiatives qui sont au cœur de la mission de la Société, telles que les activités suivantes:

- Études de préinvestissement, y compris études sectorielles et études de marché.
- Identification de projets.
- Développement et mise en œuvre de nouveaux mécanismes de financement.
- Montage de projets et prestation de services-conseils comptables, juridiques et environnementaux.
- Organisation de séminaires, de forums et d'ateliers pour diffuser les connaissances et l'expérience relatives à la mission et aux objectifs de la Société.

programme seront évaluées sur la base des critères suivants :

- Montant de financement de la SII mis à la disposition des petites et moyennes entreprises par le biais du programme.
- Montant des autres prêts en faveur de ces entreprises en sus de ce qui est financé par le biais du programme.
- Nombre d'entreprises bénéficiant du programme.
- Nombre estimé d'emplois soutenus par les prêts effectués grâce au programme.
- Nombre de banques participant au programme en tant qu'organismes prêteurs.
- Nombre de banques participant au programme en tant qu'organismes de prêts B.

Le personnel du programme des institutions financières de la SII est chargé d'introduire, d'analyser, de structurer et de superviser toutes les opérations avec les institutions financières qui reçoivent du financement dans le cadre du programme.

La promotion du recours au Programme des institutions financières pour des projets qui puissent répondre aux critères du Mécanisme de développement propre dans le cadre du Protocole de Kyoto permettra d'augmenter encore les financements en faveur des petites et moyennes entreprises de la région. À cette

fin, la SII inclut des informations sur les crédits carbone dans son programme de formation écologique à l'intention des institutions financières. Le programme de formation continuera d'être un élément essentiel de l'assistance fournie aux intermédiaires financiers.

Financement en monnaie locale

Outre son mandat actuel qui consiste à accorder des financements de projets à long terme en dollars la SII commence à explorer d'autres structures pour apporter son appui aux petites et moyennes entreprises au moyen de financements en monnaie locale. En raison d'un changement de la réglementation sur les devises et du fait que certaines sociétés préfèrent emprunter en monnaie locale pour financer leurs investissements à long terme, la SII cherche à élargir le champ de son mandat actuel en monnaie locale. Cette année, des opérations comportant un élément en monnaie locale ont été approuvées avec Banco Sofisa au Brésil (programme de garantie en monnaie locale) et avec Nacional Financiera, S.N.C. au Mexique (programme de garantie partielle de prêt). Pour plus d'informations sur les opérations en monnaie locale, voir la page 1.

Programmes de prêts cofinancés

Afin d'élargir encore son mandat, la SII met également en place des programmes de finan-

Le Programme italien de développement des petites et moyennes entreprises

Le programme italien de développement des petites et moyennes entreprises est une initiative visant à créer un réseau entre des entreprises italiennes, latino-américaines et des Caraïbes qui sont liées par des opérations d'importation, d'exportation et d'investissement étranger direct. L'objectif est d'atteindre des petites et moyennes entreprises en Amérique latine et dans les Caraïbes qui ont des liens commerciaux avec des entreprises italiennes et qui ont besoin de financement pour leurs investissements d'expansion, et de les recommander à la Société. Le programme a déjà créé un vaste réseau d'agences de développement, de gouvernements régionaux et centraux, de banques, d'organisations internationales et d'entreprises italiennes et d'Amérique latine et des Caraïbes qui encouragent et font du commerce avec cette région. Plusieurs conférences et ateliers visant à présenter la SII et le programme se sont déroulés en Italie et en Amérique latine avec l'appui des partenaires italiens pour une audience d'institutions locales et de sociétés sélectionnées.

Des initiatives ont été lancées avec la Commission italienne du commerce au Pérou, au Venezuela et au Brésil ; avec la Regione Emilia Romagna au Chili, en Argentine et au Brésil ; avec les chambres de commerce de Toscane au Pérou, au Mexique et au Brésil ; avec les

sociétés automobile du Piedmont ; et au Brésil avec le Ministre italien de la Production.

Des banques italiennes comme Monte Paschi di Siena et Banco Sanpaoloimi sont en train de créer des outils de cofinancement pour participer au programme de cofinancement de la SII. Par suite de ces efforts, Banco Sanpaoloimi a cofinancé une opération au Brésil avec Bicbanco.

Une attention particulière est portée au concept de chaînes d'approvisionnement qui vise à toucher et financer des entreprises qui font partie de la chaîne d'approvisionnement d'une société italienne (comme par exemple Pirelli S.A. Brasil et Fiat Brasil).

Une base de données détaillée de 500 sociétés italiennes et latino-américaines a été mise en place pour créer une carte des connexions et des interactions commerciales et utiliser ces données pour cibler les efforts de marketing avec pour objectif ultime que la SII finance certains de ces investissements. Certaines de ces sociétés sont déjà en cours d'analyse au sein de la SII pour déterminer leurs besoins de financement.

Le programme crée des opportunités commerciales et soutient le développement du secteur privé en Amérique latine et dans les Caraïbes, en créant un réseau commercial qui offre plus d'opportunités et renforce les partenariats entre l'Italie et les petites et moyennes entreprises d'Amérique latine et des Caraïbes.

cement parallèles avec des institutions de développement pour financer des projets directs de petite et moyenne taille dans leurs pays membres.

Gestion directe des prêts octroyés par le biais d'intermédiaires

Outre le portefeuille d'intermédiaires financiers de la SII qui ont reçu des financements de la SII, certains intermédiaires financiers ont publié des résultats d'exploitation médiocres ou ont été repris par les autorités réglementaires locales. Dans ces cas, la SII exécute les nantissements en sa faveur de telle sorte que les différents prêts accordés par les intermédiaires avec les fonds de la SII sont désormais gérés, négociés, vendus ou restructurés par la SII sans passer par l'intermédiaire. C'est ainsi que la SII gère à présent un portefeuille d'environ quarante de ces prêts.

Programmes de chaînes d'approvisionnement

Les programmes de chaînes d'approvisionnement cherchent à utiliser les financements de la SII pour renforcer les liens entre les grandes sociétés et leurs fournisseurs.

Ces programmes offrent à ces derniers un certain nombre d'avantages en fonction de leur structure et de leur finalité propre. Par exemple, ils permettent aux fournisseurs de percevoir leurs paiements avant l'échéance de leurs factures, réduisant ainsi leurs frais financiers et de perception, ou ils leur offrent un moyen de transfert de savoir-faire ou de technologie. Ces programmes donnent aussi accès à des capitaux à moyen terme pour l'achat d'immobilisations. Pour les grandes entreprises, ces programmes leur permettent de développer leurs chaînes d'approvisionnement et d'obtenir de meilleurs prix de leurs fournisseurs.

Comités permanents

Comité de crédit

Président : Premier chargé de crédit

- Examine les nouvelles opérations et émet une recommandation au Directeur général concernant la soumission au Conseil d'administration pour approbation.

Comité finance et trésorerie

Président : Directeur, financement des entreprises et des institutions financières

- Examine les stratégies proposées pour la gestion des avoirs liquides, en tenant compte des investissements prévus, des conséquences potentielles des variations des taux d'intérêt et des besoins de liquidités.

Comité de gestion des ressources humaines

Président : Responsable de l'Unité de crédit

- Supervise les programmes de formation du personnel et s'occupe des préoccupations du personnel.
- Conseille l'unité des ressources humaines sur les promotions et les évaluations de personnel.

Comité de politique et des contrôles internes

Président : Responsable de l'Unité des affaires institutionnelles

- Conçoit les politiques, procédures et directives favorables à l'efficacité des opérations et au libre flux des informations.

Comité de supervision du portefeuille

Président : Responsable de la Division finances et gestion des risques

- Surveille la qualité d'ensemble du portefeuille de la SII et examine l'état d'avancement du cycle de supervision du portefeuille, y compris la validation et l'approbation des classifications de risques.
- Approuve les directives et les procédures de supervision.
- Examine les actions spécifiques destinées à atténuer les risques et à protéger les intérêts de la SII dans des projets donnés.

Comité des opérations spéciales

Président : Responsable de l'Unité de crédit

- Émet des recommandations et fait des suggestions à l'Unité des opérations spéciales sur les stratégies et priorités générales, et les propositions spécifiques de recouvrement de prêts et de plans de restructuration.

Les programmes de chaînes d'approvisionnement donnent à la SII l'occasion d'élargir la portée de ses opérations et de toucher un plus grand nombre de petites et moyennes entreprises tout en apportant un soutien au développement des chaînes d'approvisionnement.

AIG-GE Capital Latin American Infrastructure Fund

La SII est consultée pour ses compétences régionales en tant que conseiller par l'Emerging Markets Partnership à l'occasion des investissements de ce dernier dans des entreprises d'infrastructure en Amérique latine, notamment dans les secteurs de l'énergie électrique, des transports et des télécommunications. L'Emerging Markets Partnership est le principal conseiller de l'AIG-GE Capital Latin American Infrastructure Fund. Au cours de l'année, la SII a fourni des services-conseils et assuré le suivi du portefeuille de projets du fonds.

Fonds spéciaux : Partager les ressources et encourager le développement du secteur privé
L'assistance technique que la Société fournit à ses clients potentiels est un élément important du processus qui va de l'évaluation des projets de développement à la recommandation que la SII participe à leur financement. Cette assistance peut prendre la forme de conseils sur la conception du projet, sur les questions financières, économiques, techniques et opérationnelles, juridiques, environnementales, et sur la sécurité des employés. La SII encourage également les entreprises à adopter de bonnes pratiques de gouvernance et leur offre des conseils dans ce domaine. De plus, la Société fournit une assistance à des programmes non liés à des projets spécifiques qui appuient le développement des petites et moyennes entreprises, comme par exemple des initiatives spéciales des pays membres et des études et ateliers qui aident

La nouvelle politique de divulgation de l'information de la Société

La Société réaffirme son engagement envers la transparence et la responsabilité dans toutes ses activités. La politique de divulgation de l'information de la Société est fondée sur les principes suivants :

- Les informations concernant la Société et ses activités seront mises à la disposition du public en l'absence d'arguments convaincants de confidentialité.
- L'accès à toutes les informations publiques de la Société doit être possible dans tous les pays membres de la Société.
- L'information fournie au public doit être mise à disposition sous une forme et dans un délai qui valorisent la transparence et par conséquent la qualité des activités de la Société.

Pour chaque prêt, participation, garantie ou autre opération de financement, un résumé de l'investissement sera mis à la disposition du public au moins trente jours avant que le Conseil d'administration n'approuve la proposition du projet. Le résumé de l'investissement comprendra la classification environnementale

de la Société pour le projet en question, un résumé des impacts environnementaux potentiels et des questions de sécurité, et des recommandations pertinentes ou l'obligation de la Société de se préoccuper de ces questions au cours de la mise en œuvre du projet.

Pour les projets de Catégorie IV qui peuvent avoir potentiellement un impact divers et non négligeable sur l'environnement, un résumé de l'examen environnemental sera mis à la disposition du public avec le résumé de l'investissement, au moins 120 jours avant la décision finale du Conseil d'administration de la Société sur le projet sous-jacent.

Certaines restrictions sur la mise à la disposition du public des informations de la Société sont nécessaires pour éviter une atteinte importante aux affaires et aux intérêts compétitifs des clients de la Société. Sauf indication contraire dans la politique de divulgation de l'information, les documents financiers ou commerciaux sensibles ou de propriété exclusive ou les informations reçues par la Société de la part des entités du secteur privé ne seront pas divulgués.

Voir le texte complet de la politique de divulgation publique de la Société sur www.iic.int.

les entreprises et les institutions financières à être plus compétitives sur le marché mondial.

Pour ces activités, la SII procède actuellement à la gestion et peut disposer de ressources tirées de fonds spéciaux créés par les pays donateurs, tels que l'Autriche, le Danemark, les États-Unis, l'Italie et la République de Corée. L'objectif de l'Italian Trust Fund est de financer l'assistance technique liée à la viabilité technique, économique et financière des activités économiques à fort impact social proposées par les petites et moyennes entreprises argentines et italo-argentines.

La Société a également accès au Swiss Technical Cooperation Trust Fund for Consulting Services and Training Activities géré par la BID. L'utilisation des ressources des fonds d'affectation spéciale revêt une grande importance pour la SII en raison de sa mission particulière qui est de promouvoir le développement économique de ses pays membres d'Amérique latine et des Caraïbes en finançant de préférence les petites et moyennes entreprises.

En 2005, environ 568 000 dollars de fonds de coopération technique ont été canalisés par les fonds de coopération susmentionnés.

Gouvernance

Structure de la SII

Assemblée des Gouverneurs. L'Assemblée des Gouverneurs, composée d'un Gouverneur pour chaque pays membre et de son suppléant, est investie de tous les pouvoirs de la Société. Parmi les pouvoirs conférés à l'Assemblée des Gouverneurs qui ne peuvent être délégués au Conseil d'administration figurent l'admission de nouveaux pays membres, l'engagement d'auditeurs externes, l'approbation des états financiers vérifiés de la Société et l'amendement de l'Accord constitutif de la SII.

Conseil d'administration. Le Conseil d'administration est responsable de la conduite des opérations de la Société et exerce à cet effet tous les pouvoirs que lui confère l'Accord constitutif de la SII ou qui lui sont délégués par l'Assemblée des Gouverneurs. Le Conseil

d'administration décide de l'organisation de base de la Société, y compris du nombre et des responsabilités générales des principaux postes administratifs et professionnels, et adopte le budget de l'institution. Les treize membres et les treize suppléants du Conseil d'administration sont siégent pendant trois ans et représentent un ou plusieurs pays de la Société.

Le Comité exécutif du Conseil d'administration est composé de quatre personnes, l'Administrateur ou le suppléant nommé par le pays membre qui détient le plus grand nombre d'actions dans la Société, deux administrateurs représentant les pays membres en développement de la région et un administrateur représentant les autres pays membres. Ce comité étudie tous les prêts et les prises de participation qu'effectue la Société dans des entreprises implantées dans les pays membres.

Direction. Le Président de la BID est de droit le Président du Conseil d'administration de la Société. Il préside les réunions du Conseil d'administration mais n'a pas droit de vote à moins qu'il faille départager les voix. Il peut participer à l'Assemblée des Gouverneurs de la SII mais ne peut y voter.

Le Conseil d'administration nomme le Directeur général de la Société à une majorité des quatre cinquièmes du total des droits de vote, sur recommandation du Président du Conseil d'administration. Le Directeur général est le responsable des fonctionnaires et des employés de la Société. Sous la direction du Conseil d'administration et la supervision générale du Président du Conseil d'administration, il est chargé des affaires ordinaires de la Société et, en consultation avec le Conseil d'administration et le Président du Conseil d'administration, il est responsable de l'organisation, de la nomination et du renvoi des fonctionnaires et des employés. Le Directeur général peut participer aux réunions du Conseil d'administration mais ne peut y voter.

Le Directeur général décide également de la structure opérationnelle de la SII et peut la modifier selon l'évolution des besoins de l'organisation.

Dotation en personnel. Pour remplir sa mission multilatérale, la SII dispose actuellement de 100 postes titulaires au 31 décembre 2005. Il y a vingt membres du personnel régional dans huit pays (Argentine, Chili, Colombie, Costa Rica, Honduras, Nicaragua, Paraguay et Uruguay) et quatre-vingt au siège à Washington, D.C. Parmi ces derniers, on compte vingt

chargés d'investissement qui travaillent directement à l'introduction et à l'élaboration de nouveaux projets et six qui sont affectés à plein temps à la supervision directe d'un portefeuille de 153 projets (sociétés et institutions financières), y compris des visites annuelles sur le terrain. Le reste du personnel apporte son soutien aux Opérations, à savoir la Division juridique, la Division finance et gestion des risques, et les unités Crédit, Ingénierie environnementale, Opérations spéciales, Gestion et supervision du portefeuille et Affaires institutionnelles.

Politiques clés

Politique de divulgation de l'information.

Suite à une période de consultation publique, le Conseil d'administration a approuvé une nouvelle politique plus vaste de divulgation qui s'appliquera aux données ou aux documents préparés après le 1^{er} décembre 2005. Les documents préparés entre le 15 janvier 1999 et le 1^{er} décembre 2005 continueront d'être assujettis au document de politique de divulgation de l'information du 15 janvier 1999 et à tout accord applicable entre la Société et ses clients. Cette politique est en règle générale conforme aux niveaux de divulgation requis par le Groupe de la BID dans son ensemble, adaptée pour tenir compte du mandat de la SII qui est d'encourager la création, l'expansion et la modernisation des petites et moyennes entreprises du secteur privé.

Suivi et évaluation. Des indicateurs objectifs de l'efficacité du développement sont indispensables pour la responsabilisation de l'utilisation de fonds publics et tirer les leçons des expériences passées, établir des normes de réussite et consolider les objectifs et les valeurs du développement. C'est ce qui a amené la SII à mettre en place un système d'évaluation des projets fondé sur des directives élaborées par l'Evaluation Cooperation Group des banques multilatérales de développement. La fonction d'évaluation est scindée en deux : auto-évaluation d'une part et évaluation indépendante de l'autre. La responsabilité de l'autoévaluation des projets incombe à la SII. L'OVE de la BID offre à la SII des services d'évaluation indépendante dans le cadre d'un accord passé entre les deux institutions.

Un examen indépendant mesurant la performance en matière de pratiques d'évaluation des organisations multilatérales fournissant des appuis au secteur privé a placé la SII au deuxième rang, après la SFI, en termes de

Fonds d'affectation spéciale d'assistance technique SII/BID–2005

	Objectif et brève description	Projets	Travail du consultant/résultats
Austrian Fund Créé en 1999 Montant : \$500 000 Activité en 2005 : \$10 000 Solde disponible : \$158 340	Fonds non lié de financement de l'assistance technique. Préférence accordée aux entreprises autrichiennes. Etudes ou activités doivent bénéficier aux entreprises autrichiennes (à savoir augmenter le potentiel pour les investisseurs autrichiens, équipementiers, etc.).	Sinersa Projet hydroélectrique (Pérou)	Le Fonds autrichien a couvert les honoraires des consultants liés aux crédits de carbone devant être générés par Sinersa dans la centrale hydroélectrique de 15,4 MW de Poechos. Les honoraires couvraient le coût d'une entité opérationnelle désignée devant procéder au rapport de vérification qui évalue indépendamment le rapport annuel sur la réduction des émissions et le volume de réduction de gaz à effet de serre ainsi obtenu par Sinersa. La SII a approuvé un prêt de 8,5 millions de dollars pour ce projet.
Danish Fund Créé en 2003 Montant : \$500 000 Activité en 2005 : \$30 000 Reconstitution : \$157 411 Solde disponible : \$257 009	Finance des services de consultants liés aux activités techniques et opérationnelles de la SII. Au moins 25 % des ressources du Fonds bénéficieront à des projets en Bolivie et au Nicaragua. Au moins 75 % des ressources de chaque contrat seront utilisées pour financer des services de conseil ou des cabinets de conseil danois.	Projet de production électrique de GESCA (Guatemala) Usine textile Altifibers (Bolivie) Projet Ciramar chantier naval (République dominicaine)	La SII a retenu les services d'un cabinet de conseil en ingénierie danois pour l'aider dans l'évaluation de la viabilité technique et financière de la construction d'une centrale thermique de 15,4 MW à 60 Km de la ville de Guatemala. GESCA souhaite obtenir un prêt de 7 millions de dollars pour ce projet. Préparation d'une évaluation environnementale (Manifiesto Ambiental Industrial) et d'un plan de gestion environnementale pour une usine textile, Altifibers, qui recevra un prêt de la SII dans le cadre de son programme de petits prêts pour la Bolivie. La SII a retenu les services d'un consultant danois pour effectuer une analyse technique de la faisabilité d'un projet recouvrant la réparation de navires et des services de construction ainsi que toute une gamme de services d'agence maritime. La société du projet en question souhaite obtenir un prêt de 4,1 millions de dollars pour des investissements et la restructuration de la dette.
Italian Fund Créé en 1992 Montant : \$2 200 000 Activité en 2005 : \$470 218 Solde disponible : \$691 855,27	Finance les activités d'assistance technique fournies par des sociétés ou des ressortissants italiens dans le cadre d'opérations de la SII. Les ressources peuvent être utilisées pour (i) la préparation d'études de pré-faisabilité et de faisabilité ; (ii) la mise en place d'opérations pilotes ; (iii) l'assistance technique relative à la réhabilitation de projets en cours ; (iv) des transferts de technologie.	Diproinduca (Venezuela) Programme de financement des fournisseurs (Amérique/ Caraïbes)	La SII a retenu les services d'une société d'ingénierie italienne pour assurer le devoir de vigilance environnementale relatif au projet Diproinduca au Venezuela, un projet de restauration de l'environnement de la lagune d'Acapulco, qui comprend la récupération du minerai de fer des dépôts de résidus anciens dans la lagune. Diproinduca souhaitait obtenir un prêt de 8 millions de dollars pour le projet. La SII a retenu les services d'un consultant italien pour aider la SII dans la conception et la mise en place de la structure d'un mécanisme de financement pour les fournisseurs constituant un nouveau moyen de fournir aux PME une source de financement afin d'obtenir des équipements auprès de différents fournisseurs et de leurs filiales.
Korean Fund Créé en 2005 Montant : \$40 millions Solde disponible : \$10 806 245,69	Finance des services d'assistance technique non remboursables et d'autres activités à l'appui de la mission et des opérations de la SII dans ses pays membres en développement de la région, de préférence dans les économies de petite taille et moins développées.		
Swiss Fund Amendement à l'Accord de la BID en 2003 Montant : \$3 millions Activité en 2005 : Sans objet	Finance des activités d'assistance technique en Bolivie, au Costa Rica, en Equateur, au Guatemala, au Honduras, au Nicaragua, au Pérou et au Salvador pour engager des consultants suisses. La SII peut avoir directement accès au Fonds dans le cadre de règles distinctes de celles de la BID.		
U.S. Trade and Development Agency Fund Créé en 1995 Montant : \$250 000 (renouvelable) Activité en 2005 : \$50 000 Solde disponible : \$100 193	Finance des activités d'assistance technique dans le cadre de projets qui offrent des opportunités à des entreprises américaines (équipementiers, prestataires de services, etc.). Les consultants doivent être américains ou résidents.	Projet hydroélectrique Abanico (Equateur)	La SII a retenu les services d'un cabinet d'ingénierie américain pour participer à la supervision de la construction du projet. La SII a approuvé un prêt de 7 millions de dollars pour ce projet.

conformité avec les meilleures pratiques d'évaluation des opérations du secteur privé.

Normes environnementales et du droit du travail. Avant que les nouvelles opérations ne soient soumises au Conseil d'administration, elles passent par un processus d'examen sur le plan de l'environnement et du travail qui comprend une évaluation des éléments applicables suivants : situation de référence sur le plan environnemental ; degré de conformité avec la législation, les réglementations et normes nationales applicables à l'environnement ; utilisation durable des ressources naturelles ; contrôle de la pollution ; gestion des déchets ; utilisation de substances dangereuses ; analyse des principaux risques ; santé et sécurité au travail ; sécurité incendie et des personnes ; protection de la santé humaine, des biens culturels, des populations tribales, des espèces menacées d'extinction et des écosystèmes sensibles ; et questions de déplacement de population. Ce processus s'applique tant aux projets que la SII financera directement qu'à ceux qu'elle financera par le biais d'un intermédiaire financier.

Un résumé de chaque projet, y compris de toutes les questions relatives à l'environnement et au droit du travail, est affiché sur le site Web de la SII trente jours avant la date prévue de l'approbation par le Conseil d'administration.

Tous les intermédiaires financiers avec lesquels la SII travaille sont contractuellement tenus d'envoyer des représentants aux ateliers sur l'environnement afin d'apprendre comment intégrer les pratiques de gestion de l'environnement dans leurs propres opérations et transformer de bonnes pratiques environnementales en avantages concurrentiels. Les ateliers portent tout particulièrement sur la responsabilité de ces institutions en matière

de suivi des aspects environnementaux des projets qu'elles financent avec des fonds de la SII.

Mesures anticorruption. La SII attache une grande importance à la transparence dans ses opérations de financement qui sont donc soumises à un processus rigoureux de vérification préalable et doivent observer des pratiques saines de gestion. Pour chacune des opérations, la SII évalue la présentation de l'information financière du bénéficiaire ainsi que ses capacités en matière de contrôle et de gestion, notamment des risques cruciaux auxquels il pourrait être soumis. Un exemple d'un tel risque pourrait être des pratiques de corruption pour lesquelles la SII a une politique de tolérance zéro.

La SII examine aussi la réglementation de chaque pays hôte relative au blanchiment de l'argent et évalue la conformité de chaque institution financière avec la réglementation en la matière (si elle existe) et l'adéquation de ses contrôles au plan de l'acceptation des dépôts et des activités de gestion.

Le mécanisme de la SII de lutte contre la fraude intègre l'institution du bureau d'enquête et du Comité de surveillance de la BID, qui accentue les synergies entre les deux institutions en matière de la fraude et la corruption.

Le Groupe de la BID a des installations de téléphone, courrier électronique, télécopie et courrier sécurisées pour quiconque souhaiterait déposer une allégation de fraude ou de corruption concernant une activité financée par l'une quelconque de ses institutions membres. Des informations complémentaires sur les politiques du Groupe de la BID contre la fraude et la corruption et sur la façon de signaler des cas présumés sont disponibles sur www.iadb.org/ocfc.

Investir dans le développement, 2005

Synthèse des investissements de l'année au service du développement

Opérations directes

La SII présente les opérations de l'exercice sous un format qui reflète l'impact global de ses activités de financement. Outre les approbations de projets directs, y apparaissent des informations sur les prêts, les participations et les opérations en cofinancement approuvées en 2005 qui, par

le biais d'intermédiaires financiers, donnent un important effet de levier aux ressources fournies directement par la SII. Le rapport donne également des chiffres sur les opportunités d'acquisition de fournitures et services des pays membres régionaux et non régionaux (34,1 millions de dollars en 2005).

Sources de financement

La SII dispose de plusieurs sources de financement : capital libéré, emprunts, obligations, revenu sur l'investissement des liquidités et montants provenant de la vente des investissements ou du remboursement des prêts. La capacité de la SII à fournir des prêts et prises de participation est fonction du montant de son capital libéré et de ses emprunts ; conformément à son Accord constitutif, la Société ne peut emprunter plus de trois fois le montant de son capital libéré.

Les prêts de la SII sont libellés en dollars des États-Unis ou en monnaie locale. Leur montant peut représenter jusqu'à 33 % du coût d'un nouveau projet ou 50 % du coût d'un projet d'expansion. Les échéances de remboursement sont généralement étalées sur cinq à huit ans (avec un maximum de douze ans), y compris un différé d'amortissement approprié. Les prêts, dont les termes reflètent les conditions du marché international, sont généralement assortis d'un taux variable basé sur le taux interbancaire offert à Londres (LIBOR). Lorsque cela est avantageux, la SII accorde des prêts à taux fixe, convertibles, subordonnés ou avec sous-participation. Les prêts avec sous-participation sont ceux où la SII octroie un prêt à un client et apporte une partie des fonds (le prêt « A ») tandis que le reste du prêt (le prêt « B ») est apporté par une autre institution financière qui acquiert une participation au prêt dans le cadre d'une convention avec la SII. Le prêteur officiel est la SII et le client traite directement avec la SII.

La SII prend également des participations au capital à concurrence de 33 % des fonds propres de la société dans laquelle elle investit. Au terme de la

période d'investissement, la SII vend sa participation. Les mécanismes de sortie comprennent notamment la vente sur le marché local des valeurs, un placement privé auprès de tiers intéressés et la vente aux promoteurs du projet dans le cadre d'un accord de rachat d'actions négocié au préalable. Elle investit également dans des fonds d'investissement en actions dont les opérations ont un impact favorable sur le développement de la région. Ce faisant, la SII utilise efficacement ses ressources propres pour atteindre un nombre beaucoup plus grand de petites et moyennes entreprises. Le fait de travailler au travers de fonds d'actions favorise également la mobilisation de capitaux en attirant d'autres investisseurs institutionnels. La SII peut également faire des investissements assimilables à des prises de participation.

La SII a pour marché cible les entreprises ayant un chiffre d'affaires d'au plus 35 millions de dollars. Mais elle travaille quelquefois aussi avec des entreprises ayant un chiffre d'affaires supérieur à 35 millions de dollars. Elle finance également, quoique de façon limitée, des co-entreprises. Si la rentabilité et la viabilité de l'entreprise à long terme sont des conditions préalables à un financement par la SII, les autres critères de sélection sont liés à l'impact de l'entreprise sur les facteurs contribuant au développement économique.

La SII offre également du financement à toutes sortes d'institutions financières au service du secteur des petites et moyennes entreprises, parmi lesquelles on peut citer, sans que ce soit limitatif, des banques commerciales, des sociétés de crédit-bail, des sociétés de financement et des sociétés de services financiers spécialisés.

Le site Web de la SII (www.iic.int) contient des informations sur la procédure de demande de financement. Les demandes de renseignements peuvent aussi être adressées aux bureaux régionaux de la SII ou à son siège à Washington D.C. Le site Web offre un formulaire de renseignements préliminaires qui, une fois rempli par l'entreprise ou l'institution financière recherchant du financement, est directement transmis à la division appropriée de la SII.

Les opérations décrites ci-après représentent des prêts et des programmes pour un montant total de 163,6 millions de dollars. Cette année, quatre prêts en cofinancement mobiliseront 130 millions de dollars de financement supplémentaire, permettant ainsi d'accroître encore les ressources mises à la disposition des petites et moyennes entreprises de la région.

Régional

Arrendadora Interfin S.A.

Prêt

5 millions de dollars

Le prêt de 5 millions de dollars accordé par la SII à Arrendadora Interfin El Salvador S.A. de C.V., à Arrendadora Interfin Guatemala S.A. et à Arrendadora Interfin S.A. Costa Rica aidera à financer des opérations de crédit-bail aux petites et moyennes entreprises d'El Salvador et du Guatemala en tant qu'alternative concurrentielle aux prêts bancaires conventionnels destinés à l'achat d'immobilisations et de machinerie. L'offre de crédit-bail est relativement limitée pour les entreprises de cette taille dans ces pays. Le crédit-bail est avantageux pour les entreprises plus petites car ses garanties sont moins compliquées et les coûts de transaction sont moins élevés. De plus, le crédit-bail permet de financer un pourcentage plus élevé du coût d'investissement dans l'équipement par rapport aux prêts bancaires conventionnels. Pour la société de crédit-bail, l'avantage est de posséder le bien, ce qui apporte une garantie plus fiable avec des documents relativement simples, ce qui se traduit par la minimisation des coûts de transaction qui à son tour rend possible la conduite efficace d'un volume important d'opérations de crédit-bail. Les gouvernements en retirent eux aussi un avantage car le crédit-bail encourage l'investissement, stimule la concurrence dans le secteur des services financiers et met des innovations telles que l'analyse de crédit fondée sur le flux de trésorerie à la portée tant des entreprises que des bailleurs de fonds.

Cette opération permettra de réaliser une centaine de transactions de crédit-bail avec des petites et moyennes entreprises du Guatemala et d'El Salvador pour un montant moyen de 70 000 dollars par opération.

Corporación Andina de Fomento

Programme de prêts en cofinancement

SII : 30 millions de dollars

CAF : 30 millions de dollars

La SII et la Corporación Andina de Fomento (www.caf.com) ont signé un accord établissant un programme de prêts en cofinancement de 60 millions de dollars pour offrir un financement aux petites et moyennes entreprises privées établies dans les pays bénéficiaires de la CAF qui sont également des pays membres régionaux de la SII. La SII et la CAF coordonneront la mise en place du programme par le biais du financement parallèle des opérations, qui consistera à identifier, évaluer, structurer et superviser les prêts avec le concours d'experts sectoriels et régionaux. Le but sous-jacent du programme est d'aider les entreprises bénéficiaires—notamment celles qui créent des emplois et ont un impact déterminant sur la demande globale—à devenir plus compétitives et donc plus rentables.

Le programme assurera le financement de chaque projet à hauteur de 5 millions de dollars dans le but de préfinancer et de financer les exportations, l'expansion de la capacité de production, l'équipement et l'infrastructure, et le financement à long terme des immobilisations. Ce programme de prêts cofinancés devrait bénéficier à entre dix et vingt entreprises dans la région ; il met en lumière l'engagement de la SII à renforcer ses relations avec ses homologues, à savoir les institutions multilatérales opérant dans la région.

Latin American Agribusiness Development Corporation, S.A (LAAD)

Programme de prêts en cofinancement

SII : 6 millions de dollars

LAAD : 6 millions de dollars

La SII a approuvé un programme de prêts cofinancés visant à promouvoir les investissements dans le secteur privé et l'emploi dans les zones rurales des pays d'Amérique latine et des Caraïbes par l'entremise du financement des petites et moyennes entreprises agro-industrielles. L'agent, Latin American Agribusiness Development Corporation, S.A., se chargera de la gestion de la facilité de crédit et octroiera des prêts aux emprunteurs conjointement avec la SII. Ce second programme de prêts cofinancés par SII et LAAD a été monté en tenant compte des leçons tirées du premier programme LAAD de prêts cofinancés.

Les entreprises agro-industrielles qui répondent aux critères de crédit LAAD et SII, et sont domiciliées dans les pays remplissant les conditions requises (Argentine, Bahamas, Barbade, Belize, Bolivie, Brésil, Chili, Colombie, Costa Rica, El Salvador, Équateur, Guatemala, Guyane, Haïti, Honduras, Jamaïque, Mexique, Nicaragua, Panama, Paraguay, Pérou, République dominicaine, Suriname, Trinité-et-Tobago, Uruguay et Venezuela), et qui ont un total d'actifs ou un chiffre d'affaires inférieur à quinze millions de dollars sont habilitées à recevoir des financements destinés à l'expansion de la capacité de production, au refinancement, au fonds de roulement et à l'achat d'actifs. De dix à quinze petites et moyennes entreprises agro-alimentaires devraient bénéficier de cette opération, avec des prêts allant de 300 000 à 1,5 million de dollars, ce qui permettra de créer entre 500 et 750 emplois.

Le programme de prêts cofinancés est pour la SII un moyen efficace d'atteindre un plus grand nombre d'entreprises sur son marché cible en s'appuyant sur une institution financière spécialisée dans le secteur agro-industriel disposée à partager le risque associé aux prêts à long terme en faveur des petites et moyennes entreprises. Pour chaque transaction, LADD apportera des fonds pour un même montant que la SII, ce qui aidera la Société à jouer son rôle de catalyseur en donnant un effet de levier à ses propres ressources au bénéfice des entreprises génératrices d'emplois et de biens essentiels dans les économies de la région. L'effort conjoint avec LAAD, bailleur de fonds ayant l'expérience du secteur agro-industriel et institution bien connue pour son soutien de longue date aux petites et moyennes entreprises, devrait sensibiliser les autres organismes de prêts commerciaux aux opportunités commerciales dans ce secteur clé d'activité.

Bolivie

Altifibers

Prêt

400 000 dollars

Altifibers, petite entreprise familiale d'exportation située dans la ville d'El Alto dans la région de l'Altiplano bolivien, a reçu un prêt de la SII pour la construction d'une filature et d'un atelier de teinture de la laine de mouton, d'alpaca et de lama. Le projet accroîtra la capacité de vente et les marges d'Altifibers en lui permet-

tant d'offrir des produits d'une meilleure valeur ajoutée. Le financement servira également à acheter de la machinerie, de l'équipement et à construire une usine afin d'intégrer verticalement l'entreprise et lui permettre d'exploiter une chaîne complète de filature et de teinture de fibres naturelles utilisant des matières premières locales. La SII fournit aussi les ressources en capital qui serviront au fonds de roulement pour soutenir le taux de croissance de l'entreprise et restructurer sa dette à court terme afin d'optimiser la structure du capital.

À travers cette opération, la SII cherche à maintenir sa présence indispensable parmi les petites entreprises artisanales boliviennes d'exportation qui ont, au fil des ans, démontré leur capacité d'exploitation efficace dans des contextes difficiles. Le projet permettra à la SII d'aider l'entreprise à s'écarter de ses activités d'exportation de produits intermédiaires pour se livrer à l'exportation de produits semi-finis de meilleure qualité et valeur ajoutée, et lui permettra de consolider sa position dans ce créneau du marché.

Altifibers emploie aujourd'hui 125 personnes et a un impact déterminant sur plus de 2 300 familles d'éleveurs de camélidés dans les régions boliviennes démunies sur le plan économique. Ces familles complètent leur revenu par la vente de laine. Le projet devrait créer dix-huit emplois directs supplémentaires et renforcer le lien avec les éleveurs grâce à des programmes d'éducation, d'amélioration du processus de tonte et de gestion des stocks.

Brésil

Banco Itaú, S.A.

Prêt

Prêt A : 30 millions de dollars

Prêt B : 70 millions de dollars

L'accès à des sources de financement appropriées est essentiel pour que les petites et moyennes entreprises puissent se développer et survivre face à la concurrence dans une économie de plus en plus mondialisée. Au Brésil, il est très difficile pour les petites et moyennes entreprises d'obtenir du financement, tout particulièrement du financement à moyen et long terme à des conditions appropriées. Le prêt approuvé par la SII en faveur de Banco Itaú aidera à résoudre cette problématique en permettant à la banque de rétrocéder les fonds à

des milliers de petites et moyennes entreprises au Brésil. Les transactions moyennes de crédit-bail devraient être de 35 000 dollars.

Comme il en est de toutes les transactions de la SII avec les institutions financières, Banco Itaú devra veiller à ce que l'entreprise bénéficiaire respecte les règles et normes nationales et internationales relatives à l'environnement, au droit du travail et à la protection des travailleurs et envoyer des représentants au séminaire sur l'environnement organisé par la SII pour les institutions financières. Cette opération devrait avoir un effet de démonstration et encourager d'autres institutions financières à centrer leurs efforts sur les petites et moyennes entreprises, et à fournir plus de services à ce secteur.

Banco Sofisa S.A.

Programme de garantie en monnaie locale 2,4 millions de dollars

La SII offrira des garanties en monnaie locale (avec plafonnement de risque SII en dollars) pour les prêts accordés par Banco Sofisa aux entreprises remplissant les conditions requises. La SII garantira 50 % du principal en reais dû à Banco Sofisa par chaque entreprise éligible ou 50 % de l'équivalent plafonné en dollars, le plus faible de ces deux pourcentages étant retenu, jusqu'à un plafond en dollars de 20 % au dessus de l'équivalent en dollars au moment de l'émission de la garantie. Les prêts seront octroyés pour une durée maximale de six mois (renouvelable sur accord conjoint de Banco Sofisa et de la SII), et seront garantis à 100 % au moins par les créances (*duplicatas*) qui seront surveillées et administrées par Banco Sofisa conformément à ses processus de crédit standard.

La participation de la SII au programme permettra aux entreprises éligibles de bénéficier du financement de fonds de roulement (y compris pré-export) par l'entremise de Banco Sofisa. Ce projet pilote pour la SII lui permettra de délivrer des garanties en monnaie locale au Brésil avec une banque reconnue pour la prudence de sa politique de crédit, la bonne qualité de ses actifs et son expertise en identification, structuration et surveillance des créances de ses clients.

Banco Rabobank International Brasil S.A.

Programme de garantie partielle de crédit 15 millions de dollars

La SII a établi un programme de garantie partielle de crédit pour garantir les prêts ruraux

destinés aux agriculteurs, ouverts et détenus auprès de Rabobank Brasil. Le montant de chaque prêt se situera entre 5 millions et 10 millions de dollars, dont Rabobank Brasil retiendra un montant pouvant aller jusqu'à 5 millions de dollars. La SII fournira une garantie partielle de crédit pour le solde du principal, jusqu'à un montant maximum de 5 millions de dollars par crédit.

Cette garantie partielle de crédit permettra à Rabobank Brasil d'accroître son volume d'activité à concurrence de 50 %, ce qui lui permettra d'atteindre un plus grand nombre d'agriculteurs au Brésil. Les prêts de ce portefeuille de cinq à dix agriculteurs se chiffreront en moyenne à 8 millions de dollars. Le programme de garantie partielle de crédit est un instrument performant en termes de coût-efficacité et permet à la SII d'assurer une forme de financement novateur au secteur agricole. Le recours à une institution financière spécialisée dans le domaine agro-industriel et disposée à partager le risque associé aux prêts à court terme accordés initialement aux petits et moyens agriculteurs établis au Brésil devrait avoir un effet de démonstration ; l'objectif ultime étant d'offrir le même type de financement aux plus petits exploitants agricoles du Brésil.

Unibanco

Prêt

Prêt A : À hauteur de 10 millions de dollars

Prêt B : À hauteur de 30 millions de dollars

Le prêt accordé par la SII à Unibanco fournira des ressources aux petites et moyennes entreprises désirant financer leurs besoins de crédit général à moyen terme. Au Brésil, les petites et moyennes entreprises ont un accès très limité au financement, notamment au financement à moyen et long terme à des conditions appropriées. Un tel financement est nécessaire pour assurer la croissance durable des petites et moyennes entreprises qui sont aussi les plus vulnérables aux cycles économiques. Le prêt vise à alléger ces entraves et les fonds serviront au financement de sous-prêts destinés aux petites et moyennes entreprises établies au Brésil. Le montant des sous-prêts devrait se situer entre 50 000 dollars et 3 millions de dollars, avec un montant moyen de l'ordre de 200 000 dollars. Ainsi, environ 320 petites et moyennes entreprises brésiliennes bénéficieront de cette opération. Il est également prévu que ces opérations couvrent tout le territoire national.

On s'attend à ce que cette opération produise un effet de démonstration qui encoura-

gera d'autres institutions financières à centrer leurs efforts sur les petites et moyennes entreprises et à offrir plus de services à ce secteur. En assurant le financement, la SII assurera également le transfert du savoir-faire et des meilleures pratiques qui permettront à Unibanco d'améliorer sa politique environnementale. La banque sera ainsi en mesure de mieux surveiller les pratiques des entreprises bénéficiaires du financement.

Chili

Ben David S.A.

Prêt

3 millions de dollars

La SII continue de soutenir le développement du secteur agro-industriel chilien par le biais de projets visant à accroître l'efficacité de l'exploitation et de la commercialisation, ainsi que la croissance des exportations. L'entreprise Ben David est une entité de taille moyenne qui cultive et conditionne des fruits de qualité supérieure destinés aux marchés d'exportation. Le prêt spécialement adapté de la SII aidera Ben David à établir un fonds de roulement sur une base permanente et à acquérir une souplesse financière et commerciale en éliminant sa dépendance vis-à-vis des prêts à court terme qui sont fondés sur les ordres de production et les prêts du secteur financier qui sont assortis de conditions qui ne conviennent pas à l'entreprise.

La Société s'attend à ce que l'entreprise consolide son expansion et son processus d'intégration verticale, accroisse ses exportations sur les marchés hors saison de l'hémisphère Nord, pénètre de nouveaux marchés et introduise de nouvelles variétés de fruits dans la chaîne de production pour mieux affronter la concurrence sur le marché mondial. Le projet est essentiel pour que Ben David puisse nettement accroître son indépendance vis-à-vis de financements difficiles et avoir des sources plus sûres de fruits. Le projet créera quatre-vingt-quatorze emplois.

FactorLine S.A.

Prêt

2 millions de dollars

L'industrie de l'affacturage est l'un des secteurs de croissance les plus importants des marchés financiers chiliens ; la SII soutient la croissance de la principale entreprise de ce secteur depuis 2003. FactorLine achète à escompte des factures, lettres de change et chèques émis par

de petites et moyennes entreprises chiliennes au cours de leurs transactions commerciales normales. L'affacturage est utilisé principalement par les plus petites entreprises qui n'ont pas aisément accès au financement bancaire.

Le prêt de la SII—son second à FactorLine—servira à offrir du financement par l'entremise de l'une des principales institutions financières spécialisées dans les besoins des petites et moyennes entreprises d'importation et d'exportation. Ce financement permettra à ces entreprises de convertir plus rapidement les créances export en trésorerie et dotera les entreprises importatrices d'une capacité supplémentaire qui leur permettra d'augmenter le financement du crédit fournisseur pour l'achat des matières premières ou autres biens importés. Les crédits accordés aux bénéficiaires finaux au titre du prêt de la SII devraient être de 300 000 dollars en moyenne. La SII s'attend avec ce prêt à toucher entre vingt et quarante petites et moyennes entreprises sur toute la durée du prêt. En fait, au cours de la première année du prêt initial de la SII à FactorLine, 356 opérations d'affacturage ont été financées pour vingt entreprises, le montant moyen de chaque transaction étant de 25 500 dollars.

Colombie

Banco de Comercio Exterior de Colombia S.A. (Bancóldex)

Ligne de crédit correspondante

30 millions de dollars

La SII étend ses programmes de soutien au secteur privé de la région et encourage les institutions financières à élargir la portée de leurs activités afin d'offrir des produits financiers appropriés aux petites et moyennes entreprises. La transaction Bancóldex remplit ces deux critères et correspond aux efforts de la SII visant à offrir des instruments financiers qui répondent aux besoins de son marché cible.

En lui offrant une ligne de crédit à moyen et long terme, la SII aidera Bancóldex à répondre aux besoins financiers des tiers qui achètent des produits et services colombiens par l'entremise d'intermédiaires financiers établis à l'étranger. Une partie de la ligne de crédit servira également au préfinancement à moyen terme des exportations, et ce grâce à des prêts d'un montant moyen de 250 000 dollars destinés à financer les activités d'exportation de petites et moyennes entreprises exportatrices de Colombie, les aidant ainsi à devenir plus

compétitives et à générer des devises pour la Colombie. Bancóldex assurera également la surveillance des pratiques environnementales des banques intermédiaires et des exportateurs bénéficiaires.

**Fondo Nacional de Garantías, S.A. (FNG)
Programme de garantie partielle de crédit
À hauteur de 10 millions de dollars**

Fondo Nacional de Garantías S.A. (FNG) est une institution financière relevant de l'organisme gouvernemental de réglementation des banques colombiennes. Son mandat consiste à faciliter l'accès des petites et moyennes entreprises colombiennes au financement en leur offrant des garanties partielles de crédit. FNG est le seul organisme colombien qui assume les risques de garantie du crédit aux micro-entreprises, et aux petites et moyennes entreprises. Il travaille principalement avec les clients des institutions financières intermédiaires.

Dans le cadre du programme conjoint SII/FNG de garantie partielle de crédit, la Société garantira 50 % du portefeuille de garanties FNG agréé par la SII. L'objectif du programme est de faciliter l'accès au crédit des petites et moyennes entreprises en Colombie et d'encourager les institutions financières à offrir un financement qui permette de répondre aux besoins en investissement et fonds de roulement de cet important secteur. Il est estimé qu'en Colombie 90 % des entreprises sont de petites et moyennes entreprises, et qu'elles représentent entre 60 % et 70 % de l'emploi dans le pays, et quelque 40 % de la production nationale.

On s'attend à ce que 500 à 1000 entreprises bénéficient du programme SII/FNG. C'est un outil de marketing idéal pour la promotion du développement des produits financiers offerts par les institutions financières colombiennes car il stimule la concurrence et améliore l'accès des petites et moyennes entreprises au crédit.

Leasing Bolívar S.A.

**Leasing Colombia S.A. Compañía de
Financiamiento Comercial**

Leasing de Crédito S.A.

Leasing del Valle S.A.

Leasing de Occidente S.A.

Prêts

150 milliards de pesos colombiens

Leasing Bolívar S.A. a été l'une des premières entreprises à développer et à lancer des opérations de crédit-bail en Colombie et elle occupe

aujourd'hui le sixième rang parmi les grandes sociétés de crédit-bail en Colombie. Leasing Colombia dispose de la plus grande part du marché du crédit-bail colombien depuis sa fondation en 1981. Leasing de Crédito S.A. occupe le quatrième rang, en termes d'actifs, parmi les dix sociétés de financement commercial en Colombie spécialisées dans le crédit-bail avec une part de marché de 12 %. Leasing del Valle S.A. a plus de douze ans d'expérience du marché. Leasing de Occidente S.A. demeure en bonne position sur le marché du crédit-bail en Colombie.

La SII a octroyé un prêt libellé en pesos colombiens à chacune de ces cinq sociétés de crédit-bail. C'est la première fois qu'une institution multilatérale opérant en Amérique latine a obtenu des fonds en monnaie locale dans le but d'accorder des prêts dans cette monnaie.

Le produit des prêts sera utilisé pour offrir du financement aux petites et moyennes entreprises colombiennes via le crédit-bail à moyen et long terme destiné à la modernisation ou à l'achat d'immobilisations. Les entreprises colombiennes ont besoin d'une telle option de financement pour exécuter des projets d'expansion qui leur permettent d'accroître leur capacité de production, et d'être plus compétitives sur le plan national et international.

Les prêts, d'un montant total équivalant à 66 millions de dollars, financeront principalement des opérations se chiffrant entre 12 millions de pesos colombiens (5 000 dollars) et 390 millions de pesos colombiens (170 000 dollars) d'une durée moyenne de trois à cinq ans. En fournissant des fonds pour financer le crédit-bail en Colombie où l'accès à ce type de financement est limité, la Société aidera à atteindre l'objectif de la Déclaration de Nuevo León qui est de tripler les ressources canalisées en direction des petites et moyennes entreprises par l'entremise d'intermédiaires financiers. Plus de 1 000 petites et moyennes entreprises devraient bénéficier de ces cinq opérations.

Costa Rica

Banco Improsa S.A.

Garantie de crédit

3,5 millions de dollars

Dans son souci de diversification de ses sources de financement, Banco Improsa a

enregistré une émission d'obligations standard de 10 millions de dollars auprès de la Bolsa Nacional de Valores de Costa Rica et de la Bolsa de Valores de Panamá (les bourses du Costa Rica et du Panama) pour le placement des deux séries auprès d'investisseurs panaméens. Du fait qu'il s'agit de la première émission à la Bourse panaméenne, Banco Improsa a demandé à la Société une garantie d'émission partielle pour rehausser la notation d'émission au Panama et, ce faisant, la rendre plus attrayante sur le marché.

Banco Improsa cible le créneau des petites et moyennes entreprises (80 % des entreprises de son portefeuille ont un chiffre d'affaires inférieur à 4,5 millions de dollars). Pour mieux servir ces entreprises, Banco Improsa a diversifié sa gamme de produits en y incorporant les récépissés d'entrepôt, l'affacturage, les lettres de crédit, les promesses de marchandises, les services d'encaissement, les services de gestion financière et le crédit-bail.

Financiera Multivalores S.A.

Prêt

1 million de dollars

Financiera Multivalores est une institution financière non bancaire centrée sur l'octroi de prêts personnels et de prêts hypothécaires. La société est axée sur les prêts hypothécaires en dollars d'un montant moyen de 37 000 dollars. Le financement accordé par la SII permettra de construire une quarantaine d'habitations au prix moyen de 30 000 dollars. Au Costa Rica, le secteur de la construction est l'un des principaux moteurs de l'activité économique car il représente près de 4 % du produit intérieur brut (PIB), crée des emplois pour une partie non négligeable de la population active et génère une demande de biens et de services associés à l'industrie du logement. Ces services peuvent, pour la plupart, être fournis par des fabricants et des entrepreneurs de petite et moyenne taille.

En aidant à consolider un marché hypothécaire secondaire liquide au Costa Rica, l'opération améliorera la qualité de vie des familles à revenu moyen-inférieur et à revenu moyen en leur facilitant l'achat d'une habitation et en leur offrant l'opportunité de s'installer dans une meilleure habitation ou dans un meilleur quartier. De plus, en accordant un financement, la SII assure le transfert du savoir-faire et des meilleures pratiques, facteurs qui permettront à Financiera Multivalores d'améliorer sa politique environnementale.

Équateur

Banco Bolivariano C.A.

Prêt

7 millions de dollars

L'accès à des sources appropriées de financement à long terme est essentiel pour assurer la croissance des entreprises, en particulier dans la conjoncture actuelle et face aux défis que pose l'économie mondialisée. Comme c'est le cas dans d'autres pays de la région, en Équateur les entreprises ont un accès très limité au financement, notamment au financement à long et moyen terme, à des conditions appropriées. Un tel financement est nécessaire pour assurer la croissance durable du secteur privé.

Le prêt approuvé par la SII en faveur de Banco Bolivariano tient compte de cette réalité ; le montant du prêt sera rétrocédé aux petites et moyennes entreprises en Équateur sous la forme prêts de fonds de roulement et de prêts à moyen et long terme pour la mise à niveau ou l'augmentation de leur capacité de production. Le montant de ces prêts se situera entre 500 000 dollars et 1,5 million de dollars, et les prêts seront accordés aux entreprises qui répondent aux critères de crédit de Banco Bolivariano, à la politique de passation de marchés de la SII, et aux normes de santé et de sécurité environnementale et du travail de la SII.

Hidroabanico S.A.

Prêt

4 millions de dollars

L'Équateur a un déficit de production d'énergie électrique en raison d'une augmentation de la demande depuis les années 90. Hidroabanico est une mini-centrale hydroélectrique située dans la ville de Macas qui produira 37,5 mégawatts d'énergie propre et contribuera à l'approvisionnement en électricité en Équateur. Cette centrale hydroélectrique remplacera des sources d'énergie polluante et créera des emplois dans une zone défavorisée sur le plan économique. En participant à la structure du capital d'Hidroabanico, la SII reconnaît la contribution du projet à la production d'une énergie propre en Équateur. La Banque mondiale participe également au projet en tant qu'administrateur du Mécanisme de développement propre des Pays-Bas, qui achètera les droits d'émission du projet. Les revenus provenant de l'accord d'achat des réductions d'émissions abaissera le risque du

projet et son coût financier. Selon l'Unité Financement du carbone de la Banque mondiale, l'électricité produite par le projet Hidroabanico délogera l'équivalent d'environ 800 000 tonnes de CO₂ (gaz à effet de serre) sur une période de six ans.

Ce projet contribuera également à améliorer la capacité de l'Équateur à produire de l'énergie relativement propre à partir de ressources naturelles renouvelables au lieu d'utiliser des combustibles hydrocarbonés ou d'importer de l'énergie des pays voisins. Ce projet s'inscrit dans la stratégie du gouvernement équatorien visant à promouvoir la participation du secteur privé à l'industrie énergétique qui représente depuis quelques années une part importante de l'investissement public total.

Le projet Hidroabanico produira de l'énergie et réduira la pénurie d'énergie qui existe en Équateur sans consommation de ressources non renouvelables ni nécessité de construction de grands barrages qui impliquerait déforestation et déplacement de populations humaines.

Guatemala

Banco de Occidente, S.A.

Prêt

10 millions de dollars

Banco de Occidente utilisera le produit du prêt de la SII pour financer les opérations à long terme d'entreprises dans les secteurs agricole, industriel et commercial. Ces prêts qui devraient se chiffrer entre 1 million et 3 millions de dollars aideront à résoudre le problème de pénurie de fonds des entreprises guatémaltèques de taille moyenne ; un tel financement est crucial pour la croissance durable du secteur privé.

Banco de Occidente s'est engagée à assurer la conformité des entreprises bénéficiaires des fonds rétrocédés de la SII aux règles et normes nationales et internationales sur l'environnement, le droit du travail et la protection des travailleurs.

Honduras

Caracol Knits S.A., de C.V.

Prêt

3,84 millions de dollars

L'activité principale de la société Caracol Knits est la manufacture, la teinture, la coupe et l'impression de tissus tricotés tubulaires (coton,

flanelle et mélange). La société génère un très gros volume de devises et est l'un des plus gros employeurs avec plus de 2 100 employés. Caracol Knits utilisera le prêt de la SII pour réaliser un projet à trois volets. Le premier volet sera la construction d'une usine thermo-électrique de 12,2 mégawatts pour assurer l'approvisionnement permanent d'électricité nécessaire à la production, la génération de vapeur et d'eau froide pour l'usine, et réduire le coût de l'énergie électrique. Le prêt de la SII couvrira également l'achat et l'installation d'une nouvelle technologie d'impression qui permettra à la société d'élargir sa gamme de produits en y ajoutant les vêtements en tissu imprimé. Le troisième volet portera sur l'achat et l'installation d'une unité de traitement des eaux à l'ozone qui permettra à la société d'utiliser l'ozone dans son usine de traitement de l'eau au lieu de certains produits chimiques, d'où une réduction des coûts et une meilleure qualité des eaux usées.

Le financement approuvé par la SII renforcera la stratégie de réduction des coûts de cette société du Honduras qui est considérée comme un modèle pour l'industrie nationale du textile.

Mexique

Almacenadora Mercader S.A. de C.V. (ALMER)

Prêt

10 millions de dollars

Ce prêt de la SII permettra à ALMER, l'une des principales entreprises de stockage de grain, d'acheter une plus grande quantité de maïs blanc auprès des petits exploitants et de leur offrir un financement en achetant leur production avec option de rachat ou de stockage du grain jusqu'à la vente. Dans les deux cas, ALMER délivrera des récépissés d'entreposage qui serviront de garantie au prêt de la SII. Ainsi, le projet ALMER contribue au développement du marché financier mexicain en ouvrant la voie à la titrisation ultérieure des instruments d'achat de grain (récépissés d'entreposage). Les petits exploitants agricoles en retireront un avantage immédiat car cela leur donnera accès à des sources de crédit concurrentielles, à des systèmes de distribution modernes et à des instruments de couverture.

Grâce à cette opération, la SII renforcera son soutien à une initiative réussie qui a ouvert l'accès des exploitants agricoles

mexicains à un instrument de financement adapté à leurs besoins. La SII continuera également à soutenir la chaîne d'approvisionnement dans le cadre de laquelle des centaines de cultivateurs de maïs blanc fournissent la matière première utilisée pour la fabrication de denrées de consommation courante au Mexique, telles que les tortillas et la farine de maïs. Ce programme a un effet de démonstration important car il est le premier programme de ce type au Mexique à fonctionner sans subventions de l'État et il encourage l'appui des banques commerciales au secteur agricole qui est un secteur clé de l'économie mexicaine. La SII étudie la possibilité d'offrir ce programme à d'autres entreprises d'entreposage au Mexique.

Hipotecaria Su Casita, S.A. de C.V. SOFOL

Prêt

SII : 20 millions de dollars

DEG : 20 millions de dollars

FMO A : 20 millions de dollars

FMO B (Caja Madrid) : 40 millions de dollars

La société de prêts hypothécaires Hipotecaria Su Casita utilisera le prêt de la SII, plus 60 millions de dollars de la société financière hollandaise de développement Nederlandse Financierings-Maatschappij voor Ontwikkelingslanden N.V. (www.fmo.nl) et 20 millions de dollars de l'institution financière allemande pour le développement Deutsche Investitions- und Entwicklungsgesellschaft mbH (www.deginvest.de), pour créer ou acquérir des prêts hypothécaires au logement, principalement pour financer des prêts personnels à utiliser pour l'achat ou la construction de logement pour les familles à revenus faibles ou modérés au Mexique.

Le financement apporté par la SII permettra de construire de 2 600 à 3 200 nouvelles unités d'habitation d'un prix moyen de 30 000 dollars. Le secteur de la construction est l'un des principaux moteurs de l'activité économique et une importante source d'emploi et de demande de biens et services associés à l'industrie du logement. Ces services peuvent, pour la plupart, être fournis par des fabricants et des entrepreneurs de petite et moyenne taille.

Ce projet aidera à consolider un marché secondaire hypothécaire liquide au Mexique et ainsi améliorera la qualité de vie des familles à revenus faibles ou modérés en leur facilitant l'achat d'une habitation et en leur donnant l'opportunité de vivre dans de meilleures habitations ou dans un meilleur quartier.

La titrisation du portefeuille hypothécaire cédé à la SII en garantie du prêt fera que les investisseurs institutionnels pourront acheter des instruments d'investissement à des conditions mieux adaptées à leurs propres obligations. Les investisseurs institutionnels sont des caisses de retraite privées qui encaissent et gèrent la majeure partie de l'épargne intérieure privée. Dans la mesure où ces caisses investiront dans des instruments résultant du commerce de prêts hypothécaires au logement, l'épargne intérieure sera canalisée, en tant que source principale et permanente de financement, vers la construction d'habitations pour familles à revenus faibles ou modérés.

Nacional Financiera, S.N.C.

Programme de garantie partielle des prêts 60 millions de dollars

La SII et Nacional Financiera, S.N.C.

(www.nafin.com) ont établi un programme de garantie partielle de prêt de l'équivalent en monnaie locale pour soutenir les intermédiaires financiers non bancaires et les entreprises de taille moyenne cherchant à élargir et à diversifier leurs sources de financement en émettant pour la première fois des titres de créance, ce qui augmentera l'offre de crédit en faveur des petites et moyennes entreprises mexicaines. La garantie partielle de crédit relèvera la cote d'émission et encouragera les caisses de retraite et les fonds communs de placement à les acheter, canalisant ainsi l'épargne vers l'investissement privé à long terme et encourageant indirectement le développement du marché des valeurs mobilières.

Les intermédiaires financiers non bancaires utiliseront le produit principalement pour financer de nouvelles transactions avec les petites et moyennes entreprises. Ces entreprises utiliseront les fonds pour acquérir des immobilisations, financer le fonds de roulement et/ou refinancer leur dette.

Le programme, qui devrait bénéficier à environ quatre-vingts petites et moyennes entreprises mexicaines, élargira par ailleurs la gamme d'options d'investissement des investisseurs institutionnels. De plus, le programme de garantie partielle de prêt est un produit qui peut être aisément reproduit sur d'autres marchés ayant des besoins identiques. Le soutien de la SII à ce projet encouragera d'autres banques de développement à utiliser ce type de financement pour aider à satisfaire les besoins d'investissement des entreprises dans les pays où elles sont établies.

Nicaragua

Avícola La Estrella S.A.

Prêt

Tranche A : 2,2 millions de dollars

Tranche C : 2 millions de dollars

L'industrie avicole a une valeur stratégique au Nicaragua car elle fournit des produits alimentaires à des prix abordables, assure des centaines d'emplois et stimule l'activité économique locale à travers ses achats de facteurs de production. Avícola La Estrella est une entreprise de taille moyenne qui produit et commercialise des poulets, des produits à base de poulet et des oeufs de consommation. Elle assure l'emploi permanent de quelque 1 100 personnes.

La tranche A (tranche à long terme) du prêt de la SII servira à refinancer certains des prêts à court et moyen terme qui figurent au bilan d'Avícola La Estrella. La tranche à plus court terme, la tranche C, est d'une durée initiale de deux ans et dotera la société d'un fonds de roulement à un coût raisonnable. Ce montage financier de la SII aidera à relever la position concurrentielle de la société sur le marché en lui permettant de poursuivre l'introduction de méthodes de production modernes et de bonnes pratiques qui rendront ses opérations plus efficaces, consolideront son intégration verticale et tireront profit d'économies d'échelle accrues. Cela sera bénéfique à l'économie nicaraguayenne et encouragera la concurrence dans le secteur avicole, et offrira ainsi de meilleures options de prix aux consommateurs.

Banco de Finanzas S.A.

Prêt

5 millions de dollars

Le prêt approuvé par la SII en faveur de Banco de Finanzas servira à financer les opérations à moyen et long terme des petites et moyennes entreprises dans les secteurs agricole, industriel, du commerce et des services. Selon l'expérience de Banco de Finanzas, on peut s'attendre à que les prêts offerts grâce au prêt de la SII se chiffrent entre 1 000 et 150 000 dollars—le montant moyen étant de 100 000 dollars. Il est également prévu que les opérations couvrent toute la République du Nicaragua et que cinquante petites et moyennes entreprises nicaraguayennes bénéficient de cette transaction.

Cette opération dotera Banco de Finanzas d'un financement à long terme pour rétrocession à des petites et moyennes entreprises au

Nicaragua à des conditions qui, en général, ne sont pas offertes sur le marché. Au Nicaragua, de telles entreprises ont un accès limité au financement à moyen terme et tout particulièrement au financement à long terme. On estime que cette opération aura un effet de démonstration qui encouragera d'autres institutions financières à centrer leurs efforts sur les petites et moyennes entreprises et à leur offrir plus de services.

Café Soluble, S.A.

Prêt

7 millions de dollars

Café Soluble produit du café torréfié, moulu et instantané destiné aux marchés locaux et d'exportation. La société fabrique également des céréales et des produits à base de soja, et commercialise des marques nationales et internationales de produits de consommation. Dotée de 450 employés, Café Soluble est une source majeure d'emplois au Nicaragua. Le prêt de la Société permettra à la société de doubler la capacité de son usine de transformation et de ses installations de stockage de café vert. Il permettra également de construire deux nouveaux entrepôts pour le stockage des baux et du matériel de conditionnement, et des installations pour ses ingénieurs de développement et son personnel de laboratoire.

Ce prêt de la SII aidera à renforcer la compétitivité d'une entreprise agro-industrielle de taille moyenne qui produit et exporte des produits à haute valeur ajoutée. Il aidera indirectement un grand nombre de producteurs de café nicaraguayens en donnant la possibilité à l'entreprise d'assurer le traitement d'un plus grand volume de grains de café de qualité inférieure à celle des exportations mais pouvant être utilisés pour la production de café instantané destiné à la vente sur le marché local.

Panama

Térmica del Noreste, S.A. (Ternor)

Prêt

1,85 million de dollars

Térmica del Noreste exploite treize petites centrales électriques dans des régions éloignées qui ne sont pas raccordées au réseau national du Panama. L'entreprise doit agrandir sa centrale principale (à Santa Fe dans la province de Darien) pour satisfaire la demande croissante d'énergie électrique dans cette

région, tout en maintenant une capacité de génération auxiliaire suffisante. Ce financement par la SII—le seul financement à long terme offert à l'entreprise—aidera à renforcer la position concurrentielle de Ternor et permettra à cette petite entreprise de génération d'énergie électrique d'étendre sa couverture de base dans ses zones de service. Un meilleur accès à l'énergie électrique devrait stimuler la croissance économique et sociale dans ces régions et promouvoir de nouvelles activités économiques qui augmenteront les opportunités d'emploi et faciliteront l'accès à des biens et services de meilleure qualité.

Ce projet vient en complément du programme d'électrification rurale financé en partie par la BID au Panama.

Paraguay

Agrofétil S.A.

Prêt

2 millions de dollars

Agrofétil, l'un des plus grands exportateurs du Paraguay, vend des grains et des intrants agricoles. Par l'entremise de ses agronomes et autres spécialistes, Agrofétil offre également aux petits cultivateurs de l'assistance technique sous forme de conseils sur l'agriculture et les questions commerciales.

Le prêt de la SII couvrira partiellement les besoins permanents de fonds de roulement d'Agrofétil et aidera l'entreprise à consolider ses investissements pour mettre à niveau sa machinerie agricole, améliorer ses entrepôts et améliorer la protection de l'environnement. Ainsi, le prêt aidera une entreprise locale à faire face à la concurrence dans un secteur où les firmes internationales sont très présentes.

Le projet Agrofétil s'inscrit dans le programme de la SII pour le soutien financier de la chaîne d'approvisionnement qui cherche à accroître le flux de financement en faveur des petites et moyennes entreprises en Amérique latine et aux Caraïbes.

Banco Regional

Programme de prêts en cofinancement

1 million de dollars

Ce programme de cofinancement avec Banco Regional a pour but de promouvoir l'investissement dans les secteurs paraguayens de l'agriculture et de l'agro-industrie en offrant des modalités et des conditions mieux adaptées à leurs cycles économiques.

Les antécédents de Banco Regional sont excellents dans le secteur agricole et c'est la banque locale la plus présente dans les principales zones de production de la nation. La SII a une expérience positive de Banco Regional à travers un prêt direct qu'elle a approuvé en 2003 au bénéfice de quelque vingt-cinq agriculteurs. Cette seconde transaction devrait avoir un impact socio-économique encore plus favorable sur le secteur car on s'attend à ce qu'elle aide quelque huit à dix petites et moyennes entreprises. Ceci non seulement améliorera la structure financière de ces entreprises mais créera également des emplois, stimulera la production et accroîtra par voie de conséquence les exportations. En outre, cette opération consolidera les pôles de développement dans les zones rurales du Paraguay. Le programme sera bénéfique pour les cultivateurs et les petits et moyens entrepreneurs dans un pays où l'agriculture représente près de 30 % du PIB et 70 % des exportations. Le programme devrait créer entre 70 et 100 emplois directs et induits dans le secteur.

Financiera Familiar, S.A.E.C.A.

Prêt

1 million de dollars

Financiera Familiar est une petite société financière locale privée dans un pays où le secteur financier relativement peu développé est dominé par des banques internationales. Ce prêt à moyen terme octroyé à Financiera Familiar sera rétrocédé à quelque dix à quinze petites et moyennes entreprises au Paraguay selon des montants allant de 70 000 à 100 000 dollars ciblés en particulier sur le secteur agro-industriel qui est l'un des secteurs les plus dynamiques du pays et constitue un moteur des exportations paraguayennes.

À travers cette opération, la SII soutient un processus d'intermédiation financière. Ce prêt aidera les institutions financières à obtenir un financement à moyen terme qui bénéficiera aux petites et moyennes entreprises ayant besoin de fonds pour financer leurs besoins à plus long terme, comme l'achat d'équipement et les fonds de roulement permanents, et pour introduire des pratiques modernes de gestion de l'environnement et de la main-d'œuvre. Le prêt aidera également la SII à atteindre ses propres objectifs : tripler l'enveloppe de prêts en faveur des micro-entreprises et des petites et moyennes

entreprises en Amérique latine et aux Caraïbes d'ici 2007, comme stipulé dans la Déclaration de Nuevo León et, dans le cadre de son nouveau programme de petites banques, élargir l'accès des institutions financières qui financent les petites et moyennes entreprises à des sources appropriées de financement.

Pérou

Green Perú S.A.

Prêt

1,5 million de dollars

Green Perú est une entreprise de taille moyenne qui cultive et conditionne des produits agricoles de qualité supérieure pour les marchés d'exportation et fait appel aux universités locales pour ses projets de recherches agronomiques. Le prêt de la SII aidera l'entreprise alors qu'elle se lance dans un projet d'expansion et d'intégration verticale pour renforcer ses avantages comparatifs et compétitifs dans la production d'asperges. Ce projet permettra à Green Perú de mieux se mesurer à la concurrence du marché mondial en accroissant et en diversifiant sa capacité de production, et en valorisant ses produits primaires grâce à l'installation d'une usine de mise en conserve tout en assurant la qualité du produit et en garantissant de meilleurs prix.

L'entreprise n'avait pas d'autre source de financement au Pérou, mais le prêt à long terme de la SII a attiré la participation d'une institution financière locale. Le financement de la SII du projet assurera également que Green Perú continuera à se conformer aux normes de l'Euro-Retailer Produce Working Group for Good Agricultural Practice (www.eurep.org) relatives à la production agricole, à l'utilisation durable des ressources naturelles et à des contrôles opérationnels adéquats. Le projet Green Perú est une étude de cas et son modèle de gestion pourrait être adopté par d'autres agro-industriels de la région.

République dominicaine

Banco BHD, S.A.

Prêt

5 millions de dollars

Le prêt de 5 millions de dollars pour le financement des opérations commerciales approuvé en faveur de Banco BHD servira à financer des activités de commerce extérieur (exportation et importation) des petites et

moyennes entreprises dominicaines, ainsi que leurs fonds de roulement pour les transactions d'import-export. Banco BHD rétrocédera le produit du prêt à des entreprises privées dont le total d'actif ou le chiffre d'affaires annuel net est inférieur à 35 millions de dollars, et qui opèrent dans les secteurs de l'exportation, du commerce, de la manufacture et des services. Le prêt SII aidera à financer des opérations se chiffrant entre 10 000 et 500 000 dollars. Cette transaction devrait bénéficier à un nombre de petites et moyennes entreprises compris entre quarante et quatre-vingts. La transaction proposée correspond aux efforts déployés par la Société pour financer les opérations commerciales en République dominicaine où ce type de financement n'est pas facile à obtenir.

Uruguay

Cooperativa Nacional de Productores de Leche (Conaprole)

Prêt

5 millions de dollars

Cooperativa Nacional de Productores de Leche est une coopérative de producteurs laitiers qui traite environ 800 millions de litres de lait par an provenant de quelque 2 600 producteurs. La coopérative produit du lait pasteurisé et une grande gamme de produits qu'elle vend sur les marchés intérieurs et d'exportation dans quarante pays. C'est l'un des trois premiers exportateurs d'Uruguay.

Le prêt de la SII servira à compléter le financement de la structure du fonds de roulement permanent de Conaprole et à relever ses limites d'emprunt auprès des institutions financières locales, ce qui lui permettra de contracter des prêts à court terme pour financer ses besoins saisonniers et, dans l'avenir, obtenir un accès au financement offert sur le marché des valeurs mobilières par émission d'obligations. Le prêt aidera également à renforcer la viabilité économique d'une coopérative de producteurs laitiers qui achète ses matières premières auprès de producteurs locaux de petite et moyenne taille.

Le projet Conaprole est dans le droit fil du programme de la SII pour le soutien financier de la chaîne d'approvisionnement qui vise à augmenter le flux de financement en faveur des petites et moyennes entreprises en Amérique latine et aux Caraïbes en identifiant des clients potentiels pour la SII.

Crédit Uruguay Banco S.A.
Programme de prêts en cofinancement
SII : 5 millions de dollars
Crédit Uruguay : 5 millions de dollars

La SII a approuvé un programme de cofinancement visant à promouvoir l'investissement et l'emploi dans le secteur privé uruguayen par le biais du financement d'entreprises éligibles. Crédit Uruguay, filiale uruguayenne du Crédit Agricole, se chargera de la gestion de la facilité de crédit et octroiera des prêts conjointement avec la SII. Le montant de chaque prêt sera de l'ordre de 400 000 dollars à 3 millions de dollars, la partie du prêt correspondant à la SII n'excédant pas 50 % du montant total du prêt. Dans le cadre de ce programme cofinancé, la SII partagera le risque associé à des prêts à long terme en faveur d'entreprises éligibles avec Crédit Uruguay, offrant ainsi un moyen à bon rapport coût-efficacité d'atteindre le marché cible de la SII. L'opération permettra à la SII de toucher un plus grand nombre d'entreprises à un moindre coût. Les fonds de Crédit Uruguay seront du même montant que ceux apportés par la SII pour chaque transaction, ce qui aidera la SII à jouer son rôle d'élément catalyseur en utilisant l'effet de levier de ses propres ressources et en bénéficiant à des entreprises créatrices d'emploi et de biens essentiels en Uruguay. On s'attend à ce que cette opération touche entre dix et quinze entreprises éligibles en Uruguay.

Prêts octroyés par le biais d'intermédiaires financiers locaux

Les intermédiaires financiers locaux qui reçoivent des prêts de la SII peuvent accorder de plus petits prêts à des entreprises plus petites que la SII ne pourrait le faire directement. Ce type de prêt a également un effet multiplicateur important car les établissements emprunteurs ont l'obligation de réinvestir le produit des prêts à mesure que ces derniers sont remboursés alors qu'ils ne doivent pas encore être remboursés par la banque à la SII. Depuis 1989, la SII a approuvé 127 prêts en faveur d'intermédiaires financiers locaux pour un montant total de 860 millions de dollars, non compris un montant de 727 millions de dollars en syndication. Ces intermédiaires financiers ont à leur tour accordé des prêts à plus de 153 000 petites et moyennes entreprises d'Amérique latine et des Caraïbes.

Prêts octroyés par le biais d'intermédiaires financiers en 2005

Pays	Nom du projet	Numéro	Encours (US\$)
Bolivie	Caja de los Andes	636	1 607 142
Bolivie	Prodem	42	750 000
Brésil	Banco Itaú	4 173	30 000 000
Brésil	Banco Rabobank	60 769	15 000 000
Brésil	Banco Rabobank	38 160	15 000 000
Chili	FactorLine S.A.	19	1 000 000
Colombie	CONFAMA	7	3 000 000
Colombie	Leasing Bolívar S.A	125	7 031 947
Colombie	Leasing Colombia S.A.	460	17 579 867
Colombie	Leasing de Crédito	40	10 108 423
Colombie	Leasing de Occidente S.A.	200	20 216 847
Colombie	Leasing del Valle S.A.	175	10 987 417
Costa Rica	Financiera Multivalores	35	1 000 000
El Salvador	Banco ProCredit	690	2 000 000
Équateur	Banco Bolivariano	6	7 000 000
Équateur	Banco ProCredit	893	1 808 035
Mexique	Almer	6 140	10 000 000
Nicaragua	Banco de Finanzas	419	5 000 000
Nicaragua	Financiera ProCredit	—	1 000 000
Nicaragua	FINDESA	106	614 285
Panama	BAC International	26	17 802 197
Paraguay	Financiera Familiar	12	1 000 000
Régional	Arrendadora Interfin S.A.	46	5 000 000
TOTAL		111 596	184 506 160

Rapport des auditeurs indépendants

Société interaméricaine d'investissement

Les états financiers ci-joints de la Société interaméricaine d'investissement ont été traduits en français à partir des textes anglais et espagnol. Les états financiers en anglais et en espagnol ont été examinés par des réviseurs comptables indépendants de la Société. Le rapport des réviseurs sur l'examen effectué ainsi que leur opinion apparaissent dans les textes anglais et espagnol du Rapport annuel.

Bilan

En milliers de dollars des États-Unis	31 décembre	
	2005	2004
ACTIF		
Espèces et valeurs assimilables	\$ 49 407	\$ 63 512
Titres négociables	158 362	46 257
Investissements		
Prêts	432 307	342 010
Moins provisions pour pertes (47 743)	(45 466)	
	384 564	296 544
Participations	78 377	100 898
Moins provisions pour pertes	(9 415)	(30 681)
	68 962	70 217
Total des investissements	453 526	366 761
Montants à recevoir et autres éléments d'actif	14 703	10 854
Total de l'actif	\$ 675 998	\$ 487 384
PASSIF ET CAPITAL		
Montants à payer et autres éléments de passif	10 197	8 867
Intérêts et commissions d'engagement à payer	835	5
Emprunts et créances à long terme	195 668	80 000
Total du passif	\$ 206 700	\$ 88 872
Capital		
Autorisé : 70 370 actions (valeur nominale de 10 000 dollars)		
Actions souscrites : 70 065 actions (valeur nominale de 10 000 dollars)	700 690	696 300
Moins souscriptions à recevoir	(199 789)	(252 450)
	500 901	443 850
Déficit accumulé	(31 603)	(45 338)
Total du passif et du capital	\$ 675 998	\$ 487 384

Les notes font partie intégrante des états financiers.

Compte de résultat et déficit accumulé

En milliers de dollars des États-Unis	Exercices clos aux 31 décembre	
	2005	2004
REVENUS		
Investissements sous forme de prêts		
Intérêts	\$ 22 293	\$ 17 061
Commissions d'ouverture	1 001	755
Commissions d'engagement	417	339
Autres revenus (prêts)	415	443
	<hr/>	<hr/>
	24 126	18 598
Investissements sous forme de participations		
Dividendes	1 864	1 698
Plus-values sur ventes de participations	370	1 560
Autres revenus (participations)	3	961
	<hr/>	<hr/>
	2 237	4 219
Titres adossés à des prêts hypothécaires		
Intérêts	—	35
	<hr/>	<hr/>
	—	35
Titres négociables	5 315	1 079
Services-conseils, cofinancements et autres revenus	4 319	2 506
	<hr/>	<hr/>
Total des revenus	\$ 35 997	\$ 26 437
Frais emprunts et créances à long terme	5 185	2 937
	<hr/>	<hr/>
Total des revenus, valeur nette	\$ 30 812	\$ 23 500
DÉPENSES		
Dépenses administratives	18 672	16 667
Provisions pour pertes sur prêts et participations	(42)	3 312
Moins-values latentes sur opérations de change	35	—
Autres dépenses	66	—
	<hr/>	<hr/>
Total des dépenses	\$ 18 731	\$ 19 979
RÉSULTAT NET AVANT PLUS-VALUES LATENTES SUR AUTRES INSTRUMENTS FINANCIERS	12 081	3 521
Incidence des instruments dérivés à des fins non spéculatives (liés à des emprunts)	1 654	—
	<hr/>	<hr/>
RÉSULTAT NET	13 735	3 521
DÉFICIT ACCUMULÉ AU 1^{ER} JANVIER	\$ (45 338)	\$ (48 859)
DÉFICIT ACCUMULÉ AU 31 DÉCEMBRE	\$ (31 603)	\$ (45 338)

Les notes font partie intégrante des états financiers.

État des flux de trésorerie

En milliers de dollars des États-Unis	Exercices clos aux 31 décembre	
	2005	2004
FLUX DE TRÉSORERIE AFFECTÉS AUX OPÉRATIONS D'INVESTISSEMENT		
Décassements de prêts	\$ (183 469)	\$ (138 981)
Décassements de participations	(4 184)	(12 577)
Décassements de titres adossés à des prêts hypothécaires	—	(2 062)
Remboursements de prêts	89 255	102 913
Titres négociables		
Achats	(558 722)	(9 320)
Ventes, échéances et remboursements	448 553	28 387
Ventes de participations	8 837	3 703
Rendement de l'investissement sur placements fermés	—	400
Dépenses d'investissement	(309)	(200)
Remboursements de titres adossés à des prêts hypothécaires	—	2 062
Produit d'actifs recouverts	2 829	6 706
Flux de trésorerie nets affectés aux opérations d'investissement	\$ (197 210)	\$ (18 969)
FLUX DE TRÉSORERIE AFFECTÉS AUX OPÉRATIONS DE FINANCEMENT		
Décassements des emprunts, valeur nette	50 000	—
Produit de l'émission d'obligations	65 925	—
Souscriptions au capital	57 051	55 455
Flux nets de trésorerie affectés aux opérations de financement	\$ 172 976	\$ 55 455
FLUX DE TRÉSORERIE AFFECTÉS À L'EXPLOITATION		
Résultat net	13 735	3 521
Ajustements pour rétablir la concordance entre le résultat net et les flux de trésorerie nets affectés à l'exploitation :		
Provision pour pertes sur investissements (prêts et participations)	(42)	3 312
Variation des montants à recevoir et autres éléments d'actif	(2 451)	(1 853)
Variation des montants à payer et autres éléments de passif	2 081	2 219
Plus ou moins-values latentes sur titres négociables	(1 936)	517
Plus-values latentes sur instruments dérivés non spéculatifs	(1 552)	—
Pertes nettes sur ventes d'actifs recouverts	66	—
Autres, valeur nette	263	200
	(3 571)	4 395
Flux nets de trésorerie affectés à l'exploitation	\$ 10 164	\$ 7 916
Incidence net des variations de taux de change sur espèces et valeurs assimilables	\$ (35)	\$ —
Variation nette des espèces et valeurs assimilables	(14 105)	44 402
Espèces et valeurs assimilables au 1^{er} janvier	63 512	19 110
Espèces et valeurs assimilables au 31 décembre	\$ 49 407	\$ 63 512
Information complémentaire :		
Intérêts versés au cours de l'exercice	\$ 4 135	\$ 2 760

Les notes font partie intégrante des états financiers.

Notes sur les états financiers

(en milliers de dollars, sauf indication contraire)

Objet

La Société interaméricaine d'investissement (la Société) est une institution multilatérale qui a été constituée en 1986 et est entrée en activité en 1989 avec pour mission de promouvoir le développement économique des pays membres d'Amérique latine et des Caraïbes par le biais du financement des petites et moyennes entreprises. La Société accomplit cette mission, conjointement avec des investisseurs privés, en octroyant des prêts et en prenant des participations lorsque le capital privé n'est pas suffisamment disponible à des conditions raisonnables ; elle joue également un rôle de catalyseur en mobilisant du financement complémentaire de projets auprès d'autres investisseurs et prêteurs par le biais de cofinancements ou de syndications de prêts, de prises fermes et de garanties. Outre le financement de projets et la mobilisation de ressources, la Société offre à ses clients des services-conseils financiers et techniques. Le capital social de la Société est fourni par les pays membres. La Société mène ses opérations principalement en dollars des États-Unis et son territoire d'exploitation est limité aux vingt-six pays membres de la région. La Société est membre du Groupe de la Banque interaméricaine de développement (Groupe de la BID) qui comprend également la Banque interaméricaine de développement (BID) et le Fonds multilatéral d'investissement (MIF).

1. Base de présentation

Les principes appliqués par la Société interaméricaine d'investissement en matière de comptabilité et de présentation des informations financières sont conformes aux principes comptables généralement admis aux États-Unis (GAAP US).

Certains montants de l'exercice précédent ont été réagencés pour coïncider avec la présentation de l'exercice en cours.

2. Récapitulatif des principales politiques comptables

Emploi d'estimations—La préparation d'états financiers exige que la direction ait recours à des estimations et à des hypothèses qui affectent les montants portés à l'actif et au passif, les informations données sur des éléments d'actif et de passif éventuels à la date de la présentation des états financiers ainsi que les montants déclarés des résultats au cours de la période considérée. Les chiffres réels peuvent différer de ces estimations. La détermination de la suffisance des provisions pour pertes sur les prêts et les participations et l'estimation de la juste valeur des titres adossés à des prêts hypothécaires et de tous les instruments dérivés ont été faites avec beaucoup de discernement. Les opérations de la Société comportent des incertitudes et des risques inhérents. Il est possible qu'un changement dans la conjoncture économique puisse avoir un effet négatif sur la situation financière de la Société.

Espèces et valeurs assimilables—Des instruments d'investissement hautement liquides achetés avec une échéance d'origine d'au plus trois mois sont considérés comme des valeurs assimilables à des espèces.

Titres négociables—Dans le cadre de la stratégie d'ensemble de gestion de son portefeuille, la Société investit dans des obligations d'État et d'organismes étatiques, des dépôts à terme, des billets de trésorerie et des titres adossés à des actifs conformément à ses critères d'investissement en matière de risque de crédit et de durée. Les obligations d'État et d'organismes étatiques sont notamment des obligations à taux fixe de haute qualité à court, moyen ou long terme, et autres obligations émises par ou avec la garantie inconditionnelle du gouvernement des pays ou d'autres entités officielles comme les organismes étatiques. La Société classe son portefeuille de titres négociables en tant qu'activité boursière et elle comptabilise ses investissements à leur valeur marchande, les variations de juste valeur et les plus et moins-values réalisées étant inscrites dans le revenu provenant de titres négociables. Les achats sont comptabilisés à l'actif à la date de la transaction tandis que les intérêts et dividendes sur titres, l'amortissement de primes d'émission et l'accroissement des primes d'émission sont comptabilisés dans le revenu provenant de titres négociables.

Notes sur les états financiers

(en milliers de dollars, sauf indication contraire)

Investissements sous forme de prêts et de participations—La date d'engagement des prêts et participations est celle de la signature de l'accord de prêt ou de participation ; les prêts et participations apparaissent à l'actif lorsqu'ils sont décaissés. Les prêts sont comptabilisés à concurrence de leur encours en principal, corrigé des provisions pour pertes. La Société a pour règle d'obtenir des nantissements, notamment sous forme d'hypothèques et de garanties de tierces parties. Les participations dont il n'est pas possible de déterminer facilement la valeur marchande sont initialement comptabilisées à leur coût. Le montant comptabilisé des prêts et des participations est revu périodiquement et ajusté en fonction de réductions de valeur éventuelles. La Société considère qu'un prêt est douteux et d'une valeur réduite lorsque, en fonction des circonstances et des informations disponibles, il existe un doute sérieux quant aux possibilités de recouvrement de tous les montants dus conformément aux termes du contrat de prêt. Les participations dans des fonds de capital-risque apparaissent dans les Investissements sous forme de participations et sont comptabilisées à leur valeur liquidative nette la plus récente à la fin de chaque période comptable.

Provision pour pertes sur prêts et participations—La Société inscrit au bilan la baisse de valeur du portefeuille par le biais de provisions pour pertes sur les investissements sous forme de prêts et de participations, en enregistrant une provision ou en enlevant une provision pour pertes sur le résultat net sur une base mensuelle, accroissant ou diminuant ainsi la provision pour pertes sur les investissements sous forme de prêts et de participations. Les investissements éliminés du bilan, ainsi que tout recouvrement ultérieur, sont comptabilisés dans le compte de provisions pour pertes. La provision pour pertes est maintenue par la direction de la Société à un niveau qu'elle juge adéquat pour absorber les pertes estimées sur son portefeuille de prêts et de participations. La direction se fonde sur le degré de risque et les performances de chaque investissement, la taille et la diversité du portefeuille de la Société, la conjoncture économique et d'autres facteurs qu'elle considère importants.

La provision pour pertes sur les investissements sous forme de prêts et de participations correspond aux estimations tant de pertes probables déjà identifiées que de pertes probables inhérentes au portefeuille mais non identifiées spécifiquement. La détermination de pertes probables identifiées représente, de l'avis de la direction, la solvabilité de l'emprunteur ou la valeur de l'entreprise objet de l'investissement et est établie par le biais de l'examen périodique des investissements individuels sous forme de prêts et de participations. Cette estimation prend en compte toutes les preuves disponibles y compris, le cas échéant, la valeur actuelle des flux de trésorerie attendus à l'avenir, actualisés au taux d'intérêt effectif du prêt, la valeur actualisée des flux de trésorerie prévus escomptés à la date d'entrée en vigueur du contrat de prêt, la juste valeur des sûretés réelles moins les coûts d'aliénation et d'autres valeurs de marché observables. Compte tenu de l'objet de la Société, la valeur du marché secondaire pour des transactions similaires n'est habituellement pas disponible. Les provisions pour pertes attribuées au reste du portefeuille sont établies par le biais d'une estimation de la perte probable inhérente au portefeuille en se fondant sur diverses analyses. Ces analyses sont elles-mêmes fondées sur l'expérience passée et les données de marché qui sont disponibles et qui comprennent le risque pays, le risque de corrélation ou de contagion des moins-values entre les marchés, la non-exécution en vertu de garanties promoteur ou de lettres d'accord, ainsi que l'analyse d'états financiers préparés conformément à des principes comptables autres que ceux généralement admis aux États-Unis d'Amérique.

L'analyse de perte de valeur des titres de participation est effectuée et révisée de façon continue sur la base des renseignements financiers les plus récents et des rapports de recherche disponibles à ce sujet. Ces analyses sont très subjectives et sont fondées entre autres sur des données financières pertinentes. Sont également prises en compte les tendances du secteur de l'émetteur, les performances passées des actions ainsi que l'intention de la Société à conserver la participation sur une longue durée. Si la probabilité de récupération de la valeur comptable dans un délai raisonnable est faible, la perte de valeur sera enregistrée en réduisant la valeur du titre à la juste valeur de marché qui, dans la plupart des cas, est proche de la valeur liquidative. Une charge pour perte de valeur est généralement constatée lorsqu'un titre de participation reste

Notes sur les états financiers

(en milliers de dollars, sauf indication contraire)

nettement en dessous de son coût, en tenant compte du stade où se trouve le fonds en terme de cycle de vie, à savoir investissement, maturation, désaisissement.

Constataion des produits des prêts et participations—Les intérêts et les commissions, à l'exception des commissions d'ouverture, sont comptabilisés en tant que revenu dans la période où ils sont produits. La Société n'enregistre pas de revenu sur les prêts s'il existe un doute quant aux possibilités de recouvrement ou, en règle générale, si le paiement du principal ou des intérêts accuse plus de 90 jours d'arriéré. Tout intérêt couru concernant un prêt dont les montants impayés ne sont pas comptabilisés est déduit du revenu et n'est ensuite constaté qu'à mesure de la réception des paiements et à condition que, de l'avis de la direction, l'emprunteur ait démontré sa capacité à payer régulièrement les échéances en principal et intérêts. Les intérêts qui n'ont pas été comptabilisés auparavant mais qui ont été capitalisés dans le cadre d'une renégociation de dette sont constatés en tant que produit comptabilisé d'avance et ne sont crédités au compte de revenu que lorsque l'on reçoit le montant en principal correspondant. Ces intérêts capitalisés sont pris en compte au bilan dans le calcul de la provision pour pertes sur les prêts.

Les commissions d'ouverture et les coûts différentiels directs liés à la constitution d'un dossier de prêt ne sont pas comptabilisés d'avance ni amortis sur la durée du prêt car les commissions d'ouverture ne servent qu'à rembourser à la Société les frais de constitution d'un dossier de prêt. Les commissions d'ouverture non remboursables qui excèdent le coût de constitution du dossier de prêt sont considérés comme négligeables dans les états financiers.

Les dividendes et les participations bénéficiaires sont constatés comme revenu lorsqu'ils sont reçus. Les plus-values sur la vente ou le rachat de participations sont constatées en tant que revenu lorsqu'elles sont reçues. Certaines participations pour lesquelles le recouvrement du capital investi est incertain sont comptabilisées selon la méthode de la constatation après recouvrement des coûts, si bien que l'argent reçu est tout d'abord appliqué au recouvrement du capital investi puis aux plus-values.

Investissements dans des titres adossés à des prêts hypothécaires—Les investissements dans des titres adossés à des prêts hypothécaires sont classés en tant qu'activité boursière et sont comptabilisés à leur juste valeur conformément à la norme U.S. Statement of Accounting Standards 115 (SFAS 115), intitulée *Comptabilisation de certains investissements en titres de créance et en participations*. Toute variation de la juste valeur et les plus ou moins-values apparaissent dans les Plus ou moins-values des titres adossés à des prêts hypothécaires.

Garanties—La Société offre des cautions partielles couvrant, sur une base de risque partagé, les obligations de tiers relatifs à des prêts ou à des titres émis à l'appui de projets situés dans un pays membre pour en améliorer leur surface financière et permettre de conclure une vaste gamme d'opérations commerciales. Ces garanties financières sont des engagements pris par la Société qui garantissent l'exécution des paiements de l'emprunteur à un tiers. Les garanties sont considérées comme émises lorsque la Société signe la convention de garantie et comme encourus lorsque l'obligation financière sous-jacente du tiers est encourue et appelées lorsque l'obligation de la Société au titre de la garantie est mise en jeu. Il y a deux obligations liées aux garanties, à savoir (1) l'obligation d'être prêt à l'exécution et (2) l'obligation éventuelle d'effectuer des paiements futurs. L'obligation d'être prêt à l'exécution est constatée à la date de l'engagement à moins que l'élément de passif éventuel existe à ce moment-là ou qu'il est prévu d'exister à court terme. L'élément de passif éventuel lié à la garantie financière est constaté lorsqu'il est probable que la garantie soit mise en jeu et lorsque l'on peut raisonnablement estimer le montant de la garantie. Tous les éléments de passif disponibles sur demande et éventuels liés aux garanties sont inscrits dans les Autres éléments de passif, et la contrepartie pour les montants reçus ou à recevoir est inscrite au bilan dans les Autres éléments d'actif. Lorsque les garanties sont mises en jeu, le montant décaissé est constaté comme un nouveau prêt et des provisions spécifiques sont fixées sur la base de la perte probable estimée. Ces provisions sont inscrites au bilan dans les provisions pour pertes. Les commissions de garantie qui comprennent habituellement des commissions initiales et des commissions périodiques sont comptabilisées en tant que revenu à mesure que la Société est dégagée du risque à l'expiration ou à la liquidation de la garantie.

Notes sur les états financiers

(en milliers de dollars, sauf indication contraire)

À compter du 1^{er} janvier 2005, la Société a changé sa méthode comptable en ce qui concerne les garanties de crédit. Selon la nouvelle méthode, les commissions de garantie sont comptabilisées en tant que revenu dès que la Société est dégagée de son risque c'est-à-dire à l'expiration ou à la liquidation de la garantie. Avant le changement de méthode comptable, les garanties étaient comptabilisées en tant que revenu sur la durée de la garantie. La direction considère que la nouvelle méthode comptable est préférable dans la mesure où elle permet une approche en fonction du risque assumé dans le cadre de la garantie en question. Si la Société avait appliqué ce principe à l'exercice 2004, l'effet cumulatif de ce changement de méthode comptable aurait impliqué un report de revenu d'un montant de 5 dollars qui aurait été constaté entièrement en 2005. Les montants en question sont considérés comme négligeables et ne nécessitent pas une information complémentaire.

Activités de gestion du risque : instruments dérivés à des fins non spéculatives—

Dans le cadre de sa gestion des risques financiers, la Société conclut des opérations comportant divers instruments dérivés. Elle gère son risque de fluctuation des taux d'intérêts par le biais d'instruments dérivés tels que des swaps de taux d'intérêt et des options position acheteur (c'est-à-dire des garanties de taux plafond). Les instruments dérivés modifient les caractéristiques du taux d'intérêt de l'opération en question pour produire le taux d'intérêt souhaité. La Société n'a pas recours aux instruments dérivés à des fins spéculatives.

La Société se conforme aux exigences comptables relatives aux instruments dérivés de la norme SFAS 133 intitulée *Comptabilisation des instruments dérivés et des activités de couverture*, telle que modifiée. Conformément à la norme SFAS 133, les instruments dérivés figurent au bilan à leur juste valeur et sont classés comme élément d'actif ou passif, selon leur nature et au montant net de leur juste valeur. La Société a choisi de ne pas définir les éléments constitutifs d'une opération de couverture. Par conséquent, tout changement de la juste valeur des instruments dérivés liés à des emprunts est constaté dans la catégorie Incidence des instruments dérivés à des fins non spéculatives (liés à des emprunts), sans contrepartie sur les intérêts des emprunts objet de la couverture.

Charges constatées d'avance—Les coûts relatifs à l'émission de titres de créance et autres accords financiers sont constatés d'avance et amortis sur la durée de vie du titre de créance correspondant selon une méthode d'amortissement linéaire, dont le résultat est proche des coûts qui seraient encourus selon la méthode de l'intérêt réel.

Immobilisations—La Société comptabilise les immobilisations à leur coût moins l'amortissement cumulé, et les amortit selon la méthode d'amortissement linéaire sur la durée de vie estimée des avoirs, à savoir de trois à sept ans.

Conversion de devises—Les éléments d'actif et de passif libellés en monnaies autres que le dollar des États-Unis sont convertis à leur contrevalet en dollars des États-Unis sur la base du taux de change au comptant en fin d'exercice. Les revenus et les dépenses sont convertis chaque mois à un montant proche du taux de change moyen pondéré, les plus et moins-values qui en résultent étant intégrées au revenu.

Juste valeur des instruments financiers—La norme comptable SFAS 107 intitulée *Informations sur la juste valeur des instruments financiers* requiert que les entreprises fournissent des informations sur la juste valeur estimée de leurs instruments financiers, qu'elle soit ou non comptabilisée au bilan.

Pour nombre des instruments financiers de la Société, il n'est dans la pratique pas réalisable d'en estimer la juste valeur. En conséquence et conformément aux exigences de la norme SFAS 107, des informations complémentaires relatives à l'estimation de leur juste valeur, telles que leur valeur comptable, le taux d'intérêt et l'échéance sont fournies ici.

La méthodologie et les hypothèses utilisées par la direction pour l'estimation de la juste valeur des instruments financiers de la Société sont les suivantes :

Espèces et valeurs assimilables : La valeur comptable, telle qu'elle apparaît au bilan, est proche de la juste valeur.

Notes sur les états financiers

(en milliers de dollars, sauf indication contraire)

Titres négociables : La juste valeur des titres négociables est estimée sur la base des cours cotés sur le marché à la date du bilan.

Investissements sous forme de prêts : La Société accorde des financements sur mesure aux petites et moyennes entreprises qui opèrent dans les pays membres en développement. Il n'existe aucun marché secondaire comparable pour de tels prêts. Pour la majorité des prêts et engagements y afférents, la direction considère qu'en raison de la situation unique de la Société en matière d'opérations de prêts et en l'absence d'un marché secondaire établi, l'estimation de la juste valeur de son portefeuille de prêts n'est dans la pratique pas réalisable à l'heure actuelle.

Prises de participation : La Société prend des participations au capital de petites et moyennes entreprises du secteur privé d'Amérique latine et des Caraïbes. Dans la majorité des cas, il n'existe pas de prix du marché et les autres méthodes d'évaluation ne sont dans la pratique pas réalisables. Pour de plus amples informations sur la façon dont la Société détermine la juste valeur des participations, se reporter au paragraphe Investissements sous forme de prêts et de participations de la présente note ainsi qu'à la Note 4.

Emprunts : La valeur comptable des emprunts est proche de leur juste valeur respective.

Impôts—La Société, ses revenus, ses biens et autres actifs, ainsi que les opérations et transactions qu'elle réalise au titre de *l'Accord constitutif de la Société interaméricaine d'investissement*, tel qu'amendé, sont exonérés de toute classe d'impôts et de tous droits de douane.

Nouvelles dispositions de comptabilisation et de présentation des informations—

En mai 2005, le Financial Accounting Standards Board (FASB) a publié la norme SFAS 154 intitulée *Changements de principe comptable et correction des erreurs*. Cette nouvelle norme remplace l'Opinion 20 de l'Accounting Principles Board intitulée *Changements comptables* (APB 20) et la Déclaration FASB 3 intitulée *Présentation des changements comptables dans les états financiers intermédiaires*. Entre autres modifications, la norme SFAS 154 exige que les changements volontaires de principe comptable soient appliqués rétroactivement à tous les états financiers des périodes comptables précédentes en se servant du nouveau principe comptable, à moins que cela ne soit pas possible dans la pratique. La nouvelle norme est en vigueur pour les changements de principe comptable et la correction des erreurs pour les exercices commençant à partir du 15 décembre 2005. Selon la direction, l'adoption des dispositions de la norme SFAS 154 n'aura pas un impact significatif sur les opérations, la situation financière ou la liquidité de la Société.

En mars 2004, le FASB a ratifié le consensus auquel était parvenu l'Emerging Issues Task Force (EITF) sur la Question 03-1 intitulée *Sens des pertes de valeur durable et leur application à certains investissements* (EITF 03-1). L'EITF 03-1 a été publié pour clarifier le sens des « pertes de valeur durable » et leur application à certains investissements. EITF 03-1 aide à déterminer la perte de valeur d'un investissement et donne des directives permettant de mesurer la moins-value ainsi que la constatation et la présentation de l'information concernant des pertes de valeur durables. EITF 03-1 fournit aussi un modèle pour évaluer les pertes de valeur durables en faisant preuve d'un discernement fondé sur le constat concernant la récupération de la juste valeur jusqu'à hauteur du coût de l'investissement en tenant compte de la gravité et de la durée de la perte de valeur par rapport à la récupération prévue de la juste valeur. Le FASB a adopté en juillet 2005 la recommandation faite par son personnel de remplacer certaines parties clés de l'EITF 03-1. Le personnel a recommandé de remplacer la directive figurant aux alinéas 10 à 18 de l'EITF 03-1 concernant la méthode pour évaluer si un placement a perdu de la valeur et de ne pas donner de directives supplémentaires sur le sens de la perte de valeur durable. Le personnel recommande au lieu de cela que les entités constatent les pertes de valeur durables en appliquant les textes comptables existants tels que l'alinéa 16 de la norme SFAS 115. La FASB Staff Position (FSP) définitive est désormais intitulée FSP FAS 115-1 *Sens de la perte de valeur durable et son application à certains investissements*. Cette directive devrait être appliquée pour les exercices commençant à partir du 15 décembre 2005. La Société ne s'attend pas à ce que l'adoption de FSP FAS 115-1 ait un impact significatif sur sa situation financière ni sur le résultat de ses activités.

Notes sur les états financiers

(en milliers de dollars, sauf indication contraire)

Il convient d'ajouter qu'au cours de l'année qui a pris fin au 31 décembre 2005, le FASB a publié et/ou approuvé divers FASB Staff Positions, EITF Issues Notes et autres directives d'interprétation relatives aux Déclarations de normes de comptabilité financière et d'opinions de l'APB. La Société a analysé et incorporé ces nouvelles orientations comme il convient, sans aucun impact important sur sa situation financière ni sur le résultat de ses opérations.

3. Titres négociables

Les titres négociables à valeur marchande peuvent être ventilés comme suit :

En milliers de dollars des États-Unis	31 décembre	
	2005	2004
Titres de sociétés	\$ 154 352	\$ 25 333
Titres adossés à des actifs	4 010	12 011
Obligations d'État et d'organismes étatiques	—	8 913
	\$ 158 362	\$ 46 257

Figure ci-après le revenu net généré par les différents titres négociables par source :

En milliers de dollars des États-Unis	Exercice clos au 31 décembre	
	2005	2004
Intérêts créditeurs	\$ 1 866	\$ 1 712
Plus ou moins-values réalisées	1 513	(116)
Plus ou moins-values latentes	1 936	(517)
	\$ 5 315	\$ 1 079

Notes sur les états financiers

(en milliers de dollars, sauf indication contraire)

4. Prêts et prises de participation

La Société surveille la concentration géographique de risque de son encours de prêts et de participations. Le risque le plus important de la Société est le risque qualifié de Régional, qui consiste principalement en fonds d'investissements multipays sous forme de participation dans des entreprises privées. Au 31 décembre 2005, les pays présentant le plus de risque de crédit global pour la Société étaient la Colombie, le Brésil et le Chili (le Brésil, le Chili et le Mexique pour l'exercice clos au 31 décembre 2004). Au 31 décembre 2005, l'encours des prêts en monnaie locale se montait à 65 668 dollars (montant équivalent à environ 150 milliards de pesos colombiens). Il n'y avait pas de portefeuille en monnaie locale en 2004.

La ventilation par pays et par secteur de l'encours du portefeuille se présente comme suit :

En milliers de dollars des États-Unis	31 décembre					
	2005			2004		
	Prêts	Participations	Total	Prêts	Participations	Total
Colombie	\$ 91 068	\$ 857	\$ 91 925	\$ 18 634	\$ 857	\$ 19 491
Brésil	82 280	2 764	85 044	56 632	7 226	63 858
Régional	30 984	48 152	79 136	22 490	60 248	82 738
Chili	29 100	14 967	44 067	28 939	14 967	43 906
Mexique	19 030	10 177	29 207	20 452	13 459	33 911
Équateur	25 381	—	25 381	18 088	—	18 088
Argentine	20 032	612	20 644	24 769	2 612	27 381
Pérou	20 481	—	20 481	27 095	—	27 095
Uruguay	20 140	250	20 390	12 885	931	13 816
Costa Rica	17 720	—	17 720	21 237	—	21 237
Nicaragua	17 327	—	17 327	10 378	—	10 378
Honduras	12 279	—	12 279	15 503	—	15 503
Venezuela	11 558	—	11 558	14 794	—	14 794
El Salvador	10 957	—	10 957	9 900	—	9 900
Bolivie	9 326	—	9 326	8 500	—	8 500
Panama	6 602	—	6 602	17 125	—	17 125
Paraguay	4 887	—	4 887	4 935	—	4 935
Jamaïque	2 532	—	2 532	3 470	—	3 470
Trinité-et-Tobago	159	598	757	988	598	1 586
Guatemala	464	—	464	4 246	—	4 246
Belize	—	—	—	950	—	950
	\$ 432 307	\$ 78 377	\$ 510 684	\$ 342 010	\$ 100 898	\$ 442 908
Services financiers	\$ 245 057	\$ 23 033	\$ 268 090	\$ 150 964	\$ 23 033	\$ 173 997
Fonds de capital-risque	—	55 344	55 344	—	75 865	75 865
Agriculture et agro-industrie	47 492	—	47 492	33 437	2 000	35 437
Aquaculture et pêche	20 352	—	20 352	23 555	—	23 555
Services publics et infrastructure	17 330	—	17 330	16 517	—	16 517
Éducation	13 939	—	13 939	15 352	—	15 352
Produits chimiques et plastiques	12 726	—	12 726	6 014	—	6 014
Bois, pâte et papier	12 642	—	12 642	14 540	—	14 540
Élevage du bétail et aviculture	11 358	—	11 358	8 000	—	8 000
Produits manufacturés généraux	10 174	—	10 174	15 401	—	15 401
Alimentation, mise en bouteille et boissons	9 371	—	9 371	10 305	—	10 305
Zones de traitement industriel	7 818	—	7 818	9 322	—	9 322
Tourisme et hôtellerie	7 441	—	7 441	8 889	—	8 889
Textiles, habillement et cuirs	4 457	—	4 457	6 239	—	6 239
Services non financiers	4 429	—	4 429	5 572	—	5 572
Transport et stockage	3 903	—	3 903	13 903	—	13 903
Pétrole et exploitation minière	3 818	—	3 818	4 000	—	4 000
	\$ 432 307	\$ 78 377	\$ 510 684	\$ 342 010	\$ 100 898	\$ 442 908

Notes sur les états financiers

(en milliers de dollars, sauf indication contraire)

Les investissements en prêts, prises de participation et titres adossés à des prêts hypothécaires engagés pour lesquels aucun décaissement n'a encore été fait (déduction faite des investissements annulés) sont récapitulés ci-après :

En milliers de dollars des États-Unis	31 décembre	
	2005	2004
Prêts	\$ 50 441	\$ 36 730
Participations	15 083	19 267
Titres adossés à des prêts hypothécaires	—	25 000
	\$ 65 524	\$ 80 997

Les prêts de la Société portent intérêt au taux interbancaire offert à Londres (LIBOR) à un, trois et six mois, assorti d'une marge allant de 1,50 % à 6,09 %. En 2005, les taux LIBOR à un, trois et six mois étaient en moyenne de 3,40 %, 3,57 % et 3,79 % respectivement (ils étaient respectivement de 1,50 %, 1,62 % et 1,79 % au 31 décembre 2004).

La structure des échéances des prêts de la Société est récapitulée ci-après :

En milliers de dollars des États-Unis	31 décembre			
	2005		2004	
	Encours en principal	Marge moyenne sur LIBOR	Encours en principal	Marge moyenne sur LIBOR
Échéance égale ou inférieure à un an	\$ 88 632	3,54%	\$ 84 996	3,40%
Échéance supérieure à un an et inférieure à cinq ans	315 657	2,34%	202 808	3,96%
Échéance supérieure à cinq ans et inférieure à dix ans	28 018	3,22%	54 206	4,07%
	\$ 432 307		\$ 342 010	

Les prêts dont les intérêts courus ne sont plus comptabilisés se montaient au 31 décembre 2005 à 51 085 dollars (64 278 dollars au 31 décembre 2004). Les intérêts non constatés sur les prêts non productifs ont atteint un total de 2 499 dollars au cours de l'exercice clos au 31 décembre 2005 (1 502 dollars au cours de l'exercice clos au 31 décembre 2004). Les intérêts perçus sur les prêts non productifs au cours de l'exercice clos au 31 décembre 2005 étaient de 2 227 dollars (1 485 dollars pour l'exercice clos au 31 décembre 2004).

L'investissement de la Société dans des prêts douteux se montait à 32 815 dollars au 31 décembre 2005 (32 536 dollars au 31 décembre 2003). L'investissement moyen en prêts douteux pour l'exercice clos au 31 décembre 2005 était de 32 676 dollars (38 011 dollars pour l'exercice clos au 31 décembre 2004).

Notes sur les états financiers

(en milliers de dollars, sauf indication contraire)

Les variations des provisions pour pertes sur les prêts et participations sont récapitulées ci-après :

En milliers de dollars des États-Unis	31 décembre					
	2005			2004		
	Prêts	Participations	Total	Prêts	Participations	Total
Solde en début d'exercice	\$ 45 466	\$ 30 681	\$ 76 147	\$ 45 264	\$ 41 177	\$ 86 441
Passation par pertes et profits, valeur nette	(3 660)	(17 867)	(21 527)	(372)	(19 940)	(20 312)
Recouvrements	2 486	173	2 659	6 526	180	6 706
Provisions pour pertes	3 530	(3 572)	(42)	(5 952)	9 264	3 312
Autres reclassements	(79)	—	(79)	—	—	—
Solde en fin d'exercice	\$47 743	\$ 9 415	\$57 158	\$45 466	\$ 30 681	\$76 147

De l'avis de la direction, les moins-values latentes sur les participations de la Société au 31 décembre 2005 sont de caractère temporaire. La Société effectue une révision périodique pour identifier et évaluer les investissements qui montrent des indices d'une perte de valeur éventuelle. Une participation au capital subit une perte de valeur si sa juste valeur tombe en dessous de son coût et que la baisse est considérée comme durable. Au nombre des facteurs considérés pour déterminer si une moins-value est de caractère temporaire figurent la durée et l'étendue de la juste valeur inférieure au coût, la situation financière et les perspectives à court terme de l'émetteur, ainsi que la capacité et l'intention de la Société à détenir cette participation pendant une durée suffisante pour permettre une quelconque récupération prévue. L'analyse de perte de valeur effectuée par la Société comporte généralement, comme l'exigent ses politiques comptables : l'identification et l'évaluation des investissements qui montrent des indices de perte de valeur éventuelle, l'analyse de chaque participation dont la juste valeur est inférieure à 50 % du coût amorti, en tenant compte de la durée pendant laquelle l'investissement reste en situation de moins-value latente, l'analyse des éléments de preuves, y compris une évaluation des facteurs ou des éléments déclencheurs qui feraient ou pourraient faire que des participations données puissent être considérées comme sujettes ou non à des pertes de valeur durables et la documentation du résultat de ces analyses. La Société a décidé que certaines participations qu'elle détenait en 2005 remplissaient les conditions établies pour la perte de valeur. En conséquence, un montant de 16 850 dollars a été passé par pertes et profits. Un montant supplémentaire de 1 017 dollars a été passé par pertes et profits en raison de certaines circonstances entourant une prise de participation.

En 2001, la Société a pris l'engagement d'investir dans des titres adossés à des prêts hypothécaires. Conformément à la norme SFAS 115, intitulée *Comptabilisation de certains investissements en titres de créance et en participations*, la Société a classé ces titres adossés à des prêts hypothécaires en tant qu'activité boursière lors de leur achat et les a portés en compte à leur juste valeur estimée. En 2004, la direction a entrepris des efforts visant à sortir des engagements existants dans des titres adossés à des prêts hypothécaires et de graduellement arrêter d'utiliser ce produit d'investissement. La Société a vendu en 2004 tous ses titres adossés à des prêts hypothécaires. La Société a également investi dans des instruments financiers dérivés liés à ces titres adossés à des prêts hypothécaires, conçus de façon à minimiser la variabilité des remboursements en principal et intérêts due aux risques de taux d'intérêt et de change. La Société est sortie des instruments dérivés lors de la vente des titres adossés à des prêts hypothécaires correspondants. Parmi les hypothèses et estimations clés utilisées pour déterminer la juste valeur estimée des titres adossés à des prêts hypothécaires et des instruments financiers dérivés correspondants figurent le risque crédit, les paiements anticipés, les taux de change, les taux d'inflation et les risques de contrepartie. Les estimations de la direction ont parfois été différentes de la valeur réelle constatée ultérieurement.

Notes sur les états financiers

(en milliers de dollars, sauf indication contraire)

5. Montants à recevoir et autres éléments d'actif

Le tableau ci-après donne un récapitulatif des montants à recevoir et autres éléments d'actif :

En milliers de dollars des États-Unis	31 décembre	
	2005	2004
Autres éléments d'actif à court terme		
Intérêts à recevoir sur prêts	\$ 7 941	\$ 4 855
Intérêts à recevoir sur titres négociables	13	433
Instruments dérivés	203	—
Commission de garantie à recevoir	125	108
Coûts non amortis de l'émission de titres de créance	111	60
Actif payé à l'avance pour autres prestations de retraite	—	224
Autres montants à recevoir	188	429
	<u>8 581</u>	<u>6 109</u>
Autres éléments d'actif à long terme		
Montants à recevoir sur ventes de participation, valeur nette	2 632	2 773
Instruments dérivés	1 349	—
Actifs recouverts	934	956
Immobilisations, valeur nette	560	478
Coûts non amortis de l'émission de titres de créance	415	267
Commission de garantie à recevoir	232	271
	<u>6 122</u>	<u>4 745</u>
Total des montants à recevoir et autres éléments d'actif	\$ 14 703	\$ 10 854

Il est possible que la Société passe un accord pour la vente de ses parts dans certains investissements et comptabilise un effet à recevoir et une plus-value correspondante, qui est inscrite en tant que plus-value sous la rubrique Vente de participations. Les montants à recevoir au titre des ventes de participations, déduction faite des provisions pour moins-values correspondantes, sont récapitulés ci-après :

En milliers de dollars des États-Unis	31 décembre	
Prix de vente (2003)	2005	2004
\$ 6 266	\$ 2 632	\$ 2 773
	<u>\$ 2 632</u>	<u>\$ 2 773</u>

6. Montants à payer et autres éléments de passif

Les montants à payer et autres éléments de passif sont récapitulés ci-après :

En milliers de dollars des États-Unis	31 décembre	
	2005	2004
Autres éléments de passif à court terme :		
Paiements résiduels de souscription de capital	\$ 3 363	\$ 1 840
Produit comptabilisé d'avance	2 674	2 399
Avantages sociaux à payer	2 492	1 927
Paiements échelonnés sur aliénation de participations	—	983
Montants à payer	883	871
Montants à payer aux autres entités du Groupe de la BID	386	—
Autres éléments de passif	399	847
	<u>\$ 10 197</u>	<u>\$ 8 867</u>

Notes sur les états financiers

(en milliers de dollars, sauf indication contraire)

La Société conclut des accords avec des promoteurs de participations pour se libérer de sa position en prises de participations. Ces accords comportent des paiements échelonnés faits à la Société selon lesquels, au terme de ces paiements, la position de la Société revient au promoteur. Les paiements échelonnés sur l'Aliénation de participations qui apparaissent dans les Montants à payer et Autres éléments de passif s'élevaient à 983 dollars au 31 décembre 2004. En 2005, sur la base des circonstances entourant cet accord, l'encours des paiements échelonnés ont été appliqués contre l'encours de la participation.

7. Emprunts et dette à long terme

Les accords de lignes de crédit, l'encours des emprunts effectués dans le cadre de ces accords et les obligations émises par la Société sont les suivants :

En milliers de dollars des États-Unis	31 décembre			
	2005		2004	
	Ligne	Encours	Ligne	Encours
Accords de lignes de crédit				
BID, échéance novembre 2010 (date modifiée)	\$ 300 000	\$ —	\$ 300 000	\$ —
Caja Madrid, échéance octobre 2007	50 000	—	—	—
Caja Madrid, échéance décembre 2009 (montant et date modifiés)	50 000	—	100 000	—
Shinkin, échéance décembre 2009	30 000	30 000	30 000	30 000
Caja Madrid, échéance janvier 2011	50 000	50 000	50 000	50 000
Caja Madrid, échéance mars 2015	50 000	50 000	—	—
		\$ 130 000		\$ 80 000

Au nombre des autres créances à long terme figurait l'émission d'obligations en monnaie locale comme indiqué ci-après :

En milliers de dollars des États-Unis	31 décembre			
	2005		2004	
	Montant	Coût moyen pondéré	Montant	Coût moyen pondéré
Obligations émises/Monnaie				
Pesos colombiens (échéance décembre 2010)	\$ 65 668	6,51%	\$ —	—
	\$ 65 668	6,51%	\$ —	—

L'encours des emprunts de la Société au 31 décembre 2005 comprend des lignes de crédit à terme et renouvelables auprès de la Banque interaméricaine de développement (« BID »), de Caja Madrid (« Caja ») et de Shinkin Central Bank (« Shinkin »). Les emprunts faits dans le cadre de la ligne de crédit de la BID ont une échéance de quinze ans à compter du décaissement correspondant et sont renouvelables. Les lignes de crédit renouvelables de Caja qui arrivent à échéance en octobre 2007 et en décembre 2009 ont différentes durées allant de sept jours à douze mois à compter du décaissement et sont renouvelables. Les emprunts faits dans le cadre de la ligne de crédit de Shinkin arrivent à échéance en décembre 2009 et les intérêts sont exigibles chaque semestre. Les emprunts faits dans le cadre de la ligne de crédit à taux fixe de Caja Madrid sont exigibles en janvier 2011, les intérêts étant exigibles chaque trimestre. Les emprunts faits dans le cadre de la ligne de crédit Caja sont exigibles en mars 2015, et les intérêts sont exigibles chaque semestre. En 2005, la Société a renouvelé la convention de prêt avec la BID qui permet à la Société d'emprunter jusqu'à concurrence de 300 millions de dollars jusqu'en novembre 2010.

Le 14 décembre 2005, la Société a réalisé une émission d'obligations en monnaie locale à des taux équivalents à ceux des certificats de dépôt (« DTF ») + 0,42 % (« Série A ») et de l'Indice des

Notes sur les états financiers

(en milliers de dollars, sauf indication contraire)

prix à la consommation (« IPC ») + 1,62 % (« Série C »). L'émission, d'un montant de 150 milliards de pesos colombiens (soit environ 65 925 dollars), avant frais de souscription et frais divers d'émission, vient à échéance en 2010. La totalité du produit de l'émission a servi à octroyer du financement aux petites et moyennes entreprises colombiennes. Les intérêts sur les obligations sont exigibles chaque trimestre et à l'échéance. Les obligations sont négociables à la Bourse des valeurs de Colombie. Les obligations représentent des obligations non garanties de la Société et sont à égalité de rang par rapport à tous les endettements existants ou futurs y compris aux droits des déposants et des autres créanciers ordinaires. Les obligations ne peuvent être remboursées avant échéance. Les documents d'émission ne contiennent aucune clause restrictive.

Les emprunts portent intérêt à taux variable sur la base du LIBOR à un, trois ou six mois, le taux étant fixé à la date de prise d'effet de chaque emprunt ou à la date de départ des intérêts. Le taux d'intérêt de la ligne de crédit de Caja a été fixé lors du décaissement et demeurera fixe jusqu'à l'échéance. Le coût moyen pondéré des emprunts de la Société pour l'exercice clos au 31 décembre 2005 était de 4,07 % (3,42 % pour l'exercice clos au 31 décembre 2004). Le coût moyen pondéré des emprunts et des créances à long terme de la Société pour l'exercice clos au 31 décembre 2005 était de 4,89 % (3,42 % pour l'exercice clos au 31 décembre 2004).

La valeur comptable des emprunts et des obligations est proche de leur juste valeur respective. Les justes valeurs sont essentiellement basées sur les prix courants de ces instruments ou d'instruments similaires.

La structure des échéances des emprunts et des obligations en circulation, par type de dette, figure ci-après :

En milliers de dollars des États-Unis	2009	2010	2011	Jusqu'en 2015
Emprunts	\$ 30 000	\$ —	\$ 50 000	\$ 50 000
Obligations	—	65 668	—	—
	\$ 30 000	\$ 65 668	\$ 50 000	\$ 50 000

8. Capital social

Le capital autorisé de la Société a été porté à 703,7 millions de dollars par le biais d'une résolution approuvée en 1999 autorisant une augmentation de 500 millions de dollars. En vertu de cette résolution, 500 millions de dollars ont été affectés aux souscriptions des pays membres au cours de la période de souscription. Le 22 mars 2000, le nombre minimum de souscriptions exigé pour la mise en vigueur de la résolution autorisant l'augmentation de capital était atteint. Les membres sont convenus de payer leurs souscriptions en huit tranches de même montant, la dernière étant payable le 31 octobre 2007. La Société n'émet que des actions entières. Les rompus et les versements anticipés sont détenus et seront émis conformément au système de paiement par tranche.

Notes sur les états financiers

(en milliers de dollars, sauf indication contraire)

Le tableau ci-dessous donne la liste du capital social souscrit, des souscriptions à recevoir et des rompus ou versements anticipés en attente d'émission :

	31 décembre			
	TOTAL Capital par actions souscrit		Souscriptions à recevoir des membres	Paiements reçus en attente de souscription
	Parts	Montant		En milliers de dollars des États-Unis
		En milliers de dollars des États-Unis		En milliers de dollars des États-Unis
Allemagne	1 334	\$ 13 340	\$ 1 770	\$ —
Argentine	7 767	77 670	54 400	—
Autriche	345	3 450	612	—
Bahamas	144	1 440	252	—
Barbade	101	1 010	177	—
Belgique	169	1 690	410	—
Belize	101	1 010	355	—
Bolivie	624	6 240	1 092	—
Brésil	7 767	77 670	20 817	—
Chili	2 003	20 030	3 283	3 283
Colombie	2 003	20 030	3 282	—
Corée, République de	110	1 100	—	—
Costa Rica	94	940	—	—
Danemark	1 071	10 710	1 902	—
El Salvador	94	940	—	—
Équateur	420	4 200	735	—
Espagne	2 393	23 930	4 417	17
États-Unis	17 600	176 000	53 080	—
Finlande	393	3 930	953	—
France	2 162	21 620	3 840	—
Guatemala	420	4 200	735	—
Guyana	120	1 200	210	—
Haïti	314	3 140	1 925	—
Honduras	314	3 140	550	—
Israël	173	1 730	308	—
Italie	2 162	21 620	3 840	—
Jamaïque	420	4 200	735	—
Japon	2 393	23 930	4 418	—
Mexique	5 000	50 000	8 755	63
Nicaragua	314	3 140	2 200	—
Norvège	393	3 930	954	—
Panama	314	3 140	550	—
Paraguay	314	3 140	2 200	—
Pays-Bas	1 071	10 710	1 903	—
Pérou	2 003	20 030	3 960	—
Portugal	182	1 820	442	—
République dominicaine	420	4 200	735	—
Suède	393	3 930	1 431	—
Suisse	1 071	10 710	1 903	—
Suriname	101	1 010	710	—
Trinité-et-Tobago	314	3 140	550	—
Uruguay	857	8 570	1 740	—
Venezuela	4 311	43 110	7 658	—
Total 2005	70 069	\$ 700 690	\$ 199 789	\$ 3 363
Total 2004	69 630	\$ 696 300	\$ 252 450	\$ 1 840

Sur les parts souscrites, 29 devraient être rendues disponibles à court terme.

Notes sur les états financiers

(en milliers de dollars, sauf indication contraire)

9. Instruments dérivés

En 2005, la Société a conclu un accord d'emprunt structuré qui comportait certains instruments dérivés. Cette transaction avait pour objet de réduire le coût global de l'opération dans le cadre de la stratégie de financement et de gestion des risques de la Société en ayant recours à un swap de taux d'intérêt.

L'incidence sur le compte de résultat des instruments dérivés à des fins non spéculatives pour l'exercice clos au 31 décembre 2005 était d'un montant de 1 654 dollars. Les plus-values latentes seront réalisées pendant la durée de l'emprunt produisant les paiements d'intérêts souhaités (c'est-à-dire le taux LIBOR plus une marge). Sur ce montant, 1 552 dollars correspondent à des variations de la juste valeur (plus-values latentes) et 102 dollars à des plus-values réalisées.

10. Garanties

La Société offre une gamme de garanties financières à certains clients. La Société se tient prête à exécuter dès que la garantie est enregistrée, compensera la partie garantie sur avis de défaut de paiement et cherchera, le cas échéant, à obtenir le recouvrement des montants objet d'un défaut de paiement.

Les garanties financières représentent une assurance irrévocable, sous réserve de la satisfaction de certaines conditions, que la Société effectuera les paiements au cas où le client ne puisse faire face à ses obligations vis-à-vis de tiers. La durée des garanties en cours va jusqu'à quatre ans. La politique de la Société visant à exiger un nantissement concernant ces instruments et le type de nantissement détenu est généralement la même que pour les prêts. La valeur comptable comprend des montants représentant des produits comptabilisés d'avance qui seront comptabilisés en recettes à mesure que la Société est dégagée du risque encouru au titre de la garantie. Selon la nature de la garantie, le fait que la Société soit dégagée du risque est constaté soit à l'expiration soit à la liquidation de la garantie.

Aux 31 décembre 2005 et 2004, aucun avis de défaut de paiement n'avait été reçu depuis le début de ces garanties. Le montant potentiel maximum des paiements futurs, qui représente les montants notionnels qui pourraient être perdus au titre des garanties s'il y avait un défaut total de paiement par les parties garanties sans tenir compte des recouvrements éventuels dans le cadre de dispositions de recours ou par le biais de biens détenus ou donnés en gage, s'est monté à 725 dollars pour l'exercice clos au 31 décembre 2005. Ce montant correspond à des garanties données en monnaies autres que le dollar des États-Unis. Au 31 décembre 2004, le montant des paiements futurs se montait à 5 245 dollars. Aucun de ces montants n'a un quelconque rapport avec les pertes prévues sur ces garanties et ils dépassent de loin les pertes prévues.

11. Éventualités

La Société participe, dans le cours ordinaire de son activité, en tant que défendeur, co-défendeur ou partie prenante à divers litiges inhérents et caractéristiques à l'activité à laquelle elle se livre. La direction de la Société estime improbable que le règlement en dernier ressort de ces actions en justice ait un effet préjudiciable important sur la situation financière de la Société mais son résultat d'exploitation pourra être affecté à un moment donné s'il y a un élément de passif monétaire.

12. Sous-participations

La Société mobilise des fonds auprès de banques commerciales et d'autres institutions financières (Participants) en octroyant des participations à des prêts sans recours qu'elle administre et dont elle assure le service au nom des Participants. L'encours des montants décaissés des sous-participations n'est pas inscrit au bilan de la Société.

Au cours de l'exercice clos au 31 décembre 2005, la Société a appelé et décaissé des fonds de Participants à hauteur de 94 984 dollars (181 735 dollars au cours de l'exercice clos au 31 décembre

Notes sur les états financiers

(en milliers de dollars, sauf indication contraire)

2004). Les engagements non décaissés des Participants s'élevaient à 21 000 dollars au 31 décembre 2005 (938 dollars au 31 décembre 2004).

13. Opérations entre personnes morales apparentées

La Société se procure auprès de la BID des services administratifs et généraux dans les domaines où la BID peut offrir des services communs efficaces. La Société a négocié un bail avec la BID pour des locaux pour son siège social, bail qui arrivera à échéance en 2013.

La Société a payé les montants suivants à la BID pour les locaux à usage de bureaux et certains services de soutien administratif :

En milliers de dollars des États-Unis	Exercice clos au 31 décembre	
	2005	2004
Locaux à usage de bureaux (siège et autres)	\$ 1 570	\$ 1 565
Services administratifs	515	536
Autres services de la BID	175	—
	\$ 2 260	\$ 2 101

Les paiements prévus dans le cadre du bail en cours avec la BID sont les suivants :

En milliers de dollars des États-Unis	2006	2007	2008	2009–2013
Locaux à usage de bureaux (siège)	\$ 1 534	\$ 1 580	\$ 1 627	\$ 8 897
	\$ 1 534	\$ 1 580	\$ 1 627	\$ 8 897

Les montants à payer à la BID étaient de 386 dollars au 31 décembre 2005. Les montants à recevoir de la BID étaient de 64 dollars au 31 décembre 2004.

En 2005 et 2004, la Société n'avait aucun encours dans le cadre d'un accord de prêt existant avec la BID. Voir Note 7.

La Société a un accord de services-conseils avec la BID. Des honoraires d'un montant de 275 dollars ont été calculés à ce titre au cours de l'exercice clos au 31 décembre 2005 (175 dollars au cours de l'exercice clos au 31 décembre 2004).

14. Régime de retraite et de prestations au personnel retraité

La quasi-totalité du personnel de la Société et de la BID bénéficie d'un Régime de retraite à prestations déterminées (le Régime de retraite) parrainé par la BID. Le Régime de retraite couvre les employés nationaux et internationaux. Conformément aux dispositions de ce régime, les prestations sont calculées sur la base des années de service et de la moyenne des rémunérations perçues ; les cotisations versées par les employés correspondent à un pourcentage fixe de leur rémunération, la Société et la BID versant le reliquat du coût actuariel futur des prestations offertes par le Régime de retraite. Toutes les cotisations versées au Régime de retraite sont irrévocables et sont conservées sur des comptes distincts utilisés uniquement pour le paiement de prestations dans le cadre du Régime de retraite. Elles peuvent être utilisées au bénéfice des participants et de leurs bénéficiaires jusqu'à ce que toutes les obligations envers eux aient été payées ou les prestations fournies. Les cotisations obligatoires de la Société au Régime de retraite étaient de 1 011 dollars au 31 décembre 2005 (750 dollars au 31 décembre 2004) et figurent dans les frais administratifs.

La Société offre également aux retraités certaines prestations de soins de santé et autres. Tout membre du personnel actuel cotisant au Régime de retraite pendant son service actif et répondant à certains critères a droit, lorsqu'il prend sa retraite, à ces prestations complémentaires dans le cadre du Régime de prestations au personnel retraité (RPPR). Les retraités versent une cotisation pour le programme de soins de santé sur la base d'un barème établi de primes. La Société apporte

Notes sur les états financiers

(en milliers de dollars, sauf indication contraire)

le complément du coût actuariel déterminé de soins de santé et autres prestations futurs. Toutes les cotisations et tous autres éléments d'actif et de revenu du RPPR restent la propriété de la Société mais ils sont détenus et gérés séparément des autres biens et avoirs de la Société uniquement pour le paiement de prestations dans le cadre du RPPR et ne figurent pas au Bilan.

À compter du 1^{er} janvier 2005, la Société a transféré à ses Régimes de retraite et de Prestations au personnel retraité les éléments d'actif et de passif correspondant à un certain nombre de retraités. Ces éléments d'actif et de passif des Régimes de retraite et de Prestations au personnel retraité étaient auparavant affectés aux régimes de retraite et de Prestation au personnel retraité de la BID. L'incidence de ce transfert sur la présentation d'informations *Prestations hors pension au personnel retraité* des États financiers 2004 figure ci-après (seules les rubriques affectées par le transfert y figurent) :

En milliers de dollars des États-Unis	Prestations au personnel retraité		
	Communiqué	Changement	Tel qu'amendé
<i>Rapprochement des obligations de prestations</i>			
Obligation au 1 ^{er} janvier 2004	\$ 9 668	\$ 2 697	\$ 12 365
Perte ou gain actuariel	(2 066)	170	(1 896)
Obligation au 31 décembre 2004	8 809	2 867	11 676
<i>Rapprochement de la juste valeur des actifs du régime</i>			
Juste valeur des actifs du régime au 1 ^{er} janvier 2004	10 105	4 153	14 258
Transfert net	—	(1 564)	(1 564)
Juste valeur des actifs du régime au 31 décembre 2004	11 748	2 589	14 337
<i>État de la capitalisation</i>			
État de la capitalisation au 31 décembre 2004	2 938	(278)	2 660
Plus-value latente nette provenant de l'expérience passée différente de l'hypothèse et de la modification des hypothèses	(4 787)	278	(4 509)

En prenant en considération le transfert susmentionné des éléments d'actif et de passif, l'effet d'une modification d'un point de pourcentage des taux tendanciels des coûts des soins de santé théoriques serait le suivant :

En milliers de dollars des États-Unis	Un point de pourcentage d'augmentation			Un point de pourcentage de diminution		
	Tel que communiqué	Change-ment	Tel qu'amendé	Tel que communiqué	Change-ment	Tel qu'amendé
Incidence sur le total des éléments de coût services et intérêts	\$ 278	\$ 21	\$ 299	\$ (207)	\$ (16)	\$ (223)
Incidence sur l'obligation de prestations au personnel retraité	1 676	257	1 933	(1 179)	(281)	(1 460)

Le transfert des éléments d'actif et de passif n'a pas eu d'impact sur le résultat net pour 2004 ou les périodes comptables antérieures. La direction considère que l'incidence de ce transfert sur les états financiers 2004 est négligeable.

Notes sur les états financiers

(en milliers de dollars, sauf indication contraire)

Obligations et état de capitalisation

La Société utilise la date de mesure du 31 décembre pour le RPPR. Le tableau ci-dessous récapitule le changement d'obligation de prestation, le changement des actifs du régime, l'état de capitalisation et le montant figurant au bilan.

En milliers de dollars des États-Unis	Prestations au personnel retraité	
	2005	2004
<i>Rapprochement des obligations de prestations</i>		
Obligation au 1 ^{er} janvier	\$ 11 676	\$ 12 365
Coût des services	982	769
Charge d'intérêts	676	438
Plus ou moins-values actuarielles	540	(1 896)
Prestations versées	(61)	—
Obligation au 31 décembre	13 813	11 676
<i>Rapprochement de la juste valeur des actifs du régime</i>		
Juste valeur des actifs du régime au 1 ^{er} janvier	14 337	14 258
Rendement effectif des actifs du régime	1 666	1 216
Transfert net	—	(1 564)
Prestations versées	(61)	—
Cotisations de l'employeur	661	427
Juste valeur des actifs du régime au 31 décembre	16 603	14 337
<i>État de la capitalisation</i>		
État de la capitalisation au 31 décembre	2 790	2 660
Actif restant de transition net latent	1 575	1 749
Plus-value latente nette résultant d'une expérience passée différente de l'hypothèse adoptée et d'une modification des hypothèses	(4 733)	(4 509)
Coût non constaté des prestations antérieures	274	324
Actif payé à l'avance pour autres prestations de retraite	\$ (94)	\$ 224
<i>Rapprochement du coût prévu des prestations payées à l'avance</i>		
Montants payés à l'avance au 1 ^{er} janvier	224	380
Coût des pensions	(979)	(583)
Cotisations réelles	661	427
Montant net constaté au 31 décembre	\$ (94)	\$ 224

Notes sur les états financiers

(en milliers de dollars, sauf indication contraire)

Éléments du coût net des prestations périodiques

Le coût net des prestations périodiques comprend les éléments suivants :

En milliers de dollars des États-Unis	Prestations au personnel retraité	
	Exercice clos au 31 décembre	
	2005	2004
Coût des prestations	\$ 982	\$ 769
Coût des intérêts	676	438
Rendement prévu des actifs du régime	(848)	(687)
Amortissement de :		
Obligation et actif de transition latents	174	174
Plus-values latentes	(55)	(161)
Coûts des services antérieurs	50	50
Coût des prestations périodiques, valeur nette	\$ 979	\$ 583

Hypothèses actuarielles

Les hypothèses actuarielles retenues pour le RPPR sont fondées sur les taux d'intérêt des marchés financiers, l'expérience passée et la meilleure estimation de la direction quant aux modifications futures des prestations et de la conjoncture économique. La modification de ces hypothèses aura un impact sur le coût et les obligations des prestations futures. Les plus-values et moins-values actuarielles surviennent lorsque les résultats réels sont différents des résultats attendus. Les plus-values et moins-values actuarielles latentes supérieures à 10 % de l'obligation cumulée pour prestations ou de la valeur marchande des actifs du régime au début de la période comptable, des deux montants celui qui est le plus élevé, sont amorties sur la période moyenne de services restante des participants actifs qui doivent recevoir des prestations en vertu du RPPR, soit environ 11,7 ans. Le coût de service antérieur latent est amorti sur 7,5 ans pour le RPPR.

Les hypothèses actuarielles pondérées retenues pour le calcul de l'obligation de prestations sont les suivantes :

	Prestations au personnel retraité	
	2005	2004
<i>Hypothèses moyennes pondérées pour calculer les obligations de prestations au 31 décembre</i>		
Taux d'actualisation	5,50%	5,50%

Les hypothèses moyennes pondérées utilisées pour calculer le coût périodique net des prestations étaient les suivantes :

	Prestations au personnel retraité	
	2005	2004
<i>Hypothèses moyennes pondérées pour calculer le coût périodique net pour les exercices clos aux 31 décembre</i>		
Taux d'actualisation	5,50%	5,75%
Rendement prévu à long terme des actifs du régime	6,75%	6,75%

Le taux de rendement annuel prévu des actifs du régime tient compte du taux passé de rendement des catégories d'actifs employés par le RPPR et en appliquant ces rendements de façon conservatrice à la formulation des affectations des actifs de la politique d'investissement.

Notes sur les états financiers

(en milliers de dollars, sauf indication contraire)

L'obligation cumulée des prestations au personnel retraité a été calculée en utilisant les(taux tendanciels des coûts de soins de santé suivants :

	2005	2004
<i>Taux tendanciel des coûts des soins de santé prévu pour l'exercice prochain</i>		
Frais médicaux	8,00%	8,00%
Frais pharmaceutiques	9,50%	11,00%
Frais dentaires	6,50%	6,50%
Coût hors des États-Unis (*)	8,00%	8,00%
Taux théorique de diminution du taux tendanciel des coûts (taux tendanciel final)	4,50%	4,50%
Exercice durant lequel le taux atteint le taux tendanciel final	2013	2013

(*) Se réfère à toutes les prestations de services aux participants prenant théoriquement leur retraite hors des États-Unis

L'incidence des taux tendanciels théoriques des coûts des soins de santé sur les montants comptabilisés pour le RPPR est importante. Une variation de 1 % des taux tendanciels des coûts de soins de santé se répercuterait comme suit :

En milliers de dollars des États-Unis	1 % d'augmentation		1 % de diminution	
	Exercice clos au 31 décembre		Exercice clos au 31 décembre	
	2005	2004	2005	2004
Incidence sur le total des éléments de coût (services et intérêts)	\$ 344	\$ 299	\$ (258)	\$ (223)
Incidence sur l'obligation de prestations au personnel retraité	2 261	1 933	(1 708)	(1 460)

Actifs du régime

Les actifs du RPPR sont principalement gérés par des directeurs d'investissement employés par la BID à qui l'on donne des directives de placement qui tiennent compte des politiques d'investissement du RPPR. Les politiques d'investissement ont été élaborées afin d'avoir une affectation élevée en actions, cohérente avec les rendements passés, qui donnent des rendements suffisants pour répondre aux besoins de fonds à long terme.

Flux de trésorerie

Les cotisations de la Société au Régime de retraite et au RPPR devraient en 2006 être d'environ 900 et 400 dollars respectivement. Toutes les cotisations seront faites en espèces.

Notes sur les états financiers

(en milliers de dollars, sauf indication contraire)

Paiements estimés de prestations futures

Figure sur le tableau suivant le récapitulatif des paiements de prestations, qui tiennent compte des prestations de services futures prévues, selon le besoin, qui devraient être versées au cours des cinq prochaines années et de façon globale pour les cinq années suivantes. Ces montants sont basés sur les mêmes hypothèses retenues pour mesurer l'obligation de prestations au 31 décembre 2005 :

<u>En milliers de dollars des États-Unis</u>	<u>Prestations au personnel retraité</u>
<i>Paiements estimés de prestations futures</i>	
1 ^{er} janvier 2006–31 décembre 2006	\$ 120
1 ^{er} janvier 2007–31 décembre 2007	130
1 ^{er} janvier 2008–31 décembre 2008	170
1 ^{er} janvier 2009–31 décembre 2009	220
1 ^{er} janvier 2010–31 décembre 2010	260
1 ^{er} janvier 2011–31 décembre 2015	1 920

15. Gestion des fonds extérieurs

La Société gère pour le compte des bailleurs de fonds, à savoir des pays membres et d'autres entités, des fonds réservés à des usages spécifiques parmi lesquels le cofinancement de certains projets, des études techniques pour les emprunteurs, des études relatives à des projets et des programmes de recherche et de formation. Ces fonds sont détenus pour leur compte par la Société et sont tenus séparés des fonds de la Société ; ils ne sont pas inclus non plus dans les actifs de la Société. La Société reçoit une commission de gestion qui est généralement un pourcentage des fonds reçus.

Annexes

L'Amérique latine et les Caraïbes en 2005 : perspectives économiques

Les économies d'Amérique latine et des Caraïbes ont enregistré une troisième année consécutive de croissance positive, avec un PIB qui a augmenté au rythme de 4,3 % en 2005. Ces performances positives ont été rendues possibles grâce à la poursuite de l'amélioration des termes de l'échange, d'une demande intérieure robuste et de l'expansion de 3,3 % de l'économie mondiale. Cette tendance devrait continuer en 2006, avec des prévisions de croissance de 4,1 % du PIB dans la région. L'inflation devrait rester monochiffre et se situer aux alentours du niveau de 6 % enregistré en 2005.

Selon la Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes (CEPALC),⁴ une caractéristique originale de ces performances positives est l'accroissement de l'excédent de la balance des paiements courants équivalent à 1,3 % du PIB en 2005, suite aux 0,9 % et 0,5 % enregistrés respectivement en 2004 et 2003. L'expansion de 9,5 % de l'économie chinoise, couplée à la croissance de 3,5 % de l'économie des États-Unis et de 2,5 % du groupe des économies développées, a continué à alimenter la croissance de l'économie mondiale. La région de l'Amérique latine et des Caraïbes a connu une croissance des volumes d'exportation de 8 % en moyenne, à laquelle s'est ajoutée la croissance continue des envois de fonds des travailleurs migrants.

Selon la CEPALC, les investissements sont un autre moteur de la croissance, avec une augmentation de 10 % de la formation du capital immobilisé brut. Les économies d'Amérique du Sud ont obtenu les taux les plus élevés de formation du capital, avec une moyenne de 12 %. Les investissements en capital ont augmenté de 6,1 % au Mexique et de 2 % en Amérique centrale. Toutefois, si on les mesure en pourcentage du PIB, les investissements n'augmentent pas aux taux qui permettraient une croissance plus rapide et une plus grande

création d'emplois. Les investissements dans la région restent en dessous des niveaux de 1998.

L'amélioration de la conjoncture économique a débouché sur l'accroissement des recettes fiscales qui, couplé à des politiques conservatrices de dépenses publiques, a permis aux gouvernements de la région de réduire leur dette publique, d'augmenter leurs réserves de change et de réduire par là même la vulnérabilité de la région vis-à-vis des chocs extérieurs. En outre, l'amélioration des performances économiques de la région s'est traduite par de meilleures conditions du marché du travail et par une diminution du chômage. Le taux de chômage est passé de 10,3 % en 2004 à 9,3 % en 2005, avec une participation croissante de la part du secteur formel à l'emploi total. Qui plus est, bien que le taux de pauvreté reste très élevé, la région est parvenue à une diminution de 4 points de pourcentage de la pauvreté depuis 2003. Le taux de pauvreté est estimé à légèrement plus de 40 % à la fin de 2005.

L'appréciation continue de la plupart des monnaies de la région inquiète au regard de la compétitivité de ses exportations. Afin de maintenir la croissance de leurs exportations et de continuer à améliorer la conjoncture économique, les économies d'Amérique latine et des Caraïbes doivent stimuler la productivité, en ajoutant plus de valeur à leur exportations et en améliorant la qualité de leurs produits et services.

La Société continuera à soutenir le développement économique et social de la région en restant focalisée sur la croissance de ses actifs liés au développement en prêtant directement et indirectement à son marché cible des petites et moyennes entreprises. La SII continuera à rechercher des moyens novateurs de soutenir le développement du secteur privé dans la région et d'atteindre son propre objectif d'un rendement financier durable.

⁴ Source : Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes : Bilan préliminaire des économies d'Amérique latine et des Caraïbes en 2005.

Gouverneurs et Gouverneurs suppléants *

Pays	Gouverneur	Gouverneur Suppléant
Allemagne	Karin Kortmann	Rolf Wenzel
Argentine	Felisa Josefina Miceli	Martin P. Redrado
Autriche	Karl-Heinz Grasser	Kurt Bayer
Bahamas	James H. Smith, CBE	Ruth Millar
Barbade	Owen S. Arthur, MP	Grantley Smith
Belgique	Didier Reynders	Franciscus Godts
Belize	Mark A. Espat	Carla Barnett
Bolivie	Waldo M. Gutiérrez Iriarte	Rodrigo Castro
Brésil	Paulo Bernardo Silva	José Carlos Rocha Miranda
Chili	Nicolás Eyzaguirre	María Eugenia Wagner Brizzi
Colombie	Alberto Carrasquilla Barrera	Santiago Montenegro
Corée, République de	Duck-Soo Han	Seung Park
Costa Rica	David Fuentes	Francisco de Paula Gutiérrez
Danemark	Ole E. Moesby	Bo Lidegaard
El Salvador	Eduardo Zablah-Touché	Guillermo López Suárez
Équateur	—	Fausto Ortiz De la Cadena
Espagne	Pedro Solbes Mira	David Vegara Figueras
États-Unis	John W. Snow	—
Finlande	Marjatta Rasi	Anneli Vuorinen
France	Thierry Breton	Xavier Musca
Guatemala	María Antonieta de Bonilla	Lizardo Sosa
Guyana	Bharrat Jagdeo	Saisnarine Kowlessar
Haïti	Henri Bazin	Roland Pierre
Honduras	William Chong Wong	María Elena Mondragón de Villar
Israël	Stanley Fisher	Dan Catarivas
Italie	Giulio Tremonti	Vincenzo Desario
Jamaïque	Omar Davies, MP	Collin Bullock
Japon	Sadakazu Tanigaki	Toshihiko Fukui
Mexique	Francisco Gil Díaz	Alonso P. García Tamés
Nicaragua	Mario Arana Sevilla	Mario Alonso
Norvège	Anne Margareth Fagertun Stenhammer	Nils Haugstveit
Panama	Ricaurte Vásquez	Héctor Alexander
Paraguay	Ernst Ferdinand Bergen Schmidt	Jorge Luis Von Horoch Casamada
Pays-Bas	Gerrit Zalm	Agnes van Ardenne van der Hoeven
Pérou	Fernando Zavala Lombardi	Waldo Mendoza Bellido
Portugal	Fernando Teixeira dos Santos	Carlos Costa Pina
République dominicaine	Héctor Valdez Albizu	Temístocles Montás
Suède	Ruth Jacoby	Stefan Emblad
Suisse	Oscar Knapp	Peter Bischof
Suriname	Humphrey Stanley Hildenberg	Stanley B. Ramsaran
Trinité-et-Tobago	Camille R. Robinson-Regis	Joseph Howard
Uruguay	Danilo Astori	Carlos Viera
Venezuela	Nelson J. Merentes D.	Jorge Giordani

* Informations au 31 décembre 2005.

Administrateurs et Administrateurs suppléants *

Allemagne, Autriche, Belgique, Italie et Pays-Bas	Pieter Moorrees Karla Schestauber
Argentine et Haïti	Eugenio Díaz-Bonilla Martín Bès
Bahamas, Barbade, Guyane, Jamaïque et Trinité-et-Tobago	Havelock Brewster Jerry Christopher Butler
Belize, Costa Rica, El Salvador, Guatemala, Honduras et Nicaragua	Luis Cosenza-Jiménez Nelly Lacayo-Anderson
Bolivie, Paraguay et Uruguay	Juan E. Notaro Fraga Jorge Crespo Velasco
Bésil et Suriname	Rogério Studart Arlindo Villaschi
Chili et Équateur	Germán Quintana Gustavo A. Palacio
Colombie et Pérou	Luis Guillermo Echeverri Jaime Pinto Tabini
Danemark, Finlande, France, Norvège, Suède et Suisse	Olivier Myard Seija Toro
Espagne, Israël, Corée, Japon et Portugal	Tsuyoshi Takahashi Luis Linde
États-Unis d'Amérique	Héctor E. Morales Jan E. Boyer
Mexique et République dominicaine	Agustín García-López Roberto B. Saladín
Panama et Venezuela	Adina Bastidas Fernando Eleta Casanovas

* Informations en date de décembre 2005

Voies de communication

Pays

Allemagne
Argentine
Autriche
Bahamas
Barbade
Belgique
Belize

Bolivie
Brésil
Chili
Colombie
Corée, République de
Costa Rica
Danemark
El Salvador
Équateur
Espagne
États-Unis
Finlande
France
Guatemala
Guyana
Haïti
Honduras
Israël
Italie
Jamaïque
Japon
Mexique
Nicaragua
Norvège
Panama
Paraguay
Pays-Bas
Pérou
Portugal

République dominicaine
Suède

Suisse
Suriname
Trinité-et-Tobago
Uruguay
Venezuela

Institucion

Federal Ministry for Economic Coopération and Development
Ministerio de Economía
Federal Ministry of Finance
Ministry of Finance
Ministry of Economic Development
Ministère des Finances
Ministry of Budget, Planning and Management, Economic Development, Investment and Trade
Ministerio de Hacienda
Ministério do Planejamento, Orçamento e Gestão
Ministerio de Hacienda
Ministerio de Hacienda y Crédito Público
International Finance Bureau, Ministry of Finance and Economy
Ministerio de Hacienda
Danish International Development Agency—DANIDA
Secretaría Técnica de la Presidencia
Ministerio de Economía y Finanzas
Subdirección General de Instituciones Financieras Multilaterales
Treasury Department
Ministry for Foreign Affairs
Ministère de l'économie, des finances et de l'industrie
Ministerio de Finanzas Públicas
Ministry of Finance
Ministère de l'Économie et des Finances
Banco Central de Honduras
Bank of Israel
Ministry of the Economy and Finance
Ministry of Finance and Planning
Ministry of Finance
Secretaría de Hacienda y Crédito Público
Ministerio de Hacienda y Crédito Público
Royal Norwegian Ministry of Foreign Affairs
Ministerio de Economía y Finanzas
Ministerio de Hacienda
Ministry of Finance
Ministerio de Economía y Finanzas
Direcção Geral de Assuntos Europeus e Relações Internacionais—
Ministério das Finanças
Banco Central de la República Dominicana
Ministry for Foreign Affairs Department for International Development
Co-opération
Office fédéral des affaires économiques extérieures
Ministry of Finance
Ministry of Finance, Planning and Development
Ministerio de Economía y Finanzas
Banco Nacional de Desarrollo

Bureaux régionaux

Bureau régional d'Amérique centrale (Belize, Costa Rica, El Salvador, Guatemala, Honduras, Nicaragua et Panama)

Edificio Centro Colón, Piso 12
Paseo Colón, entre calles 38 y 40
Apartado postal 1142-1007
San José, Costa Rica
Téléphone : (506) 257-1418
Télécopie : (506) 257-0083

Bureau régional de la région andine (Bolivie, Colombie, Équateur, Pérou et Venezuela)

Carrera 7 No. 71-21, Torre B, Piso 19
Edificio Bancafé
Bogotá, Colombie
Téléphone : (571) 325-7058
Télécopie : (571) 325-7057

Bureau régional du Cône Sud (Argentine, Brésil, Chili, Paraguay et Uruguay)

Rincón 640
11.000 Montevideo, Uruguay
Téléphone : (598 2) 915-3696
Télécopie : (598 2) 916-2607

Bureau en Argentine

Esmeralda 130 Piso 18
C1035ABD, Buenos Aires, Argentine
Téléphone : (54 11) 4320-1890
Télécopie : (54 11) 4320-1837

Bureau au Chili

Avda. Pedro de Valdivia 0193, Piso 10
Providencia
Santiago, Chili
Téléphone : (562) 431-3700
Télécopie : (562) 431-3713

Bureau au Honduras

Boulevard Morazán
Edificio Los Castaños 5º Piso
Colonia Los Castaños
Tegucigalpa, Honduras
Téléphone : (504) 221-6152
Télécopie : (504) 239-7953

Bureau au Nicaragua

Edificio BID
Km. 4 1/2 Carretera a Masaya
Managua, Nicaragua
Téléphone : (505) 267-0831
Télécopie : (505) 267-3469

Bureau au Paraguay

Quesada 4616 esq. Legión Civil Extranjera –
Piso 2
Asunción, Paraguay
Téléphone : (595 21) 616-2320
Télécopie : (595 21) 615-681

**Imprimé sur du papier recyclé
avec de l'encre de soja**

LA SOCIÉTÉ INTERAMÉRICAINE D'INVESTISSEMENT (SII) est une institution multilatérale. Elle est entrée en activité en 1989 pour promouvoir le développement économique des pays membres d'Amérique latine et des Caraïbes par le biais du financement des entreprises privées. Pour remplir sa mission, la SII accorde des financements sous diverses formes, dont des prêts directs, des garanties, des prises de participation, des lignes de crédit à des intermédiaires financiers locaux et des investissements dans des fonds de placement locaux et régionaux. Elle cible plus particulièrement les petites et moyennes entreprises pour lesquelles il est difficile d'obtenir des financements à moyen et long terme d'autres sources.

La Société sert de catalyseur pour attirer d'autres ressources – financements supplémentaires, technologie et savoir faire – qu'elle mobilise par le biais de prêts cofinancés et de syndications, d'appui aux garanties d'émission de titres et de l'identification de partenaires de coentreprises.

Pour bénéficier d'un financement de la SII, les projets doivent offrir des possibilités d'investissement rentable. Ils doivent aussi favoriser le développement de l'économie locale en contribuant, par exemple, à la création d'emplois, à l'élargissement du capital des entreprises, à la génération de revenus nets en devises, au transfert de ressources et de technologies, à l'utilisation durable des ressources locales, à la promotion de l'épargne locale ou encore à la promotion de l'intégration économique de l'Amérique latine et des Caraïbes. Tout projet susceptible d'avoir un impact négatif sur l'environnement doit comprendre des mesures destinées à en prévenir ou à en corriger les effets.

L'Assemblée des Gouverneurs, composée d'un représentant de chaque pays membre et de son suppléant, est investie de tous les pouvoirs de la Société. Le nombre de voix de chaque représentant est proportionnel au nombre d'actions totalement libérées détenues par son pays. L'Assemblée des Gouverneurs nomme le Conseil d'administration auquel elle délègue des attributions et des compétences très larges.

La Société est membre du Groupe de la Banque interaméricaine de développement (BID). Elle est juridiquement autonome et ses ressources et sa direction sont indépendantes de celles de la BID. Outre son siège à Washington, D.C., la Société a huit bureaux dans la région.



Société interaméricaine d'investissement

1350 New York Avenue, N.W.

Washington, DC 20577

États-Unis d'Amérique

Téléphone : (202) 623-3900

Télécopie : (202) 623-3815

www.iic.int